



Parc national  
de la Guadeloupe

# 2020

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

et de mise en œuvre du contrat d'objectifs  
de l'établissement public du parc national  
de la Guadeloupe



**EUROPARC**  
Tourisme Durable dans  
les Espaces Protégés





1.

## CONNAÎTRE

### P.06

*Produire et diffuser des connaissances sur le patrimoine des territoires classés en cœur de Parc national*

### P.28

*Administration et diffusion des connaissances*

### P.30

*Contribution à des programmes de recherche*



2.

## PROTÉGER

### P.34

*Surveillance du territoire et des usages*

### P.38

*Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux*

### P.42

*Projet Quad3E*

### P.45

*Projet PROTÉGER*

### P.47

*Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager*



## ACCOMPAGNER

### P.50

*Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles*

### P.50

*Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature*

3.

### P.54

*Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin*

### P.54

*Autres accompagnements des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...)*

---

# SOMMAIRE

---

## SENSIBILISER

### P.58

Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires - public scolaire

### P.59

Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires - tous publics hors milieu scolaire

4.

### P.64

Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

### P.67

Outils de communication de l'EPPN

## CONTRIBUER

### P.74

Animation et évaluation de la charte

### P.81

Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

### P.82

Contribution aux politiques européennes et internationales

### P.82

Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'AFB

5.

### P.83

Mise en œuvre d'actions au service de l'Inter-Parcs

## GÉRER

### P.86

Management général

### P.91

Gestion financière

### P.93

Fonctionnement général de l'établissement

### P.93

Gestion des ressources humaines

6.

# 2020

## RAPPORT D'ACTIVITÉ PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

### Édito

Les agents du Parc national de la Guadeloupe étaient, après cette année anniversaire intense des 30 ans du Parc, pleins de projets pour les années à venir, afin de poursuivre notre action.

Nul ne s'attendait à de tels bouleversements aussi bien sur notre petit archipel des Antilles, que sur la planète tout entière.

Mais, grâce, ou en raison des risques majeurs (climatiques et sismiques), les Guadeloupéens sont un peuple en tout point résilient.

Alors, nous nous sommes adaptés : pour faire face au premier confinement, si soudain. Puis lors du déconfinement, face au grand besoin de nature ressenti par le public qui a montré à quel point les aménagements réalisés et la présence sur le terrain permettaient de concilier fréquentation et protection de la nature.

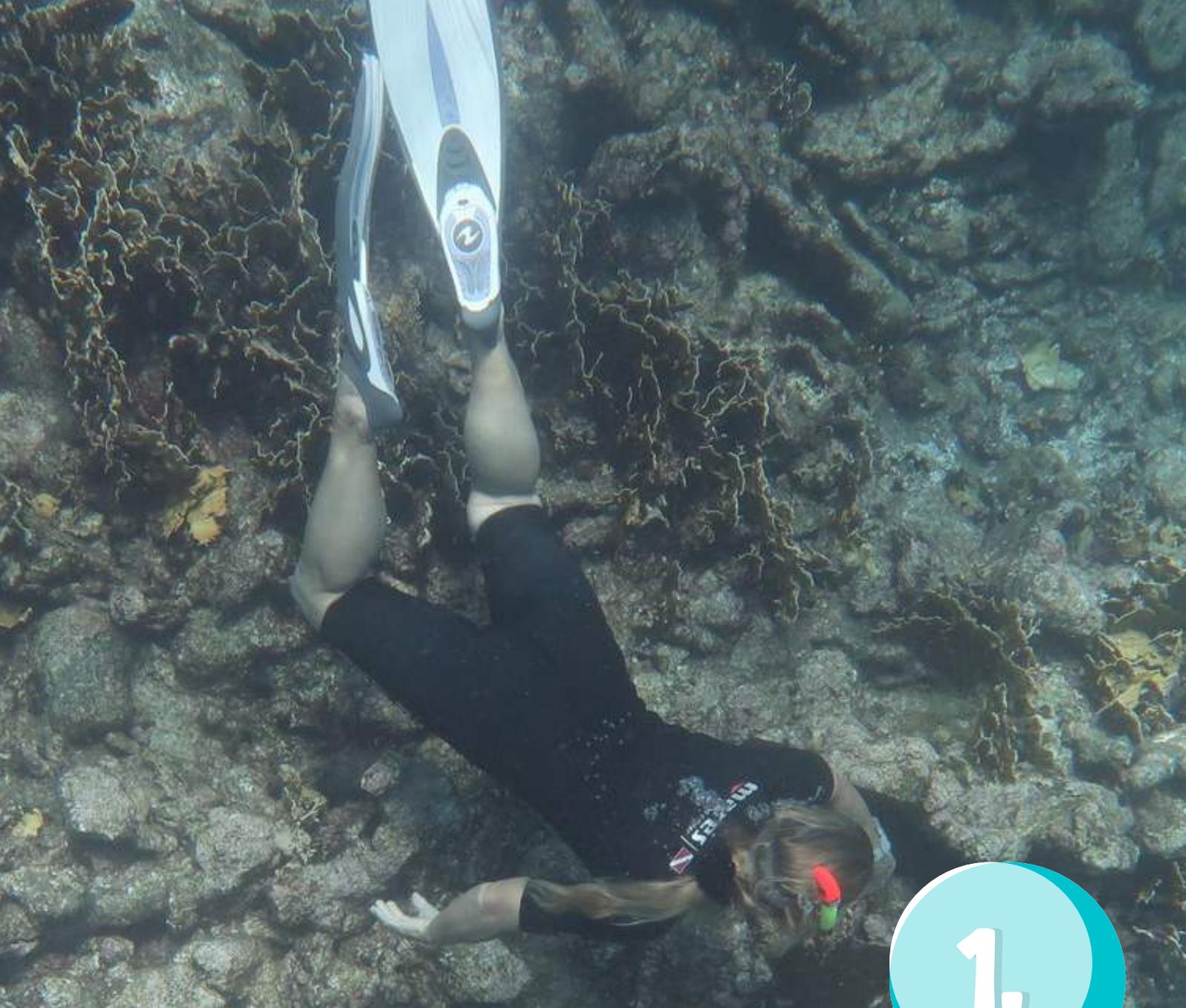
De l'adaptation encore, afin de faire évoluer nos animations en fonction des normes sanitaires pour toujours accompagner les élèves et le grand public vers la découverte de la nature et le respect de l'environnement.

L'année 2020 a vu certaines actions annulées, mais d'autres ont pu voir le jour. En effet, si la nature observée depuis nos fenêtres a profité de l'enfermement des hommes, le monde économique et la société portent des stigmates profondes de cet événement sans précédent. Le Parc national a su réagir pour accompagner au mieux nos partenaires et les plus démunis grâce à des partenariats avec les CCAS des mairies de l'aire d'adhésion.

Cette solidarité a d'ailleurs porté ses fruits puisque l'année 2020 a été marquée par l'adhésion de 2 nouvelles communes (Trois Rivières et Bouillante) et la délibération pour l'adhésion de 2 autres (Basse Terre et Baie Mahault).

C'est sur ce Parc national avec un territoire agrandi qu'une nouvelle direction donnera le cap des actions de l'Etablissement pour les années à venir.

Car en 2021, le Parc national de la Guadeloupe continuera de se mobiliser auprès de l'ensemble de ses partenaires, afin que nous puissions **Réparer** ce qui est réparable, **Protéger** ce qui peut encore l'être, et toujours, **Respecter** la Nature, les autres... et nous même.



1.

# CONNAÎTRE

- P.06** *Produire et diffuser des connaissances sur le patrimoine des territoires classés en cœur de Parc national*
- P.28** *Administration et diffusion des connaissances*
- P.30** *Contribution à des programmes de recherche*



## Acquisition de connaissances

### MILIEUX AQUATIQUES

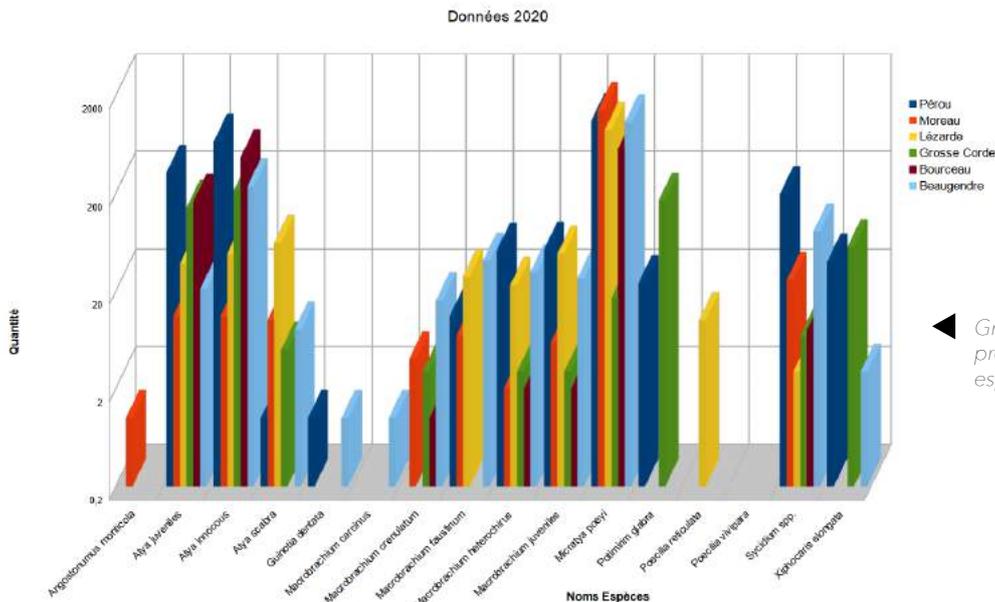
- Suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe : Protocole PNG



◀ Photographie tri des espèces lors d'une pêche électrique - Crédit : J.MARQUES/PNG

Ce protocole a pour objectif de suivre la biodiversité présente dans 6 cours d'eau de la Guadeloupe. Cette biodiversité permet d'évaluer l'état de santé de ces cours d'eau et de définir s'il existe une érosion des peuplements aquatiques (poissons et crustacés) en cœur de Parc.

Ce protocole annuel a eu lieu en janvier/février 2020



◀ Graphique des Données 2020 des prélèvements effectués pour chaque espèce sur les 6 stations suivies.

En 2020, ce travail s'est poursuivi par diverses actions :

- 1 jour agent pour l'organisation (préparation planning, vérification matériel, commande, préparation matériel).
  - 30 jours agent pour sa réalisation,
  - 1/2 jour agent de saisie des données dans la base propre « BD Rivière ».
- Les données sont transférées sur Karunati et l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) tous les ans.
- 1/2 jour agent de calcul des indices.

RIVIÈRES	IBP- 2018	IBP- 2019	IBP- 2020
BEAUGENDRE	8,32	8,73	9,42
BOURCEAU	9,50	8,39	7,62
GROSSE-CORDE	8,43	8,42	8,76
LEZARDE	8,51	8,79	8,63
MOREAU	7,54	7,84	8,01
PEROU	9,77	9,65	9,66

IPB	QUALITÉ	DESCRIPTION
<5	Très pauvre	Station très peu peuplée/faible densité/peu d'espèces (1 ou 2)
de 5 à 7	Pauvre	Station peu peuplée/faible densité/peuplement déséquilibré (3 à 5 espèces / dont 1 au moins domine largement)
de 7 à 8,5	Médiocre	Station moyennement peuplée/moyenne densité/peuplement peu équilibré (4 à 8 espèces)
de 8,5 à 10	Bon	Station bien peuplée/bonne densité/peuplement assez équilibré (4 à 10 espèces)
>10	Excellent	Station exceptionnellement peuplée/forte densité/peuplement très équilibré / nombreuse espèces (plus de 10)

Ce protocole a été développé et mis en œuvre depuis 2010 et fait suite à un premier suivi amorcé en 2005.

Une analyse plus poussée des données est faite à pas de temps de 3 ans. Cette analyse permet de répondre à la question ci-dessous :

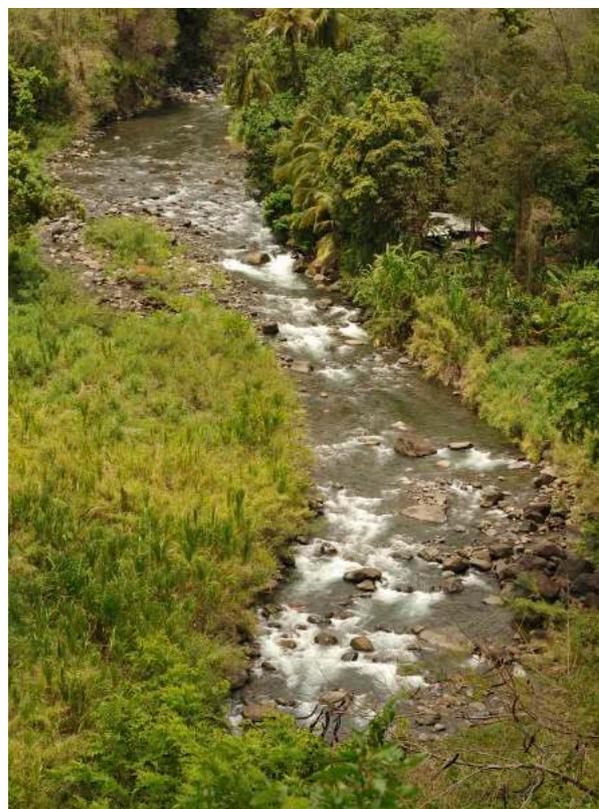
Existe-t-il une érosion des peuplements aquatiques en cœur de parc ?  
En 2019, l'analyse donnait Grosse-Corde comme seule station stable (cœur de parc national).

Les tendances d'amélioration observées sur la majorité des stations, excepté Bourceau seront étudiées lors de l'analyse détaillée en 2022.

Les rapports pour les années 2013-2016-2019 sont disponibles sur le site internet du parc à l'adresse : <https://urlpng.fr/vZB2l>

« Réseau de suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe ».

▲ Tableau des indices de bien portance (bio-indicateur) calculé pour chaque station pour les années 2018-2019-2020



▲ Photographie de la rivière de Beaugendre. Crédits : F.SALLES/PNG



◀ Photographie d'un ouassou (*Macrobrachium carcinus*). Crédits : J.BERNUS/PNG

## MILIEUX FORESTIERS

- **Réseau de placettes forestières permanentes (protocole en partenariat avec l'ONF, l'UA et ECOFOG) :**

Ces placettes et le protocole associé constituent des « sites de référence » dans le cadre de la stratégie scientifique inter-Parcs.

Le suivi de ces espaces forestiers permet d'accumuler des données sur les forêts qui pourront ensuite être utilisées afin d'étudier les dynamiques de croissance de la forêt en lien, notamment, avec le changement climatique. Chaque année, les relevés sont effectués sur deux placettes. Ainsi, chaque placette est visitée tous les 4 ans.

En 2020, les placettes de Pointe Noire et Choisy ont été suivies. De plus, un apurement de certaines données incohérentes a été réalisé sur ces deux placettes (positions, espèces, mesures incohérentes, etc.).

En amont de la campagne, un relevé des positions GPS précises des 4 coins de chaque placette a été fait. Ainsi, nous pouvons extrapoler la position de chaque arbre à l'intérieur des placettes. Ceci nous permet de connaître les conditions environnementales de chaque individu (notamment la pente et l'exposition).

Les huit placettes constituant le réseau permanent ont toutes été contrôlées deux fois depuis leur mise en place en 2010-2011. Un rapport d'analyse des données sur 10 ans a été réalisé en 2020 (prestation externe). Les résultats ont été présentés aux agents lors d'une séance ouverte. Il en ressort une différence de la dynamique des peuplements d'une placette à l'autre. Le suivi doit se poursuivre à long terme afin de mettre en évidence le lien entre cette dynamique et les facteurs environnants.

De plus, les chercheurs de diverses disciplines demandant des autorisations à vocation scientifique sont aiguillés vers ces sites pour réaliser leurs différentes études.

Enfin, la mise à jour de la convention de partenariat entre les quatre parties prenantes (PNG, ONF, UA et ECOFOG) a été réalisée, permettant de formaliser l'implication de chacun dans la mise en œuvre du protocole et du traitement des résultats.



◀ Photographie du protocole Placette  
Crédits : M.JEGU/PNG

- **Pépinière et transplantation de *Pterocarpus* (voir aussi 2.2) :**

Le repeuplement de la forêt marécageuse à Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) a débuté en septembre 2016 sur la commune des Abymes. Afin de mettre en évidence les facteurs de réussite - aussi bien pour la mise en pépinière que pour la transplantation - et de pouvoir partager l'expérience acquise, il a été recommandé en 2018 de réaliser un protocole de suivi des plants, qui a commencé par l'identification individuelle.

Les deux protocoles ont été élaborés avec l'appui de Daniel Imbert (pour l'UA) et de Modeste Salignat (pour le PNG - PM). A cet effet, une troisième pépinière a été créée. Les suivis débuteront lors de la mise en pépinière en début d'année 2021 pour le site de Belle Plaine et lors de la prochaine transplantation en début de saison humide 2021 pour le site de Golconde.

La présentation de ce suivi a été intégrée à la fiche technique présentée à la municipalité des Abymes. Plusieurs partenaires (ONF, CAR-SPAW, DEAL) ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour le partage d'expérience sur ce projet.



▲ Photographie prise lors d'une journée plantation de *Pterocarpus*  
Crédits : D.Baltide/PNG

#### • **Indice kilométrique (IKA) « Pic de Guadeloupe » : protocole PNG (d'après Villard)**

Ce protocole vise à suivre l'état des populations du seul oiseau endémique de Guadeloupe, classé quasi menacé sur la liste rouge (France) de l'UICN. Les suivis se font sur 13 transects situés dans différents milieux : forêt humide, forêt sèche, mangrove et forêt marécageuse.

En 2020, la campagne de suivi a été décalée suite au confinement lié à la crise sanitaire. Les suivis, initialement prévus en avril et mai ont été réalisés sur les mois de mai et juin.

Un travail d'évaluation de ce protocole a été initié en 2019, afin d'évaluer la robustesse des données et tendances obtenues.

En 2020, ce travail s'est poursuivi par diverses actions : Rappel détaillé des conditions de réalisation du suivi en amont de la campagne - remise, par le CEFE, d'un rapport d'analyse des données accumulées depuis 2009 (avril 2020) puis d'un second rapport incluant les données 2020 (novembre 2020) - travaux réalisés par des membres du CS et animés par Arnaud Lenoble afin de conseiller le PNG sur l'avenir de ce protocole.

L'avenir de ce protocole doit être à nouveau discuté en 2021 autour de trois scénarios présentés par le groupe de travail « PIC » :

1. Poursuivre le protocole en l'adaptant (augmenter les réplicats, localiser les contacts, homogénéiser les heures, ...).
2. Arrêter ce suivi et réaliser une étude populationnelle (suivi décennal ou semi-décennal) dans l'esprit de l'étude de M. Villard.
3. Basculer vers un suivi STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs).

▼ Photographie de Sarcelles à ailes bleues (*Anas discor*).  
Crédits : A.LARADE/PNG



### • Comptages Wetlands International - protocole international :

Le Dénombrement International des Oiseaux d'Eau (DIOE) est un programme de suivi des effectifs d'oiseaux d'eau coordonné depuis 1967 par Wetlands International.

Ce dénombrement vise plusieurs objectifs :

- Évaluer la taille des populations d'oiseaux d'eau.
- Décrire l'évolution des effectifs et la distribution de ces populations.
- Identifier les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau ;
- Fournir les informations nécessaires à la gestion et à la protection des populations d'oiseaux d'eau.

Ce comptage qui concerne l'ensemble de notre île est conduit sur 22 sites.

Le Parc assure le suivi de trois sites : Fajou, Grand-Étang et l'étang de Vieux Habitants.

En 2020, les suivis ont été réalisés sur ces trois sites. Une clarification du processus de transmission des données a été réalisée afin que ces dernières parviennent dans les meilleures conditions au correspondant régional (Association Amazona) et soient intégrées à la base de données de notre établissement. Un bilan descriptif des comptages opérés de 2006 à 2020 en Guadeloupe a été rédigé par l'association Amazona. On y apprend notamment que sur cette période, 23 358 individus ont été dénombrés pour un total de 61 espèces d'oiseaux d'eau et que parmi 14 espèces différentes rencontrées sur Fajou, 245 sarcelles à ailes bleues (*Anas discors*) ont été dénombrées.

10  
Photographie du personnel du PNG effectuant des observations dans le cadre du protocole Wetland.  
Crédits : A.LARADE/PNG



### • Réflexion sur la mise en place de suivis de Chiroptères (projet) :

Dans un contexte de bilan à mi-parcours de la politique scientifique, il est prioritaire d'acquérir des connaissances sur les chauves-souris, seul ordre de mammifères terrestres indigènes de l'archipel. Il est représenté par 14 espèces locales.

Suite à une formation théorique sur la capture des Chiroptères, il a été décidé de ne pas s'engager pour le moment dans ces opérations qui nécessitent un investissement de temps dont nous ne disposons pas aujourd'hui.

Ainsi, à ce stade de la réflexion, il est envisagé de déterminer les espèces présentes sur nos huit placettes forestières par détection acoustique. Parallèlement, un suivi de gîtes de repos pourrait être mis en place afin d'évaluer une tendance d'évolution des populations.

La détection des gîtes sera réalisée dans un contexte de sciences participatives en sollicitant les différents acteurs du Parc : scientifiques, sportifs, usagers des sites, etc.

Dans cette optique, la création d'un outil d'aide à l'identification des espèces a été initiée.

## MILIEUX MARINS

### • Effet du confinement sur les communautés récifales des îlets Pigeon

Dans l'objectif d'évaluer les effets de l'absence de l'homme sur les communautés récifales du 17 mars au 11 mai 2020 (période de confinement lié au coronavirus) le Parc national a effectué une plongée sous-marine d'observation aux Îlets Pigeon. Cette plongée a été organisée le 28 mai en collaboration avec des scientifiques. Le site choisi a été le jardin de corail situé au nord-est des îlets Pigeon. Les observations ont été effectuées entre 15 mètres et 20 mètres de profondeur.



▲ Photographie de récif Crédits : N.LEGER/PNG

A la suite de cette opération, un rapport a été rédigé : « Effet du confinement sur la faune ichthyologique des îlets Pigeon », par Yolande Bouchon-Navaro.

Observation (extrait du rapport) :

*Un fait notable sur le site au moment de l'étude est la présence de poissons de très grande taille (>60 cm) appartenant aux Serranidae (Epinephelus striatus) et aux Lutjanidae (Lutjanus analis et L. jocu) rarement observés aux îlets Pigeon en période d'abondance de plongeurs.*

### • Observation d'une nouvelle maladie corallienne appelée SCLTD (Story Coral Tissue Loss Disease).

Par ailleurs, un scientifique spécialiste des coraux présent lors de la plongée a observé au cours de cette plongée la présence d'une nouvelle maladie corallienne appelée SCLTD (Story Coral Tissue Loss Disease) soit affection de « perte des tissus coralliens ».

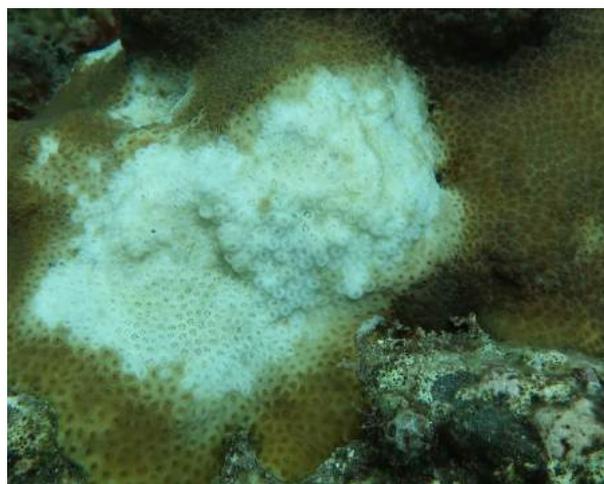
Celle-ci se manifeste par la formation de taches blanches sur le corail qui peuvent conduire à la mort de la colonie corallienne. Cette maladie a été détectée en Guadeloupe après la période de confinement, ce qui n'a pas permis d'assister à son origine.

D'autre part, les causes de cette maladie ne sont toujours pas connues.

Cependant, comme en Floride, en 2014, elle a succédé à un épisode de blanchissement corallien qui a touché les coraux d'octobre à décembre.

Depuis, les scientifiques présents lors de la découverte ont réalisé un suivi de cette maladie dans le Grand Cul-de-Sac Marin, le Petit Cul-de-Sac Marin et la Côte Sous-le-Vent. La moitié des espèces de coraux examinés sont touchés par la maladie. Un rapport est en cours de production.

► Photographie Suivi "maladie corallienne" SCLTD (Meandrina meandrites) Crédits : C.LEMONON/PNG



▲ Photographie du Suivi "maladie corallienne SCLTD" (Orbicella franksi) Crédits : C.LEMONON/PNG



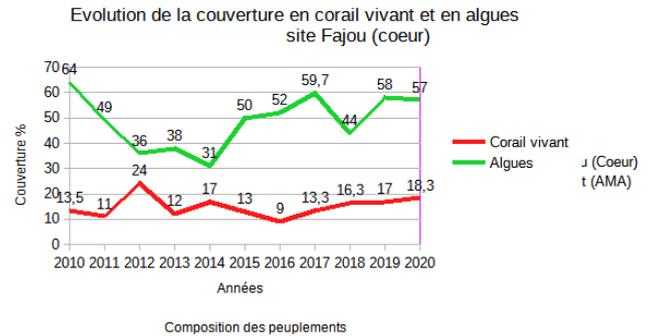
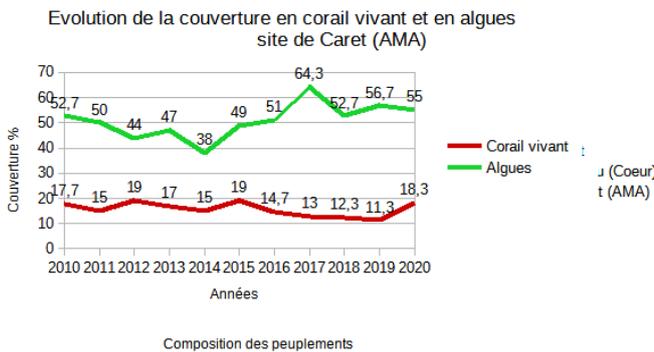
• **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le Grand Cul-de-Sac Marin (GCSM), dans le cadre du réseau des Aires Marines Protégées (AMP) des Antilles Françaises :**

les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, communs aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 25 journées ont été consacrées à ce protocole en 2020.

Ce suivi permet de déterminer l'état de santé du récif à travers des indicateurs tels que : la structure du peuplement benthique, la couverture en macroalgues, le recrutement corallien et la présence d'oursins diadèmes.

L'objectif principal est d'effectuer des suivis comparatifs à partir de protocoles faciles à mettre en œuvre sur l'état de santé des peuplements benthiques, en zones classées en cœur de parc national et en Aire Maritime Adjacente (AMA).

▼ Photographie du suivi des communautés coralliennes  
Crédits : S. Mège / PNG



▲ Histogrammes représentant la couverture moyenne benthique dans les stations étudiées ▲

Les données récoltées révèlent une dominance de la couverture algale, avec respectivement 57 % pour la station en cœur de parc et 55 % pour la station en AMA, ainsi qu'une couverture en corail vivant identique, avec 18,3 % pour les deux stations.

L'évolution pour la période 2010 - 2020, semble montrer que le taux de recouvrement par le corail vivant est faible, bien qu'on observe sur l'année 2020 une augmentation pour la station en AMA. Une analyse statistique plus poussée permettrait de confirmer ou infirmer ces tendances. Les communautés coralliennes sont affectées par la prolifération des algues en zone classée en cœur de parc et en aire maritime adjacente.

Le comptage des recrues coralliennes (coraux juvéniles <2cm) a montré que le nombre moyen de recrues est très faible en cœur de Parc avec 0,6 ind/ m<sup>2</sup> et en AMA avec 0,9 ind/m<sup>2</sup>.

Le faible taux de recrues coralliennes est corrélé à une forte couverture en turfs et en macroalgues, organismes en compétition spatiale avec les coraux pour leur fixation et leur développement.

On note une absence d'Oursins noirs sur les deux stations étudiées.

Tous ces résultats, sont semblables depuis 2010 et pourraient traduire une mauvaise qualité de l'eau générale du Grand Cul-de-Sac marin, expliquant que les cœurs ne soient pas plus épargnés que l'AMA.

Lors de ce suivi réalisé en juin 2020, la nouvelle maladie corallienne appelée SCTLD (Story Coral Tissue Loss Disease) a été observée dans la zone d'étude, impactant plusieurs colonies coralliennes.

### • Herbiers dans le Grand Cul-de-Sac Marin

Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Magnoliophytes marins. Deux stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente sont suivies chaque année.



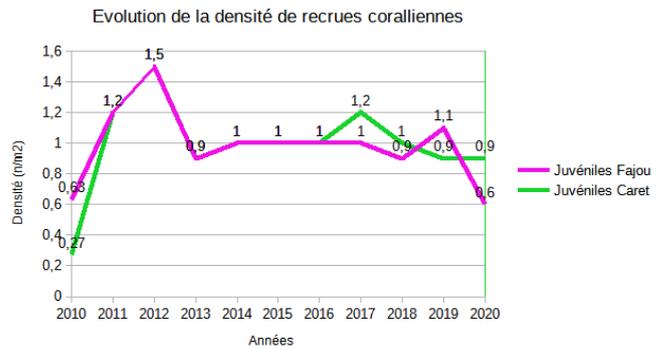
Photographie de Lambis Crédits : ▲  
D.BALTIDE/PNG

Évolution sur la période de 2014 à 2020 : l'abondance des lambis depuis 2017 pour la station « Four à chaux » a été multipliée par 4,5. Le résultat pour l'année 2020 est peut-être dû au confinement lié à la pandémie du coronavirus.

La présence de l'homme dans le milieu naturel a été très limitée. Pour la station de la Passe à Colas, on note une chute des effectifs depuis 2018. Cependant, les résultats obtenus sont deux fois plus importants que pour la station située en AMA.

L'effet réserve, permis par la mise en place du Parc national, semble s'appliquer à l'espèce qui semble davantage préservée dans ces zones. Cette hypothèse doit cependant être confirmée par des analyses statistiques plus poussées.

A ce titre, les données devraient être transmises au CÉFÉ (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive) pour étude.

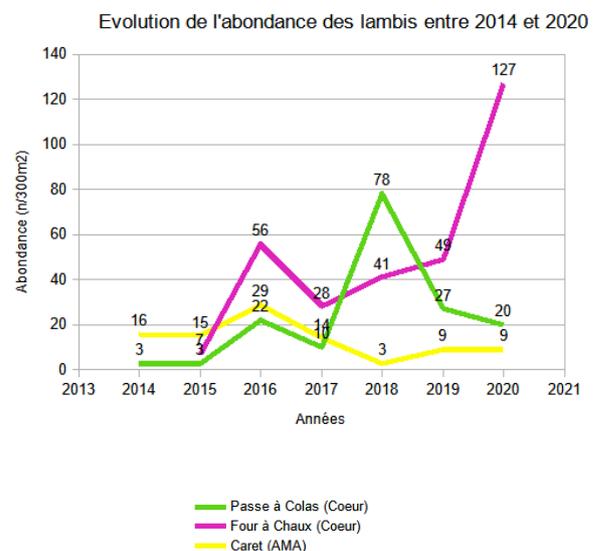


▲ Histogramme représentant l'évolution de la densité de recrues coralliennes sur deux sites en AMA et cœur de parc national

### • Lambis

Pour les lambis, *Strombus gigas* : dans les zones classées en cœur de Parc national, les effectifs sont respectivement de 20 individus pour la station « Passe à Colas » soit 6 ind/100m<sup>2</sup> et de 127 individus pour la station « Four à chaux » soit 42 ind/ 100m<sup>2</sup>. Pour la station située en AMA, 9 lambis ont été contactés soit 3ind/100m<sup>2</sup>. Les zones en cœur de Parc semblent profiter aux lambis.

On peut noter pour les 3 stations la présence de lambis au stade sub-adulte avec respectivement 75 % des effectifs recensés pour la Passe à Colas, 79 % pour la station Four à Chaux et 78 % pour la station de Caret en AMA. En revanche, aucun lambi adulte n'a été inventorié en AMA.





▲ Photographie d'un Oursin blanc Crédits : D.BALTIDE/PNG



▲ Photographie d'un oursin vert Crédits : D.BALTIDE/PNG

## • Oursins

Pour les oursins blancs *Tripneustes ventricosus* : cette espèce présente un comportement agrégatif. L'agrégation des individus permet d'améliorer le succès reproductif. Les oursins blancs sont présents de façon significative en cœur de parc avec 12 ind/ 100m<sup>2</sup> pour la station de la Passe à Colas et 154 ind/100m<sup>2</sup> pour la station en face du Four à chaux.

En revanche, les oursins blancs ont une présence très faible pour la station classée en AMA. Ces oursins comestibles font l'objet d'une exploitation commerciale.

L'arrêté préfectoral de la réglementation de l'exercice de la pêche maritime côtière en Guadeloupe prévoit la taille minimale de capture des oursins blancs à 10 cm.

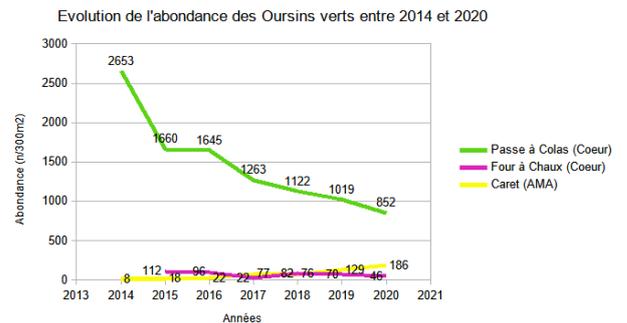
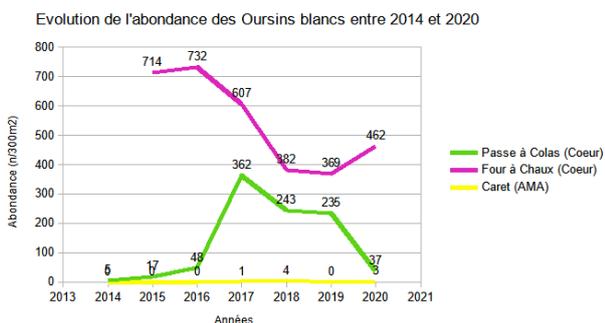
Evolution sur la période de 2014 à 2020 : depuis 2017, on note une chute des effectifs pour une des deux stations situées en cœur de Parc à savoir la station de la « Passe à Colas » et celle de « Four à chaux ». Cependant pour la station « Four à chaux », on constate une augmentation de l'abondance pour 2020 par rapport à 2019. Aucune évolution n'est à noter pour la station située en AMA.

Pour les oursins verts *Lytechinus variegatus* : une abondance très importante est notée avec 852 individus pour la station « Passe à Colas ». Ce qui représente 284 ind/100m<sup>2</sup>.

L'oursin vert vit essentiellement dans les herbiers de Phanérogames marines à *Thalassia testudinum* ou herbe à tortue. Cet oursin est un brouteur herbivore qui se nourrit des feuilles de cette herbe.

Son régime alimentaire peut expliquer son abondance pour la station de la Passe à Colas, compte tenu du fait que sur les 3 radiales, deux sont composées par un herbier mixte à *Thalassia testudinum* et *Syringolium* filiforme avec un nombre de plants de *Thalassia* beaucoup plus élevé et la troisième radiale est constituée uniquement d'un herbier pur à *Thalassia testudinum*.

Un test statistique pourrait confirmer cette hypothèse. L'oursin vert nettoie également les débris de ces feuilles contribuant ainsi au non-encrassement organique de ces herbiers. Cette espèce est intolérante aux particules en suspension et préfère quitter son habitat quand l'eau devient trop turbide. Cette espèce ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale.



Evolution pour la période de 2014 à 2020 l'abondance des oursins diminue, passant de 884 ind/100m<sup>2</sup> en 2014 à 284 ind/100m<sup>2</sup> en 2020 pour la station Passe à Colas, située en cœur de parc. On note également la même tendance pour la deuxième station Four à Chaux en cœur de parc national. Cependant, en AMA les effectifs connaissent une légère augmentation, à confirmer par des analyses statistiques.

#### • **Herbier (Phanérogames)**

Densité et longueur des feuilles de Phanérogames marines : l'état de la population de Phanérogames est caractérisé par la mesure de deux descripteurs, à savoir la densité des plants et la longueur maximale de leurs feuilles. La densité des plants est supérieure dans les stations en cœur de Parc. En revanche, dans ces mêmes stations la longueur des feuilles est moins importante que pour la station située en AMA. La longueur des feuilles est inversement proportionnelle à la densité.

L'herbier étudié à la station Passe à Colas en cœur de Parc présente un caractère mixte pour 2 radiales sur 3 et un bon état de santé. La dernière radiale, quant à elle, est composée uniquement de *Thalassia testudinum* caractéristique d'un herbier pur, donc en très bon état. L'herbier suivi à la station Four à Chaux présente un caractère mixte et un bon état de santé.

Comme en 2020, on note la présence de quelques plants épars de l'espèce invasive naturalisée *Halophila stipulacea* sur la station située au sud de Caret en AMA.

*Sa progression est à surveiller*



◀ Photographie du suivi des herbiers  
Crédits : D.Baltide/PNG

Quelques résultats sur les paramètres globaux :

la station d'herbier à la Passe à Colas ne présente aucune épibiose (algues calcaires, algues filamenteuses et film sédimentaire) sur les feuilles de phanérogames marines. Cet herbier ne présente donc pas de signe de turbidité. En revanche, pour les herbiers des stations Four à Chaux et Caret des algues calcaires ont été observées sur les feuilles de Phanérogames.

Pour les 3 stations d'herbiers, aucune cyanobactérie n'est à noter, ce qui permet d'indiquer que ces milieux sont pauvres en matière organique.

#### • **Communautés ichthyologiques (poissons)**

Ce protocole a pour but d'évaluer la densité de poissons en cœur de Parc national par rapport à une station en AMA. Les poissons identifiés sur un transect fixe de 300 m<sup>2</sup> sont ensuite classés selon leur régime trophique. A chaque relevé est noté le nom de l'espèce, l'abondance et la taille des individus.

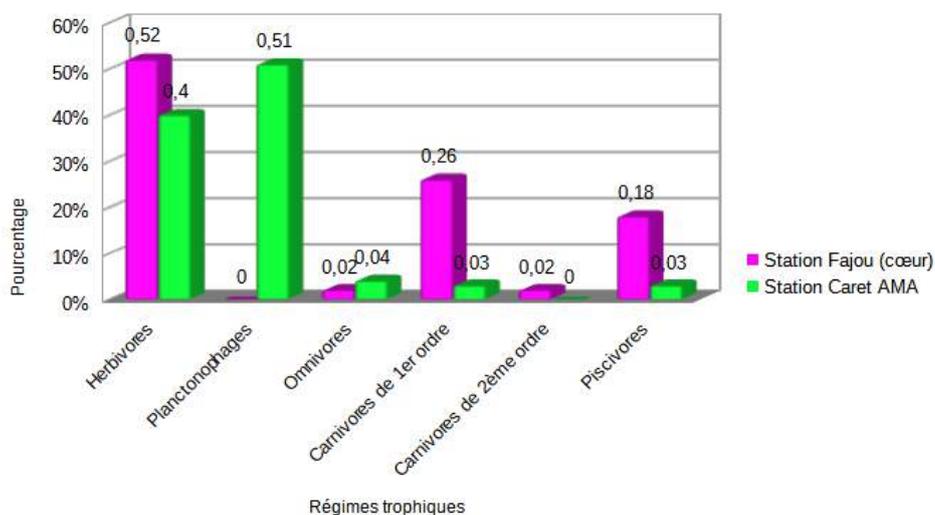
Au total, 11 espèces ont été recensées au cours du relevé pour la station de Fajou pour 18 ind./100m<sup>2</sup> et une biomasse totale de 653,95 g/100m<sup>2</sup>.

Pour la station de Caret située en AMA, 17 espèces ont été inventoriées pour 72 ind./100m<sup>2</sup> et une biomasse totale de 1725,69 g/100m<sup>2</sup>.

La richesse spécifique, l'abondance et la biomasse sont plus élevées en Aire Maritime Adjacente qu'en cœur de Parc, sans qu'aucune explication ne puisse être avancée pour expliquer ce phénomène.

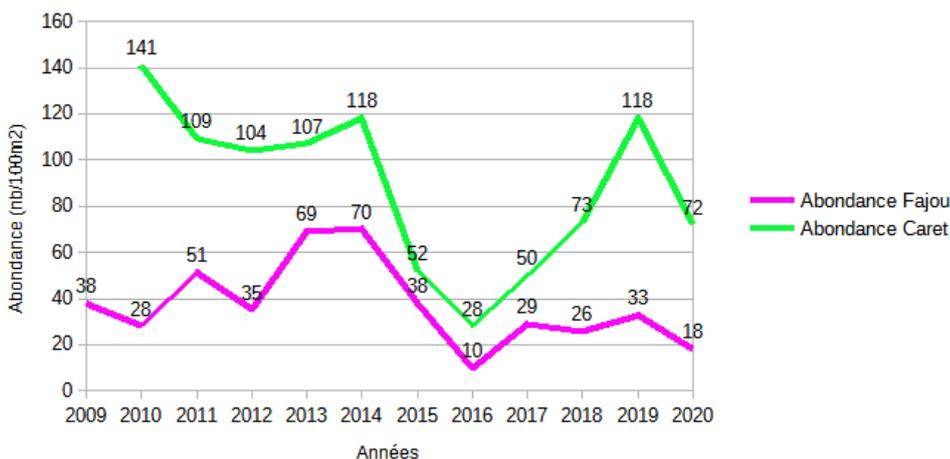
Cependant, pour la station en cœur de Parc, le peuplement est principalement herbivore avec 52 % d'espèces très fortement impactées par la surpêche et les hauts rangs trophiques sont bien représentés avec 28 % pour le peuplement carnivore et 18 % pour le peuplement piscivore, ce qui indique un bon état de santé du récif.

Histogramme représentant la distribution des communautés de poissons en fonction de leur régime trophique dans les deux stations étudiées



16

Evolution temporelle de l'abondance des Poissons



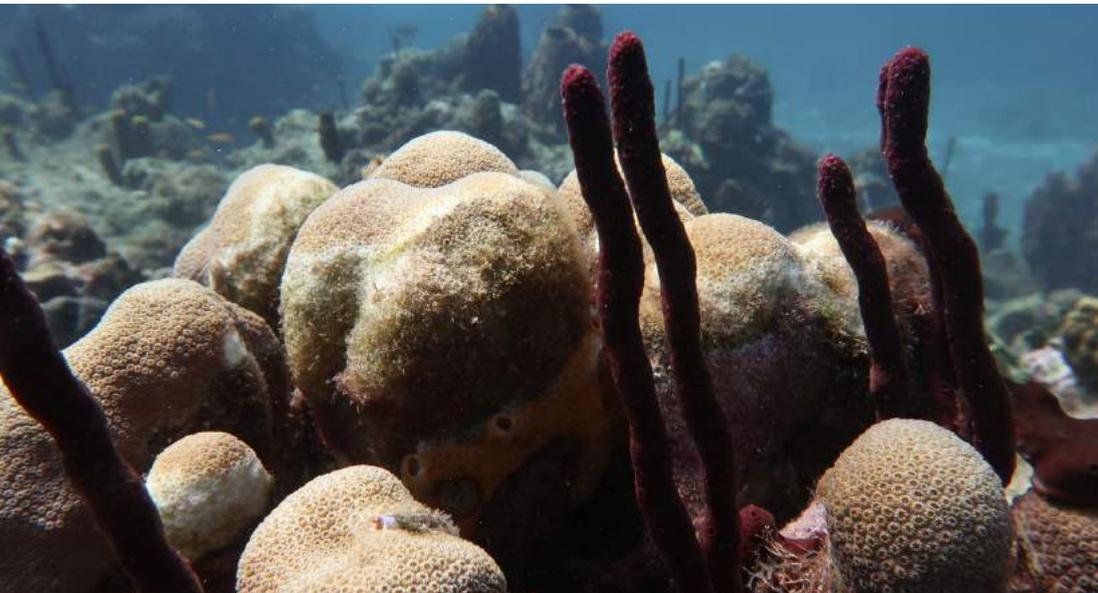
Évolution de l'abondance des poissons pour la période de 2010 - 2020

Depuis 2010, l'abondance globale des poissons est plus élevée en AMA même si celle-ci fluctue au cours de ces années, sans qu'aucune explication ne puisse être donnée sur ce phénomène.

Depuis, 2011 aucun poisson lion (*Pterois volitans*) n'a été observé sur les stations de comptage aussi bien en cœur qu'en Aire Maritime Adjacente.

• **Suivi de l'écosystème récifal et des communautés ichthyologiques en AMA en Côte Sous le Vent**

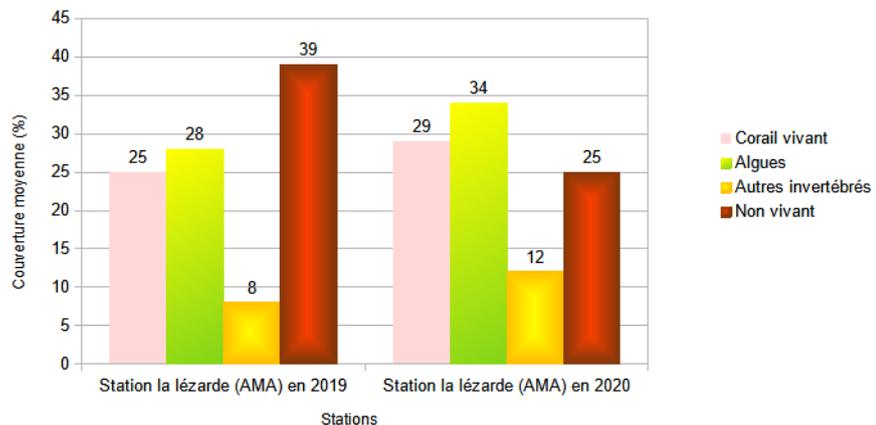
Le suivi de l'écosystème récifal et des communautés ichthyologiques sur une station située en cœur de Parc est assuré par l'Université depuis 1985 dans le cadre du Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN) en Côte sous le Vent aux îlets Pigeon. En 2019, le Parc national a installé une station en AMA en Côte Sous le Vent à la Pointe à Lézarde. Celle-ci permet d'avoir l'équivalent comparatif des suivis réalisés dans le Grand cul-de- sac marin.



◀ Photographie de récif  
Crédits : N.LEGER/PNG

Couverture benthique moyenne

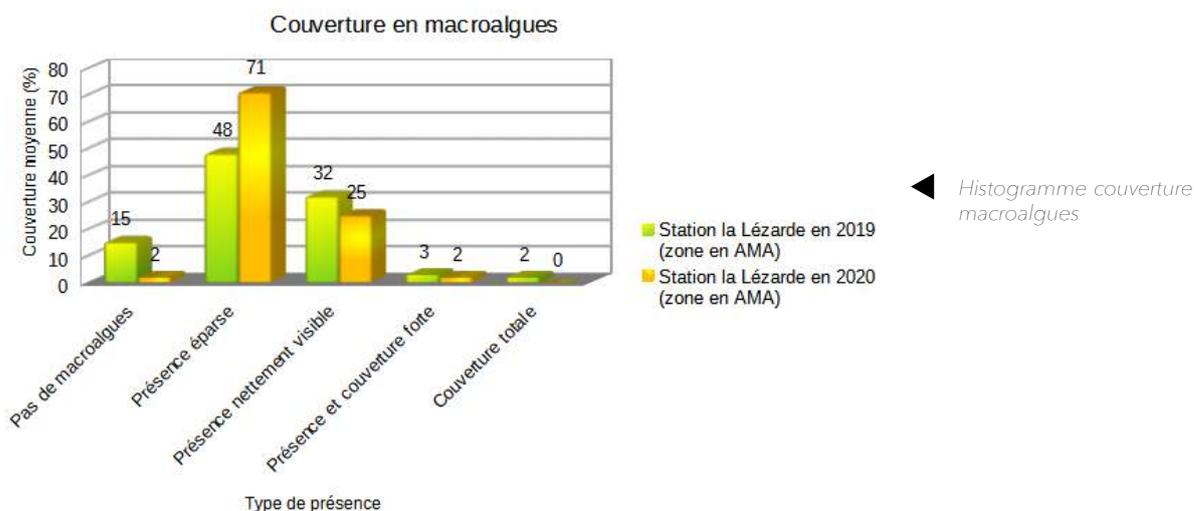
► Histogramme couverture benthique moyenne des récifs en AMA



Les données de couverture corallienne semblent plus élevées en 2020 qu'en 2019. Toutefois, en 2019, le transect étudié a été matérialisé par un filin fixe qui n'a pas été retrouvé en 2020.

La nouvelle zone d'étude a été positionnée dans la mesure du possible au plus proche de celle installée en 2019 et matérialisée par des flotteurs. Les différences dans les résultats peuvent résulter de cette légère modification de zone.

*Ce suivi a été réalisé en juin 2020, la nouvelle maladie corallienne appelée SCTLD a été observée dans la zone d'étude, impactant plusieurs colonies coralliennes.*



Le couvert en macroalgues est réparti en plusieurs catégories. En zone classée en AMA, le type de présence des macroalgues qui domine est la « présence éparse » avec respectivement 48 % en 2019 et 71 % en 2020.

Le comptage des recrues coralliennes (coraux juvéniles <2cm) est effectué par quadrat de 50 cm x 1 m le long du transect. Le nombre moyen de recrues est faible en AMA avec 1,8 ind/m<sup>2</sup> en 2019 et très faible en 2020 avec 0,2 ind/m<sup>2</sup>.

Le nombre d'oursins diadèmes est comptabilisé par quadrat. On note un nombre faible d'Oursins diadèmes pour la station située en AMA en 2019 avec 0,3 ind/m<sup>2</sup> et très faible en 2020 avec 0,07 ind/m<sup>2</sup>.

La rareté des oursins constitue un déficit d'herbivores qui assurent un rôle régulateur des turfs algaux. Ces données témoignent d'un ralentissement de la dynamique de recrutement des jeunes coraux.

Ces faibles taux de recrutement peuvent-être corrélés à une forte couverture en macroalgues, en turfs algaux et en cyanobactéries réduisant la place disponible pour les coraux.

Photographie d'un Perroquet à bandes rouges - Crédits : A.PRIOUZEAU/PNG



Au total, 23 espèces ont été recensées au cours du relevé. Les espèces qui dominent le peuplement en effectifs sont les espèces dites planctonophages qui vivent en bancs tels que les Pomacentridae (*Chromis cyanea* et *C. multilineatus*). En ce qui concerne la biomasse, on note une dominance des poissons herbivores, suivis des carnivores de deuxième ordre.

En 2020, compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, les agents du Parc national n'ont pu participer au suivi de la station située en cœur aux îlets Pigeon. Cette station est suivie depuis 1985 par l'Université des Antilles dans le cadre du GCRMN (Global Coral Reef Monitoring Network).

- **Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines**

Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon depuis 2012. Des photographies sont réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, en saison sèche et en saison humide.

Pour 2020, aucun phénomène de blanchissement sur les colonies coralliennes étudiées dans ces quadrats n'a été observé et aucun signe de la nouvelle maladie corallienne appelée SCTL (Story Coral Tissue Loss Disease) n'a été noté sur ces mêmes colonies.



◀ Photographie d'un  
Champ d'Acropora -  
Crédits : N.LEGER/PNG

- **Suivi de l'évolution des colonies d'*Acropora cervicornis*, apparues spontanément, aux îlets Pigeon - jardin de Corail - en Côte Sous-le-Vent, en zone classée en cœur du Parc National**

## Contexte et enjeux

Il existe trois espèces de coraux du genre *Acropora* dans le bassin caribéen : *Acropora palmata* « corail corne d'élan », *Acropora cervicornis* « corail corne de cerf », et *Acropora prolifera* « corail corne de cerf diffuse », qui résulte de l'hybridation des deux premières. Ces coraux branchus sont d'importants bio-constructeurs et servent d'abris à de nombreuses espèces marines. Cependant, ces trois espèces endémiques font partie de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, c'est-à-dire en danger critique d'extinction.

Des essais de restauration de ces espèces aux îlets Pigeon en 2016 par le laboratoire Borea- Dynécar de l'Université des Antilles en collaboration avec le Parc national se sont avérés peu fructueux. Les îlets Pigeon classés en zone cœur du Parc national abritent un site de colonies d'*Acropora cervicornis*, apparues spontanément et observées en juillet 2019 pour la première fois.

Engagé en juillet 2019, un protocole de suivi a été développé et appliqué en septembre 2020 sur les *A. cervicornis* présents aux îlets Pigeon. Il permet de suivre la croissance des colonies, ainsi que leur état de santé en mesurant leur surface totale et les nécroses observées grâce à un logiciel spécifique. Ainsi, entre le 11 septembre et le 24 décembre 2020, 8 suivis ont été effectués sur les 16 colonies sélectionnées sur le site, ce qui représente une cadence d'1 suivi tous les 10 à 15 jours.



▲ Photographie d'une Colonie d'*A. cervicornis* photographiée et mesurée par ordinateur Crédits : N.LEGER/PNG

## Résultats

Le suivi de la population d'*A. cervicornis* est envisagé sur du long terme et permettra d'observer sa dynamique dans le temps. Les données présentées ici ne constituent qu'un faible échantillon, et l'analyse sera donc étoffée à mesure que de nouveaux résultats seront collectés.

TYPE DE MESURE	SUIVI 1	SUIVI 8	VARIATION
Surface totale cumulée pour les 16 colonies (cm <sup>2</sup> )	25690 cm <sup>2</sup>	27437 cm <sup>2</sup>	<b>+1747 cm<sup>2</sup></b>
Surface nécrosée cumulée pour les 16 colonies (cm <sup>2</sup> )	7636 cm <sup>2</sup>	10213 cm <sup>2</sup>	<b>+2577 cm<sup>2</sup></b>
Pourcentage de surface nécrosée cumulée par rapport à la surface totale cumulée (%)	29.72%	37.22%	<b>+7,5%</b>

▲ Présentation des variations observées entre le 1er et le 8ème suivi sur les colonies d'*Acropora cervicornis* des îlets Pigeon

Bien que l'ensemble des colonies suivies soit marqué par une évolution de la surface totale (+ 1 747cm<sup>2</sup>), on note également une augmentation de la surface totale nécrosée (+ 2 577 cm<sup>2</sup>). Cela correspond à une progression de 7,5% des nécroses durant la période de suivi.

Par ailleurs, l'augmentation de la surface totale est un résultat à tempérer, puisque les plongeurs ont constaté un affaissement des colonies, lié aux nécroses qui touchent la base des branches. Ces dernières ont donc tendance à se briser et se dispersent alors légèrement en augmentant par la même occasion la surface mesurée. Plusieurs casses spectaculaires ont par ailleurs été observées, qui peuvent être d'origines anthropiques (coups de palmes, ...) ou naturelles (houle, ...).



▲  
Photographie d'une Colonie d'*A. cervicornis* (avant) Crédits : N.LEGER/  
PNG



▲  
Photographie d'une Colonie d'*A. cervicornis* (après) Crédits : N.LEGER/  
PNG

### *Colonie ayant subi des dégâts importants*

## Les perspectives

Depuis le 02 décembre 2020, les plongeurs qui collectent les données notent également la présence de prédateurs sur les colonies suivies (vers de feu, poissons demoiselles, escargots du genre *Coralliophila*), ce qui permettra d'étoffer l'analyse des causes de dégradations.

En janvier 2021, Hanna-May MALAHEL effectuera son stage de Master 1 sur la thématique. Au cours de cette période, des colonies d'*Acropora cervicornis* seront sélectionnées dans le lagon de l'îlet Fajou pour bénéficier du même suivi et les résultats obtenus permettront d'être comparés à ceux des îlets Pigeon.

#### • **Suivi des thermographes aux îlets Pigeon et dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale : le changement climatique. Les hausses de température importantes peuvent provoquer le blanchissement des coraux et entraîner des mortalités plus ou moins importantes selon l'intensité de l'épisode.

Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon. Dans chacun des sites, deux enregistreurs ont été implantés : un à -1 mètre et l'autre à -25 mètres. Le pas de temps de l'enregistrement des températures est de 4 heures. Les thermographes sont relevés tous les 4 mois.

Les données de 2017 à 2019 ont été traitées par une étudiante de l'Université des Antilles en stage de licence 3 et sont disponibles sur le site internet du Parc national à l'adresse : <https://urlpng.fr/vZB2l>



Photographie de la pose des thermographe Crédits : N.LEGER/PNG ▲



Photographie du relevé d'un thermographe Crédits : C.LEMONON/PNG ▲

*En 2020, les thermographe ont été relevés 2 fois et les données sont en cours de traitement.*

- **Suivi des pontes de coraux de l'espèce *Acropora cervicornis* sur le « champ d'Acropores »** situé sur le platier de l'îlet Fajou dans le Grand Cul-de-Sac Marin en zone classée en cœur de Parc national.

Photographie de l'observation des coraux de nuit Crédits : N.LEGER/PNG ▶



Une campagne d'observation des pontes d'*Acropora sp.* a été organisée au cours des nuits du 3 au 5 septembre 2020 sur le « champ d'Acropores » situé sur le platier de l'îlet Fajou dans le Grand Cul-de-Sac Marin en zone classée en cœur de Parc. Les dates de ces pontes sont prévues par le CarMaBI (Caribbean Marine Biology Institute) de Curaçao mais restent approximatives. Par ailleurs, le champ d'*Acropora cervicornis* sélectionné est séparé de quelques mètres d'un autre champ constitué par son hybride (avec *A. palmata*) nommé *A. prolifera*.

Un hybride est censé être stérile. Mais, pour ce qui concerne *A. prolifera*, des indices existent suggérant qu'il est capable de se rétro-croiser avec un de ses parents et de donner jour à des hybrides de deuxième génération. La reproduction de *A. prolifera* n'a jamais été observée. Le site de Fajou est idéal pour tenter de faire une telle observation. De plus l'observation éventuelle concomitante de la reproduction d'*A. cervicornis* et d'*A. prolifera* apporterait des éléments en faveur de cette hypothèse (*com pers.* Claude Bouchon).

Résultats : Aucune ponte d'Acropores n'a été observée durant ces trois nuits dans le Grand Cul-de-Sac Marin. Cependant d'autres observateurs ont signalés des pontes au mois d'août sur d'autres sites (Saint-Domingue et Saint-Barthélémy).

Même si l'objectif principal de la mission n'a pas été atteint, ces 3 nuits ont permis d'identifier les prédateurs des Acropores, d'assurer une veille écologique et une surveillance du territoire.

Perspectives : reproduire la tentative en 2021 en démarrant la campagne d'observation dès le 1er mois ou le calendrier de CarMaBI prévoit une ponte de l'espèce.



Photographie d'Acropora cervicornis observé de nuit Crédits : N.LEGER/PNG ▲

#### • Suivi de l'état de santé des récifs coralliens par une évaluation rapide

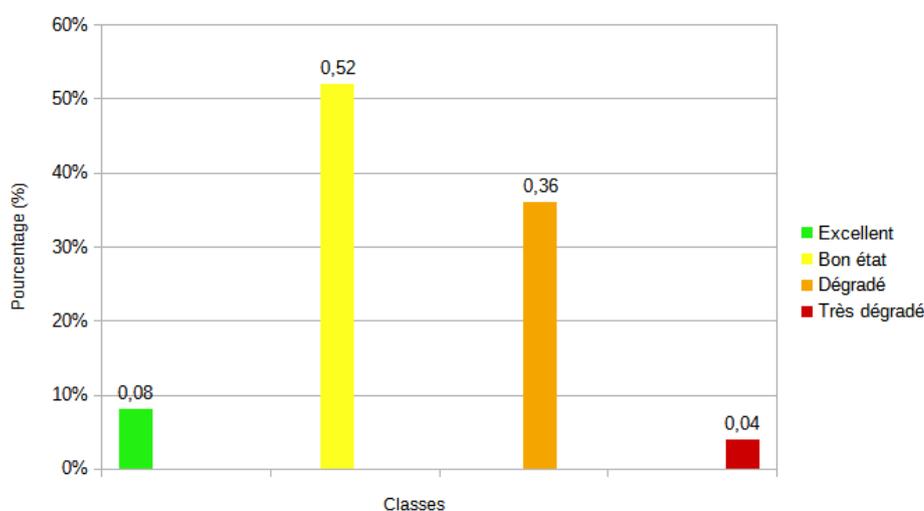
Depuis 2016, les agents du Parc national réalisent le suivi de l'état de santé des récifs coralliens d'après un protocole d'évaluation rapide (sur la base de 4 classes, Bouchon et al., 2003). Ce protocole mesure les deux principales problématiques des Antilles, l'hypersédimentation et l'eutrophisation.

En 2016, 109 points ont été suivis dans le lagon du Grand Cul-de-Sac Marin (GCSM, 55 points) et en Côte Sous le Vent (CSV, 54 points). Les profondeurs varient entre 5 et 15 mètres et les relevés sont effectués en apnée.

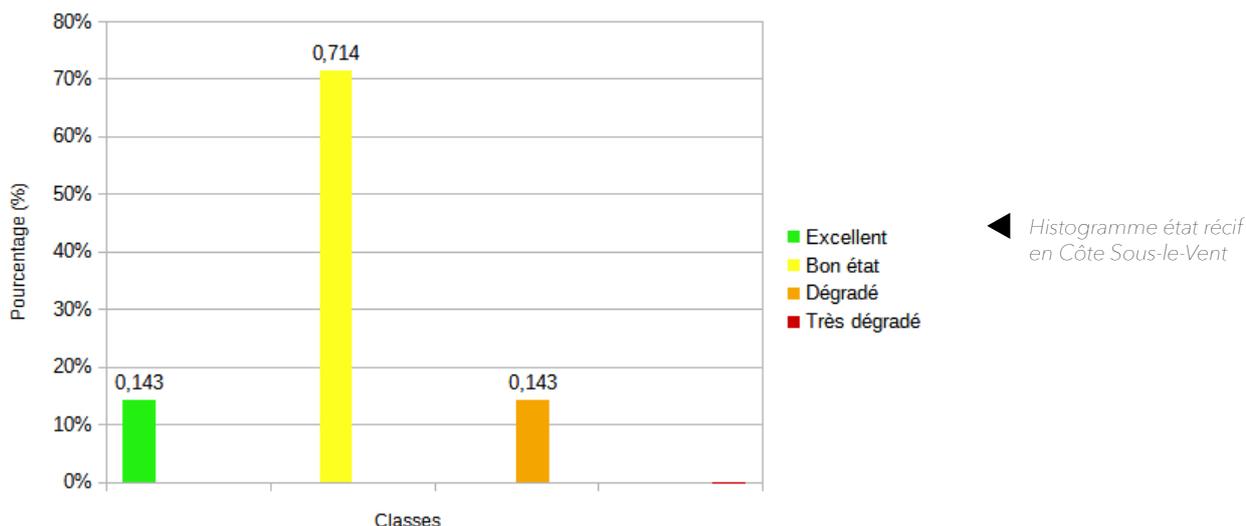
Ce protocole est mis en oeuvre tous les deux ans depuis 2016. En 2020, compte tenu du confinement lié à la pandémie du coronavirus, le suivi a été réalisé à partir des mois de septembre et s'est étalé jusqu'au mois de novembre pour les deux sites d'étude.

Avant la mise en oeuvre du suivi, les agents du Parc ont bénéficié d'une formation en salle réalisée par Claude Bouchon (Université des Antilles) pour se familiariser avec le protocole de suivi.

Histogramme état récif du Grand Cul-de-Sac Marin ►



*L'état de santé des récifs dans la Baie du GCSM est en majorité en bon état (52%) suivi par un pourcentage notable de récif dégradé (36%)*



*L'état de santé du récif en Côte Sous-le-Vent est en grande majorité en bon état (71%). Aucun récif n'a obtenu la notation de très dégradé.*

*Les formations coralliennes semblent être en meilleure état de santé en Côte sous le Vent que dans le Grand Cul-de-Sac Marin. Cependant, les variations temporelles et spatiales seront observées à long terme.*

#### • Suivi des traces de tortues marines sur l'îlet Kahouanne

En 2020, aucun suivi de traces de tortues marines sur l'îlet Kahouanne n'a été réalisé, en raison du confinement décrété à l'échelon national, lié à la pandémie du coronavirus.

Seule une demi-journée de formation a été organisée le 25 juin 2020, suivie par 4 agents du pôle marin.

Photographie de la formation tortues marines Crédits :

S.MEGE/PNG



#### • Protocole Scuba (tortues marines) :

Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

## • Suivi de l'avifaune nicheuse du Grand Cul-de-Sac Marin



L'îlet blanc, classé cœur de parc national est particulièrement important d'un point de vue patrimonial, constitue le seul site de nidification de la Petite Sterne dans le Grand Cul-de-Sac Marin, et de toute la Guadeloupe pour la Sterne de Dougall.

Il fait l'objet tous les ans d'un arrêté préfectoral d'interdiction de débarquement durant lequel un suivi de nidification des populations de sternes nicheuses est effectué dès l'arrivée des premiers oiseaux jusqu'à l'envol des derniers poussins.

◀ Photographie de Sternes de Dougall à l'îlet Blanc  
Crédits : R.GOMES/PNG

Il permet de déterminer le succès de nidification (nombre de nids/nombre de poussins à l'envol) et au minimum, d'étudier la phénologie (cycle biologique) et l'éthologie de ces espèces.

Le bilan de nidification est beaucoup moins spectaculaire que l'année dernière (année record) avec en 2020 pour la Sterne de Dougall 38 nids pour 15 juvéniles à l'envol et pour la Petite Sterne 36 nids pour aucun juvénile observé à l'envol.

Le radeau à sternes, installé depuis février 2019 au sud de l'îlet Fajou, n'a accueilli aucun oiseau depuis. Cela conduit à un questionnement sur la visibilité de ce radeau qui représente une surface extrêmement réduite vue du ciel et qui n'est pas situé dans une zone habituellement fréquentée par les sternes (îlots de palétuviers, à 10 km de l'îlet Blanc).

Cependant, le recul n'est pas suffisant pour juger de son efficacité, celui-ci étant installé depuis seulement 2 saisons. En fonction des résultats de la prochaine saison en 2021, il pourrait être envisagé de déplacer le radeau dans un milieu éventuellement plus favorable.



▲ Photographie de poussin de petite Sterne  
Crédits : R.GOMES/PNG

## • Les ardéidés et pélicans de 4 sites du Grand Cul-de-Sac Marin

Le Grand Cul-de-Sac Marin a une forte capacité d'accueil pour les oiseaux grégaires (Ardéidés, Pélicans, Frégate), principalement sur 3 îlots de mangrove : Carénage, Christophe, Rousseau.

Suite à l'installation des zones tampon, un suivi a été mis en place afin de mesurer l'efficacité de ces mesures de gestion. Le suivi se réalise sur 4 îlots ou ensemble d'îlots de palétuviers : Carénage, Christophe, Rousseau et Sud Fajou (ajouté en 2019). L'observation de ces colonies en vue de leur préservation est mise en œuvre depuis 2015. Les espèces nicheuses observées en 2020 sont l'Aigrette neigeuse, la Grande Aigrette, le Héron Garde-Boeuf, le Bihoreau Gris et le Pélican Brun. La tendance d'installation notée en 2019 pour la Grande Aigrette et l'Aigrette neigeuse a été confirmée en 2020.

De plus, sur la saison 2019/2020, 21 nids de pélicans ont été répertoriés, pour 29 poussins à l'envol, exclusivement répartis sur l'îlet Christophe.

Cette information est d'autant plus importante que le site de nidification de Gosier n'existe plus.

## Perspectives

### • *Gestion globale des populations d'oiseaux marins dans le Grand Cul-de-Sac Marin*

La baie est riche en sites avérés ou potentiellement favorables à la nidification ou au repos de nombreux oiseaux marins (Îlet Kahouanne, Îlet de Tête à l'Anglais, bouées de signalisation,...). Une approche par site ne suffit pas pour évaluer le statut et les enjeux de protection des différentes espèces et décider des mesures pertinentes. Des réflexions sont engagées pour envisager une approche globale de la problématique avifaune à l'échelle du GCSM.

Ce projet pourrait permettre une visibilité à une échelle plus importante et ainsi établir une distribution spatio-temporelle des oiseaux marins fréquentant la baie avant la mise en place d'éventuelles mesures de protections complémentaires.

### • *Installation de plateformes pour les sternes de l'Îlet Blanc*

Une simple plateforme en bois peut être une solution efficace et économique pour protéger la reproduction des sternes (grand succès de nidification à Petite Terre depuis son installation en 2019).

Ces plateformes sont utilisées préférentiellement par les Petites Sternes, mais elles pourraient également être utilisées par la Sterne de Dougall si quelques touffes de végétation herbacée s'y développent sur le sable disposé en surface.

Cette installation, qui pourrait être placée au niveau de l'Îlet Blanc, est pour le moment en réflexion. L'objectif serait de palier la disparition intempestive du banc de sable connexe, beaucoup trop instable et imprévisible. Les sternes pourront s'y établir en sécurité et réaliser leur cycle de reproduction sans risquer d'être inondées. La plateforme, amovible, y serait montée juste avant la période de nidification et démontée à la réouverture au public, avant la période cyclonique. Le radeau pourrait également y être déplacé pendant la période de reproduction.

### • *Suivi écologique durant le confinement*

Ce suivi concerne la dynamique de végétation des îlets de la Côte Sous le Vent et Caret durant le confinement, période pendant laquelle les milieux naturels ont été fermés au public. Les constats sont sans appel.

La baisse des pressions anthropiques (notamment le piétinement) a permis à la couverture végétale de recoloniser les zones dégradées. Cette dynamique joue un rôle majeur dans la lutte contre l'érosion due à la houle.

### • *Le protocole orchidée sur l'Îlet Kahouanne*

L'objectif 2020 attendu reposait sur la réalisation d'un premier bilan sur la période 2011-2019. La synthèse a permis de mettre en évidence l'équilibre fragile de ce peuplement d'orchidée et la pression de l'herbivorie sur les plants reproducteurs.

Une réévaluation du protocole a été menée afin de confronter et comparer les résultats à ceux réalisés par l'université de Puerto Rico à St Eustache.



◀ Photographie de la formation tortues à l'Îlet Kahouanne Crédits : S.MEGE/PNG



# 1.2 Administration et diffusion des connaissances

Dans toute cette volonté de collecte de données, d'analyse ou encore de protection, il ne faudrait pas oublier pour qui tout ce travail est fourni : le patrimoine naturel, les habitants et les visiteurs plus éphémères de notre territoire. C'est dans une optique d'amener à tous l'information que le Parc s'attelle depuis des années à communiquer sur ses actions, celles de ses partenaires ainsi que la riche biodiversité qui nous entoure.

La situation sanitaire a créé une dynamique de diffusion d'articles sur la biodiversité multipartenariale « un jour, une info », qui s'est poursuivie au-delà de la période initiale (confinement). Cette année a donc été particulièrement riche en publications dans différents domaines. Avec la création du sujet mensuel « Connaissances biodiversité », les Guadeloupéens et les autres curieux ont pu en apprendre plus sur la vie peuplant l'archipel.

Faisant fi de la crise sanitaire, les posts concernant d'autres thématiques comme le travail des agents ou les changements de législation ont aussi été abordés pour garantir une visibilité maximale des actions du Parc national pour le public. Avec 11 Articles et 5 posts entre avril et décembre, la communication du service a su maintenir sa présence en médiation scientifique tout en s'améliorant durant l'année, laissant l'horizon 2021 esquisser une régularité et une diversité de publications encore plus grande.

Au total, 16 articles de vulgarisation ont été diffusés par le service Patrimoines du PNG.

TYPE DE DOCUMENT	THEME	LIEN
Article « connaissance biodiversité »	Fourmi manioc et fougères arborescentes	<a href="https://urlpng.fr/vSF9D">https://urlpng.fr/vSF9D</a>
Article « connaissance biodiversité »	Dynaste Hercule	<a href="https://urlpng.fr/Y1RTs">https://urlpng.fr/Y1RTs</a>
Article « connaissance biodiversité »	Pic de Guadeloupe	<a href="https://urlpng.fr/eybfa">https://urlpng.fr/eybfa</a>
Article « connaissance biodiversité »	Orchidée <i>Brassavola cucullata</i>	<a href="https://urlpng.fr/VYom9">https://urlpng.fr/VYom9</a>
Article « connaissance biodiversité »	<i>Boa blanchardensis</i> (archéozoologie)	<a href="https://urlpng.fr/M8lzB">https://urlpng.fr/M8lzB</a>
Article « connaissance biodiversité »	Mangouste indienne	<a href="https://urlpng.fr/cqF2E">https://urlpng.fr/cqF2E</a>
Article « connaissance biodiversité »	Requin citron	<a href="https://urlpng.fr/Bj3Sj">https://urlpng.fr/Bj3Sj</a>
Article « connaissance biodiversité »	Araignée Babouk	<a href="https://urlpng.fr/yZ1ZF">https://urlpng.fr/yZ1ZF</a>
Article « connaissance biodiversité »	Mygale de la Soufrière	<a href="https://urlpng.fr/TSVxk">https://urlpng.fr/TSVxk</a>
Article EEE	Coécriture <i>Miconia c.</i>	<a href="https://urlpng.fr/tLJN7">https://urlpng.fr/tLJN7</a>
Texte exposition PNG	Lambi et fougère arborescente	
Post FB	Journée mondiale des poissons migrateurs	<a href="https://urlpng.fr/IFDpg">https://urlpng.fr/IFDpg</a>

Post FB	Suivi des pontes d'Acropores	<a href="https://urlpng.fr/yPgyM">https://urlpng.fr/yPgyM</a>
Post FB	Liste rouge animale UICN	<a href="https://urlpng.fr/Twpw8">https://urlpng.fr/Twpw8</a>
Post FB	Arrêté du 7 juillet 2020 (EEE)	<a href="https://urlpng.fr/3Lo70">https://urlpng.fr/3Lo70</a>

• **SINP (Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel)**

La base de données d'Observations Occasionnelles (ObsOcc) permet la localisation des contacts faune (observations ou indices) et flore saisis par les agents. Elle a été mise à disposition des Parcs nationaux par Parcs nationaux de France à partir de janvier 2013. Sa dernière mise à jour date du 18 novembre 2020.

Elle comprend aujourd'hui 14 516 observations pour 895 taxons. Dans le cadre du suivi rivières, le suivi des stations est réalisé par le PNG. La mise à jour sera effectuée en 2021

Afin de dynamiser la saisie d'observations naturalistes sur l'outil Obs Occ, un « challenge biodiversité » a été mis en place en début d'année. L'animation de ce challenge n'a pas été poursuivie au-delà du confinement car il a fallu faire des choix dans les actions menées au sein du service. Il sera relancé courant 2021.

Par ailleurs, d'autres actions ont été menées en collaboration par les services Système d'Information et Patrimoines :

- Apurement des saisies d'oiseaux : saisies par noms vernaculaires induisant une erreur d'espèce, saisies involontaires de sous-espèces.
- Observations dans les « zones blanches » au cœur du massif forestier.
- Révision du mode de saisie pour l'outil à venir.
- Contrôle au fil de l'eau des saisies dans ObsOcc.
- Récupération des données récoltées par les scientifiques ayant bénéficié d'une autorisation en cœur de Parc (prélèvement ou installation).

Dans le cadre de KaruGéo, une mise à disposition des couches des partenaires sur la plateforme a été effectuée. Le marché sur le référentiel occupation du sol à grande échelle a été finalisé pour une mise à disposition début 2021.

Dans la perspective d'un travail sur l'adressage, des rencontres ont eu lieu avec les principaux acteurs (La Poste, DGFIP, partenaires privés). Le transert vers la région a été préparé et sera effectif au 4 janvier 2021.

La plateforme Karunati a changé de version. Cette évolution a été faite en lien avec celle de la Réunion, Bourbonica.

Une mise à jour des jeux de données (JDD) sur la plateforme SINP régionale Karunati a également été effectuée avec l'ajout de 2 nouveaux JDD (données PROTÉGER et données arthropodes dans le cadre du PRAG) pour un total de 81 698 observations pour 1576 taxons :

- Les données du protocole STOC (AMAZONA - DEAL) qui localise les contacts avifaune réalisés par points d'écoute (protocole STOC-EPS) de 2014 à 2019.
- Données du PRAC : Regroupement des données arthropodes sur l'ensemble de la Guadeloupe initié par la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier. 5 944 observations pour 471 taxons.
- Données PROTEGER : données flore sur les ripisylves collectées dans le cadre du projet PROTÉGER (données protocolées). 2 196 observations pour 289 taxons.

Ces données sont extraites à la demande pour les bureaux d'étude et l'application a été étendue à Mayotte.

# 1.3 Contribution à des programmes de recherche

## MILIEUX AQUATIQUES

### • Etude « *Sicydium sentinelle* »

Le Parc national est membre du comité de pilotage de l'étude « *Sicydium sentinelle* » menée par un consortium composé de l'ENTPE, de l'OFB, Marion Labeille (Sentinelle Lab), Eco In'Eau, l'Office de l'eau Guadeloupe, l'Office de l'eau Martinique et INERIS.

Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la biologie du poisson *Sicydium sp.* (sédentarité et cycle reproducteur) et sur son comportement dans le milieu afin de statuer si cette espèce peut servir d'organisme sentinelle des hydro-systèmes pour évaluer la qualité chimique et écologique des masses d'eau dans les Antilles Françaises.

Première phase du projet en Martinique (2018) : étude de sa sédentarité par CMR (capture-marquage-recapture).

Deuxième phase du projet en Guadeloupe (2019-2020) :

- Étude de sa reproduction.
- Étude écotoxicologique pour faire des tests sur quelques biomarqueurs afin d'examiner la pertinence de son utilisation en tant qu'espèce sentinelle pour la qualité des milieux en général.
- Étude des liens entre les contaminations chimiques de l'eau, du biofilm et des poissons afin d'analyser la pertinence de son utilisation en tant qu'espèce sentinelle pour la DCE de Parc (prélèvement ou installation).

▼ Photographie d'un *Sicydium plumieri*  
Crédits : Fabien Salles/PNG



- **Protéger et Guad3E** : Voir rubrique 2.2 restauration

## MILIEUX MARINS

- **Le programme « TOPASE : Tortues et Pêche Accidentelle des Solutions de réductions Efficientes » implique le CNRS, l'IFREMER, l'Université de Strasbourg (UNISTRA et IPHC) et le Parc national de la Guadeloupe.**

Le projet TOPASE s'inscrit dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Il répond aux objectifs de la mesure 39 qui vise à favoriser la conservation des ressources biologiques marines exploitées et des écosystèmes marins, par le développement d'équipements ou de pratiques innovants qui améliorent la sélectivité, réduisent les captures non désirées ou limitent l'incidence des activités de pêche sur les écosystèmes marins.



Le Chef de file (CNRS) et les partenaires ont soumis le projet TOPASE, en réponse à l'appel à projet lancé en 2019 sur les volets 1 et 2.

Le projet TOPASE répond aux priorités du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises. Il vise à accompagner les professionnels de la pêche dans la recherche et la mise en place de techniques de pêche alternative. En effet, la première cause de mortalité des tortues marines en Guadeloupe et en Martinique est la noyade suite à une capture accidentelle par un filet maillant de fond.

Le projet a démarré en novembre 2020 par le recrutement d'une chef de projet (basée en Martinique) et une chargée de mission (basée en Guadeloupe). Jusque-là, les travaux ont principalement consisté à monter le projet administrativement.

2021 verra le lancement de la phase terrain avec le test d'engins et la pose de caméras notamment, impliquant le Pôle marin du PNG.

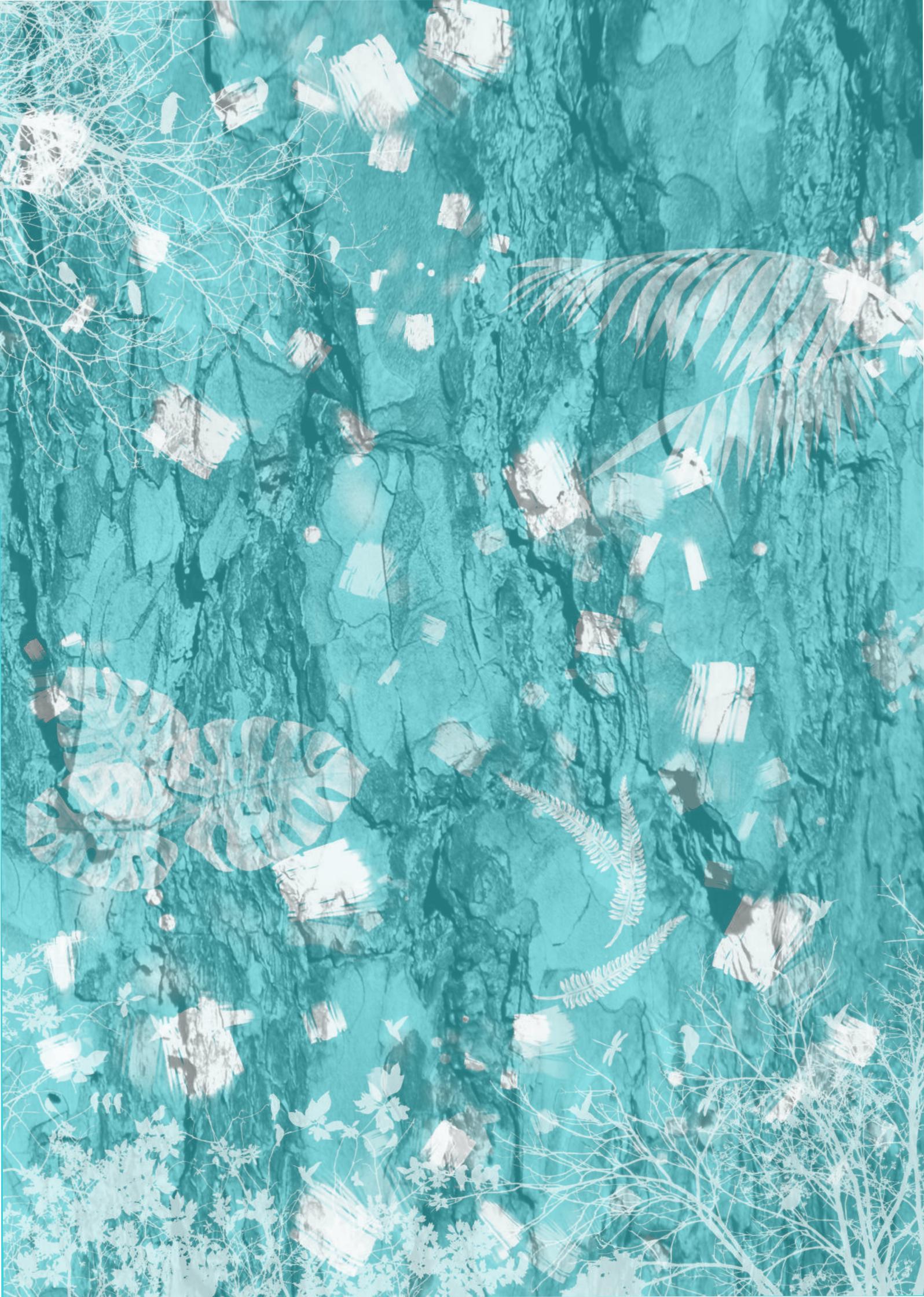
### APPEL à PROJETS DE RECHERCHE :

L'appel à projets de recherche 2019-2020 courait sur 18 mois pour un montant total de 40 000 €. 5 projets avaient été retenus sur les 9 déposés :

- Le projet Diablotin (utilisation de la technique RADAR pour détecter le pétrel diablotin, réputé disparu de l'île) a pu être mené intégralement. Un agent du Parc a été particulièrement mobilisé après la venue des experts pour essayer de confirmer les détections RADAR par contact auditif (méthode de la repasse).
- Le projet Organiste (détection par enregistreurs de l'Organiste louis-d'or, oiseau supposé en déclin) se poursuit grâce à l'intervention hebdomadaire d'un agent du Parc, pour recharger l'enregistreur et ainsi accumuler des heures d'enregistrements supplémentaires et de nouvelles détections potentielles.
- L'étude sur le typha (EEE) en forêt marécageuse n'a pas été menée dans son intégralité, le volet entomologique n'ayant pu être réalisé du fait de la situation sanitaire (voyage de l'expert non possible).
- Le projet MOLTER, sur les mollusques terrestres en Basse-Terre est reporté à 2021 pour les mêmes raisons.
- Le projet sur les plantes rares et menacées a subi un retard mais se poursuit.

INDICATEURS 1-1	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>1-1</b> : nombre d'espèces PNA suivies / nombre total de PNA du territoire	3/3	1
<b>1-2</b> : nombre de jeux données transférées annuellement au SINP	3	1 (1185 données sur Morne aux Fous / Deshaies)
<b>2-1c</b> : nombre de partenariats actifs (autorisation de recherche + conventions) qui s'inscrivent dans une démarche de mise en réseau	6	3







2.

# PROTÉGER

- P.34** *Surveillance du territoire et des usages*
- P.38** *Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux*
- P.42** *Projet Guad3E*
- P.45** *Projet PROTÉGER*
- P.47** *Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager*

## 2.1 Surveillance du territoire et des usages

**Le coordonnateur de l'activité de police au sein de l'établissement (poste créé dans le cadre de la réorganisation H2020) a été recruté et a pris ses fonctions en août 2020. Outre des activités d'accompagnement des équipes en place, il a conçu et lancé les travaux relatifs à l'écriture collective de la stratégie de police de l'établissement. Celle-ci devrait être formalisée et finalisée au cours du premier trimestre 2021.**

**Afin de déployer l'application SONGE permettant de saisir les actions de police sur le terrain, la flotte de téléphone mobile a été totalement modifiée pour les agents commissionnés. Elle a de plus été équipée de l'application ORUXMAPS avec les fonds cartographiques pour les relevés de terrain. L'outil OSCEAN a également été déployé et les agents commissionnés formés à son utilisation.**

### SURVEILLANCE MILIEU TERRESTRE

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental approuvé par la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau). Il s'est porté notamment sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles et en particulier les week-ends, jours fériés et chômés qui représentent 82j/h pour 36 dates effectuées.

Lors des tournées de police dédiées à la chasse, les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête Canal à Trois-Rivières, Bunel à Capesterre, Saint-Léon à Pointe-Noire ainsi que d'autres lieux sur les communes de Goyave, de Petit-Bourg et de Gourbeyre.

Le total de plus de 300 opérations de contrôle et du millier d'actions de prévention et d'information représente 693 j/h et se répartit comme suit :

- 37 j/h pour la police de la chasse.
- 551,5 j/h pour le contrôle des espaces protégés.
- 24 j/h pour les travaux en zones humides sans autorisation.
- 28,5 j/h pour la surveillance générale du territoire.
- 2 j/h pour la circulation dans les espaces naturels.
- 2 j/h pour l'atteinte à la faune protégée.
- 48 j/h en suivi police.

*Au total 27 procédures judiciaires ont été établies relevant 10 types d'infractions :*

- 20 procès-verbaux d'avertissement dont 14 pour circulation non autorisée d'animaux au cœur d'un Parc national (chien), 1 pour pêche en eau douce au cœur d'un Parc national et 5 pour exercice irrégulier d'activité commerciale au cœur d'un Parc national.
- 2 timbres-amende dont 1 pour circulation non autorisée d'animaux au cœur d'un Parc national (chien) et 1 pour abandon de déchets.
- 5 procès-verbaux de constatation dont 2 pour survol non autorisé du cœur d'un Parc national (drone), 1 pour construction ou aménagement de terrain dans une zone interdite par un plan de prévention des risques naturels, 1 pour déversement de produits polluants dans le milieu naturel et 1 pour circulation avec un véhicule à moteur hors des voies ouvertes à la circulation publique et publicité présentant un véhicule à moteur circulant en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

La vérification du marquage des limites du Parc, nécessaire afin d'assurer une bonne identification de celles-ci a mobilisé 39 j/h dans l'équipe des gardes-moniteurs.



La fréquentation du public a de manière globale sensiblement diminué par rapport aux années précédentes, à cause de la pandémie et des différents arrêtés municipaux et préfectoraux réglementant l'accès de certains sites à différents moments de l'année.

Nous avons observé une diminution des abandons de déchets grâce à la fréquentation en baisse, mais aussi à la présence régulière des agents permettant la sensibilisation du plus grand nombre. Cette présence des agents s'est effectuée également pendant la période de confinement liée à la pandémie dans le cadre du plan de continuité de l'activité de l'établissement.

Nous relevons cette année, une augmentation des procès-verbaux pour présence de chiens en cœur de Parc, découlant probablement de la fréquentation des sites par de nouveaux publics suite au déconfinement et d'une forme de relâchement de ceux-ci, en quête de grands espaces et de liberté.

Pour la police anti-braconnage, nous n'avons constaté aucun braconnage dans le cœur de parc que ce soit pour la chasse, la pêche ou la coupe de gaulettes. Quelques infractions mineures à la réglementation de la chasse ont été observé lors de contrôles effectués hors cœur.

Une opération de surveillance en collaboration avec l'OFB et la Police Municipale du Lamentin a été effectuée, sur le site de l'usine de Grosse Montagne pour une suspicion de prélèvement sur les Chiroptères (espèces protégées).

Les inspecteurs de l'environnement du pôle terrestre ont également suivi différents chantiers en cours dans le cœur du Parc, en participant aux réunions dédiées, en salle ou sur le terrain, afin de veiller au respect de la réglementation et des différentes préconisations découlant des autorisations accordées.

Quelques exemples parmi les plus importants :

- Portée par la Région Guadeloupe, la restauration des bâtiments du domaine de la Grivelière à Vieux-Habitants et en particulier le projet de station d'épuration avec filtres plantés de végétaux y associé.
- Portés par EDF Guadeloupe, sur la trace des poteaux au lieu-dit La Citerne, les travaux de remplacement du réseau aérien sur poteaux par un câble HTA selon la technique « sans tranchées ».
- Portée par le Conseil Départemental, la rénovation de l'aire de pique-nique de Beausoleil et les travaux de la future Maison des Bains-Jaunes (ancienne maison du volcan) à Saint-Claude.

Ils ont également participé en collaboration avec la Gendarmerie à une opération de recherche de randonneur disparu en forêt sur la commune de Bouillante; Ce dernier a malheureusement été retrouvé décédé.

▼ Photographie du site de Corossol soumis à une forte fréquentation Crédits : A.DURAND/PNG



## SURVEILLANCE MILIEU MARIN

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental approuvé par la Direction de la mer.

Les objectifs assignés au Parc national de Guadeloupe sur le volet pêche, qui étaient de 5 contrôles de professionnels et 20 contrôles de plaisanciers, ont été atteints : 18 pêcheurs professionnels et 92 pêcheurs plaisanciers ont été contrôlés. Sur les 92 contrôles plaisance, 12 ont donné lieu à des avertissements oraux pour non-respect des dispositions du nouvel arrêté pêche de loisir.

Pour le volet environnement du plan de contrôle nous avons réalisés 173 contrôles des activités professionnels (objectif 20) et 187 contrôles des activités de loisir (objectif 20).

Sont inclus dans le contrôle des activités de loisirs, ceux concernant le suivi des mesures COVID pendant le confinement, à la demande de la Direction de la mer.

Les contrôles des activités professionnelles concernent exclusivement les activités commerciales autorisées en cœur de Parc.

Pour la partie marine, nous avons réalisé 186 sorties en mer en 2020, toutes thématiques confondues : surveillance, police, information, sensibilisation, protocoles scientifiques.

*Pour l'activité de police et de surveillance, cela représente 403 h/j.*

Photographie de Surveillance en mer - Crédits : S.BEDEL/PNG



Les 18 et 19 février 2020, une opération d'envergure avec les Douanes a été réalisée dans le Grand Cul-de-Sac Marin auprès des opérateurs proposant des excursions dans les espaces protégés de cette zone. Sur les 24 embarcations contrôlées, quatre opérateurs ne s'acquittaient pas de la taxe BARNIER et feront l'objet de régularisations. Plusieurs autres manquements constatés dans la tenue irrégulière de la billetterie feront l'objet d'un rappel commun Douanes/Parc.

Nous avons participé en septembre 2020 à une opération de police sur les plages de Ste-Rose avec l'OFB, la Gendarmerie et la police municipale sur la circulation des véhicules à moteur sur le littoral. Une procédure est en cours par l'OFB. Les gendarmes de la brigade nautique nous ont accompagnés pour des sorties police au cours du dernier trimestre.

Pour les espaces maritimes du PNG, 5 procédures judiciaires ont été établies en 2020 pour 54 sorties police. Pour ces infractions on compte :

- 3 Timbres amende,
- 3 PV d'avertissement,
- 1 PV d'infraction.

Les infractions constatées concernent majoritairement la pêche en zone interdite, la pêche avec engin interdit, les scooters des mers ou jet-ski et la vitesse excessive dans la bande des 300 mètres. Les zones les plus concernées sont Fajou, Carénage et Pigeon.

Pour le territoire du pôle marin en Aire d'Adhésion, 24 tournées de surveillance ont été menées sur les thématiques suivantes : recherche d'infractions en zones humides, contrôles des véhicules tout terrain à moteur dans les espaces naturels, abandon de déchets et opérations pour lutter contre le braconnage des crabes. L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental :

- Afin de diagnostiquer le territoire et de hiérarchiser les atteintes dans le cadre de la loi sur l'eau et les déchets, une méthodologie d'inventaire est cours d'application. Cette classification permet de prioriser les procédures dans un contexte écosystémique.
- Le Nord Basse-Terre voit l'activité véhicule terrestre à moteur (VTM) dans les espaces naturels se développer. Les contraintes érosives générées par cette pratique sur le trait de côte sont importantes. Des actions de contrôles ont été réalisées et ont donné lieu à la réalisation de 3 procédures pénales.

*Pour l'activité de police et de surveillance en Aire d'Adhésion, cela représente 39 h/j.*

La diminution du nombre de procédures par rapport aux années précédentes s'explique par le faible nombre d'Inspecteurs de l'Environnement au sein du pôle marin ainsi que la crise du Coronavirus qui a entraîné une baisse de la fréquentation des espaces maritimes.

Ces agents commissionnés, suite à des mutations, ont été remplacés par des contractuels non commissionnés. Ils devront en priorité être formés et acquérir les compétences d'Inspecteurs de l'Environnement au Pôle Milieux Marins.

Ainsi 2020 n'est pas une année représentative de l'activité police du pôle marin en termes de résultat. D'une part la crise du Covid-19 a très fortement impacté la fréquentation des espaces maritimes. D'autre part la situation délicate et fragile des professionnels de la mer (prestataires et pêcheurs professionnels) a favorisé une approche compréhensive et pédagogique des problèmes rencontrés.



▲ Photographie d'un prestataire en CSV

L'entretien du balisage maritime des cœurs marins est fait en régie par les plongeurs du Pôle Milieu Marin (à l'exception des 3 grandes bouées de Fajou dont l'entretien est réalisé par les Phares et Balises). Les 22 bouées et les 26 espars sont entretenus et vérifiés annuellement : nettoyage et remplacement de la ligne de mouillage, changement de manilles.

Ce travail comprend également l'entretien du balisage des zones tampons : 28 bouées et 26 espars.

*Ce travail représente 17 ETP de plongeurs réalisés par les plongeurs professionnels du PNG.*

INDICATEURS 2-1	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>2-1a</b> : nombre d'avertissements formalisés (indicateur de l'enquête parlementaire)	30	34
<b>2-1b</b> : nombre d'opérations de police mises en œuvre dans le cadre du plan de contrôle	350	660
<b>2-1c</b> : nombre d'actions de sensibilisation des usagers et des collectivités sur l'enjeu d'assainissement	2	0

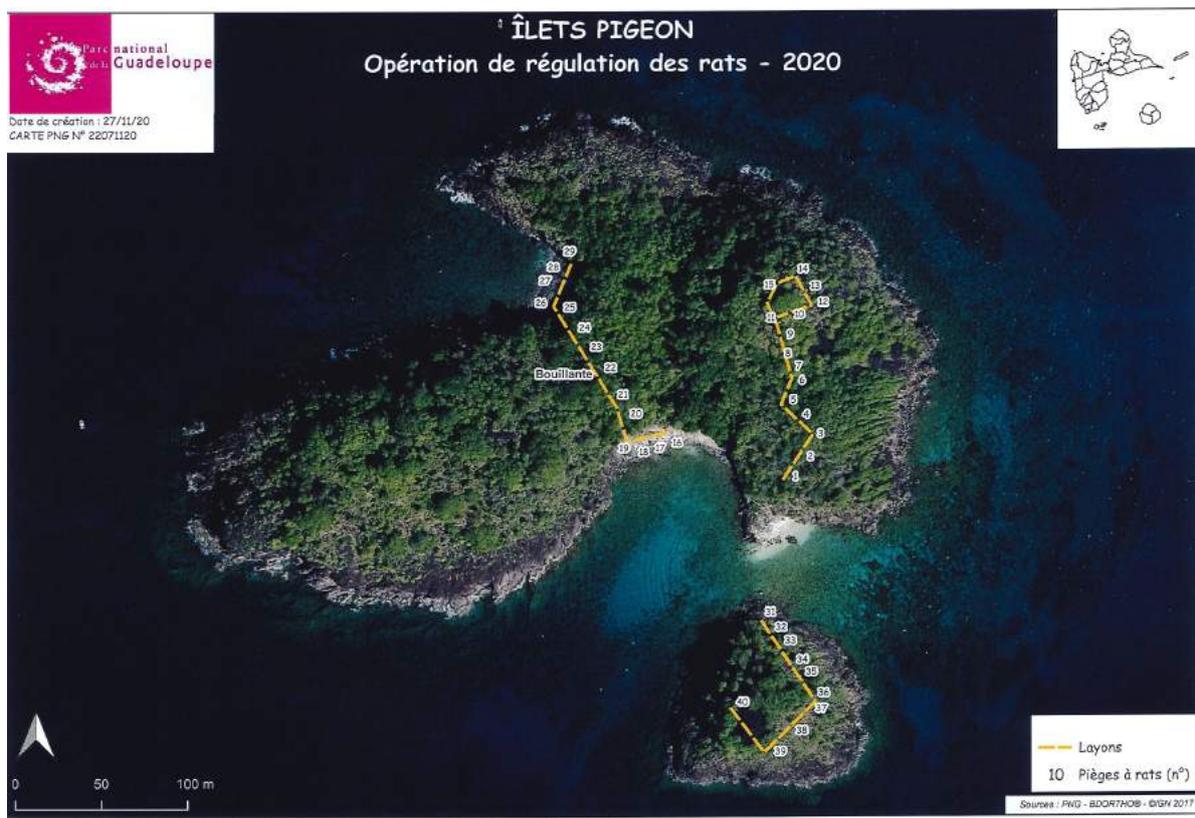
## 2.2 Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux (le patrimoine naturel)

### MILIEUX LITTORAUX

- **Opération de régulation des rats sur les îlets Pigeon, Kahouanne, la Biche et Christophe**

Les îlets sont en général des sites de forte importance patrimoniale. Leur isolement leur confère une capacité d'accueil importante pour l'avifaune qui y trouve des conditions favorables, à l'abri du dérangement, et constituent des lieux de spéciation d'espèces, notamment pour les reptiles.

▼ Cartographie des emplacements où les pièges à rats ont été installés



C'est ainsi le cas pour plusieurs îlets classés en cœur de Parc national qui abritent des populations de reptiles endémiques. La présence de mammifères allochtones prédateurs est donc une menace importante sur ces îlets. Le rat noir, *Rattus rattus* est une de ces espèces dont la lutte est prioritaire. La régulation de ces espèces représente également un enjeu visuel et sanitaire important sur les sites fréquentés.

Au cours de l'année 2020, des opérations de régulation des populations de rats ont ainsi été organisées sur une période de 3 jours pour chaque îlet prospecté.

Résultats des captures par îlets :

SITE D'OBSERVATION	NOMBRE DE RATS FEMELLES OBSERVÉES	NOMBRE DE RATS MÂLES OBSERVÉS	NOMBRE TOTAL DE RATS
Îlet Pigeon	26	19	46
Îlet Kahouanne	15	31	46
îlet la Biche	10	6	16
îlet Christophe			32



▲ Cartographie de la capture de deux rats dans le même piège Crédits : S.MEGE/PNG

Au total, 140 rats ont été capturés par piégeage et euthanasiés par dislocation cervicale. Des prélèvements d'ADN ont été réalisés sur chaque individu pour terminer une étude génétique visant la connaissance des flux de ces populations de rats, menée par l'Inra de Rennes et piloté par Olivier Lorvelec depuis de nombreuses années.

En 2021, des dispositifs semi-automatiques seront testés pour optimiser les interventions sur la thématique et réaliser les prises en continu.

Les cadavres de rats ont été récupérés par une doctorante de l'Institut Pasteur. Elle étudie les parasites qui se situent dans les poumons des rats. Le parasite est un nématode du genre *Angiostrongylus*.

Les deux espèces pathogènes pour l'homme sont *A. antonensis* (responsable d'infections neurologiques) et *A. costaricensis* (responsable d'infections abdominales).

#### PERSPECTIVE :

des moyens techniques innovants sont disponibles sur le marché. Ces dispositifs de piégeage létal en continu permettent d'éviter la manipulation et l'euthanasie des rongeurs par le personnel du Parc, et d'espacer les tournées de relevés des pièges pour diminuer le coût des interventions.

Sur les îlets Pigeon, 3 pièges « R-control » (boîte permettant la capture d'une trentaine d'individus) ont été déposés. Un signalement à distance du nombre de captures indique le niveau de contenance pour l'intervention de récupération des cadavres.

L'intérêt de ce piège est qu'il permet la régulation en continu, de façon non-dangereuse pour le public qui s'intéresserait d'un peu trop près au dispositif et sans exposition des cadavres.



Carte de Kahouanne de disposition des pièges sur l'îlet Kahouanne ▲



Photographie de l'installation des pièges Crédits : S.MEGE/PNG ▲

En 2021, 30 pièges « E2 Goodnature » (piège mécanique anti-rats avec compteur) seront installés sur l'îlet Kahouanne. Ces pièges tuent automatiquement chaque rongeur. A ce dispositif seront associés des pièges photographiques afin de voir s'il existe une habitude ou un évitement (donc un apprentissage) par les rats et de vérifier la présence de mangoustes.

Ces pièges ne feront pas l'objet de récupération des cadavres ; à Kahouanne ils devraient être naturellement éliminés et la fréquentation quasi-nulle permet d'en faire l'expérimentation.

#### 40

- **Suivi sur la dynamique de population des crabes semi-terrestres comestibles.**

Depuis août 2019, l'arrêté portant réglementation de l'exercice de la pêche maritime de loisir en Guadeloupe et à Saint-Martin est entré en vigueur et a pris en compte les propositions de gestion formulées par le Parc national sur la capture et la conservation pour le crabe de terre et le crabe à barbe.

- **Rappel de Propositions de gestion**

Les captures de *Cardisoma guanhumii* (crabe de terre ou crabe blanc) et *Ucides cordatus* (crabe à barbe) sont autorisées uniquement du 1er octobre au 15 mai de chaque année et ne concernent que les individus dont la taille de la carapace de l'avant à l'arrière est supérieure à 60 mm. Par conséquent, la capture de crabes est interdite du 16 mai au 30 septembre.

Lors de la pêche, seule la capture à l'aide de « boîtes à crabes » est autorisée. Toutefois, ces boîtes doivent comporter une ouverture laissant le passage des crabes de taille inférieure à 60 mm, permettant ainsi une pêche sélective.



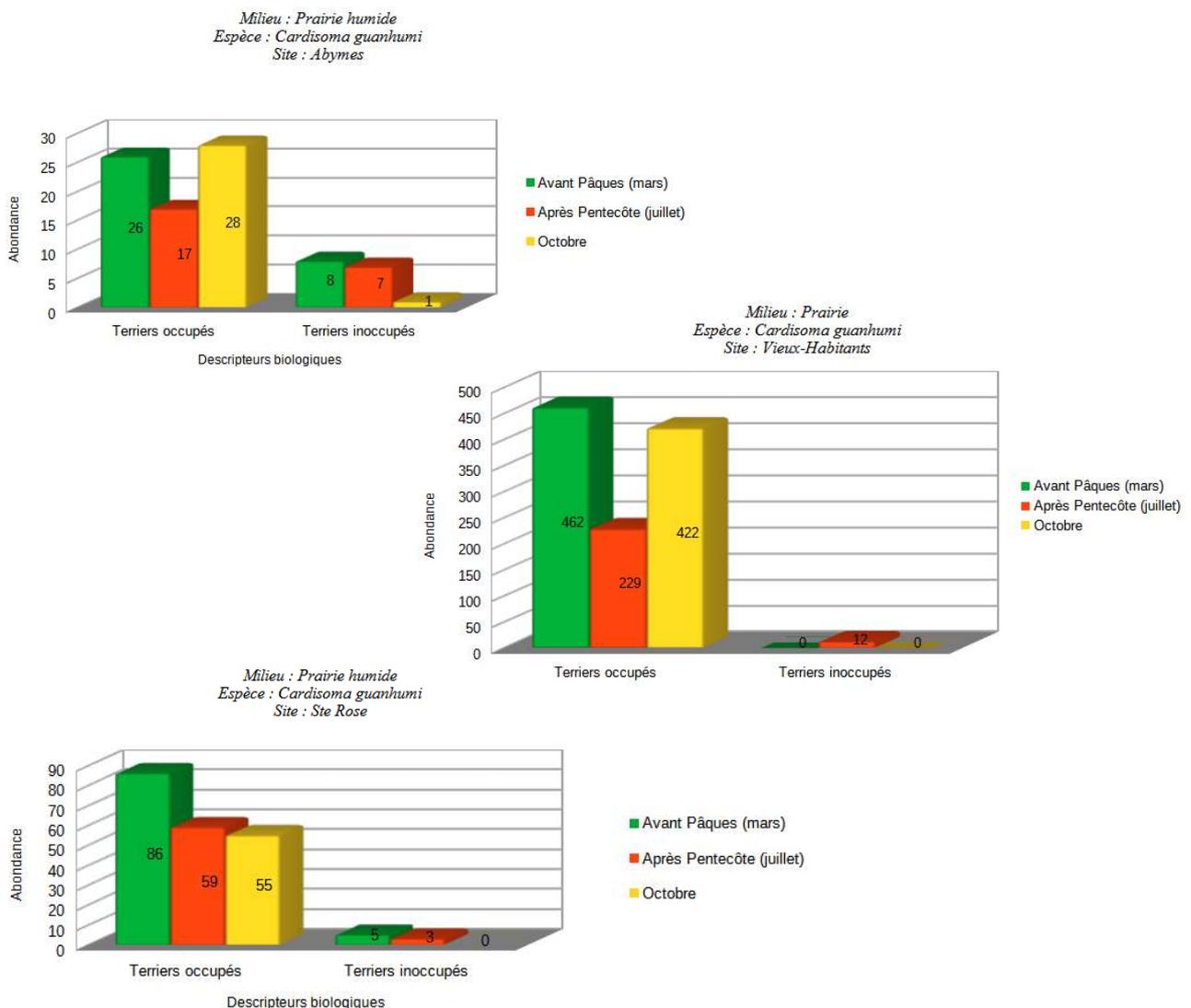
Photographie d'un Crabe de terre Crédits : S.MEGE/PNG ▲

La capture de ces crabes à l'aide de filet et/ou de produits chimiques est quant à elle interdite toute l'année.

Depuis 2017, un suivi a été initié pour estimer la densité et la dynamique des populations de *Cardisoma gunahumi* (crabe blanc) et *Ucides cordatus* (crabe à barbe) dans les différents habitats fréquentés par ces espèces sur les communes de Morne-à-L'Eau, les Abymes, Vieux-Habitants et Sainte-Rose en collaboration avec les Gardes du littoral et les Agents du Pôle marin et terrestre.

Trois relevés par an sont réalisés :

- Avant les fêtes de Pâques.
- Deux semaines après les fêtes de Pâques, afin d'évaluer l'impact des prélèvements.
- Trois mois plus tard pour évaluer la vitesse de recolonisation des terriers.



*Pour 2020, on peut noter un impact des prélèvements dans les zones de prairies humides sur les trois communes suivies pendant les fêtes de Pâques avec une chute du nombre des terriers occupés.*

*Une recolonisation des peuplements 4 mois après les prélèvements intensifs des fêtes Pascales est visible pour les communes des Abymes et de Vieux-Habitants.*

*Les données sont en cours de traitement et d'analyse.*

## MILIEUX FORESTIERS

### • Découverte d'une station de *Miconia calvenscens* en milieu naturel

Le samedi 14 mars 2020, une station de *Miconia calvenscens* (réputée être une espèce invasive des plus envahissantes) a été découverte par nos agents sur la commune de Saint-Claude; en limite de parc national. L'équipe a participé à la réflexion sur les modes d'intervention et mobilisé le Conseil scientifique pour rédiger un avis documenté, fort de nombreuses recommandations.

Photographie de  
*Miconia calvenscens*  
Crédits :

S.MEGE/PNG



La DEAL a, ainsi, pu mobiliser les crédits pour l'éradication des spécimens présents sur cette station. Le Parc n'est pour l'heure pas intervenu sur les chantiers d'arrachage et enlèvement (prestation menée par l'ONF), mais les agents gardent l'œil ouvert pour signaler toute nouvelle station.

Sur le thème des espèces exotiques envahissantes (EEE), la liste des espèces prioritaires pour le Parc national a été soumise au Conseil scientifique et sera intégrée au schéma d'intervention proposé en 2021 afin de lister les actions du Parc dans cette lutte. Le Parc participe également au groupe EEE (réunions physiques et échanges mails) piloté par la DEAL Guadeloupe, chargé d'élaborer la stratégie régionale de lutte contre ces espèces.

### • Golconde

Le projet débuté en 2016 s'est poursuivi avec la plantation de 1200 arbres en 2020. Ce projet prend de plus en plus d'ampleur et permet l'implication probable de nouveaux partenaires. Une réflexion est en cours pour revoir et améliorer la gouvernance de ce projet d'importance régionale.

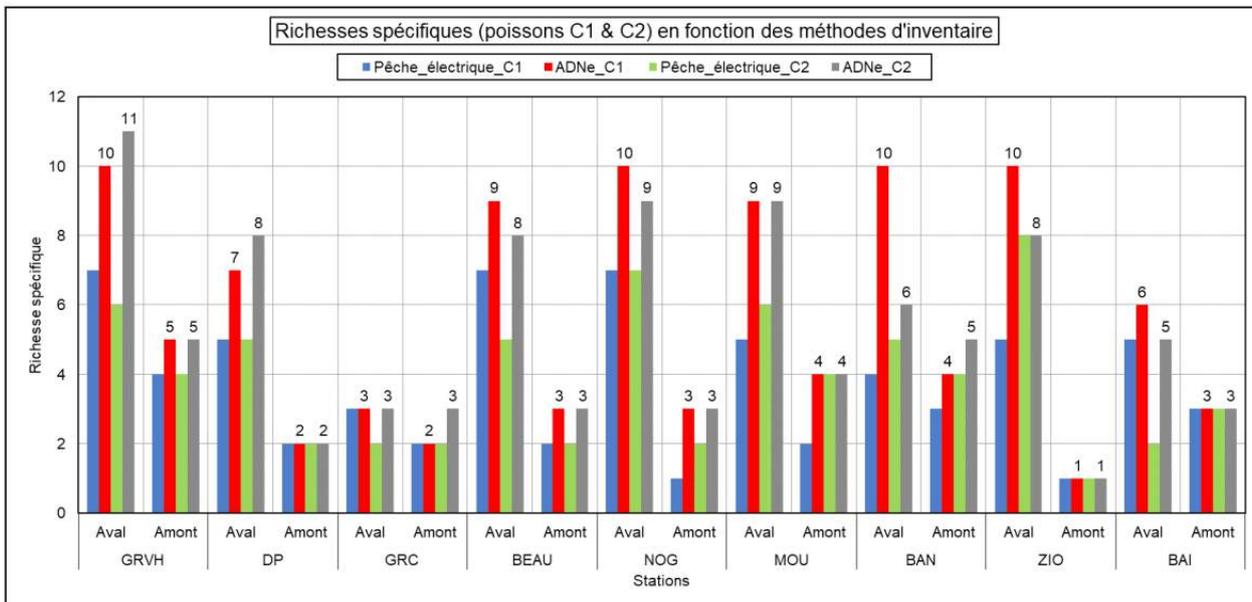
## MILIEUX AQUATIQUES

### Projet Guad3E

Ce projet vise à la mise en place d'un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques en Guadeloupe. Financé par le FEDER et l'Office de l'eau, c'est un partenariat public/privé avec le laboratoire d'analyse génétique SPYGEN et deux prestataires (EcoinEau, Marion Labeille). L'objectif de ce projet est de tester l'efficacité de la méthode d'inventaire « ADNe » sur nos milieux et sous nos latitudes tropicales. Les campagnes de terrain « saison sèche » et « saison humide » ont été réalisées en 2019.

Les résultats finaux ont été présentés en COPIL le 02/12/2020. Le projet devait répondre à une série de questions/objectifs :

- Création d'une base de données de références génétiques : la base de données est opérationnelle, le séquençage des espèces sera rendu public.
- Est ce que la méthode d'inventaire par ADNe fonctionne en Guadeloupe sur les taxons poissons et crustacés, notamment :
  - **En termes de détection espèces ?**



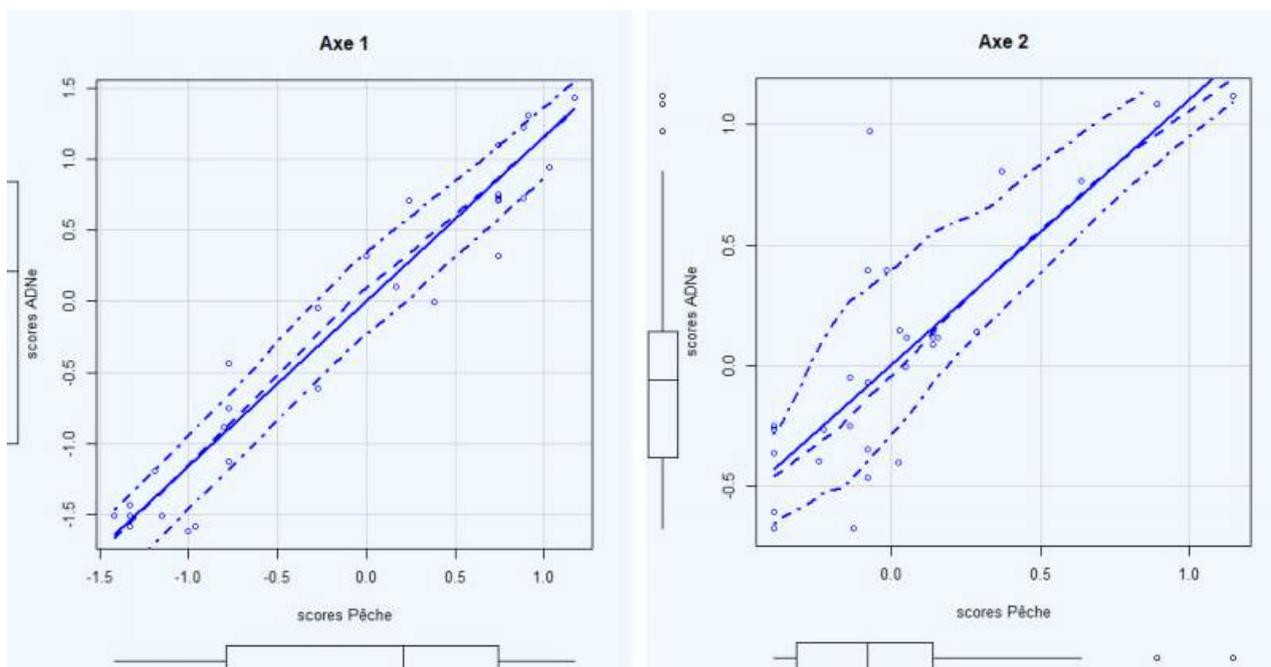
- **En termes de richesse spécifique ?**

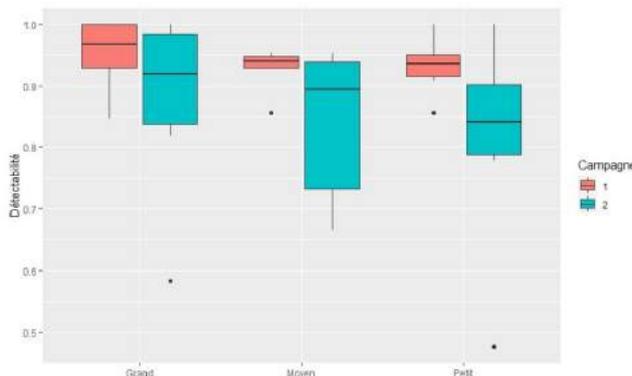
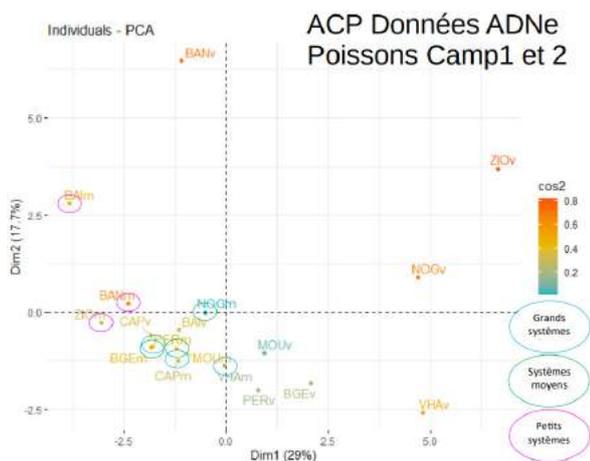
Pour les poissons, la richesse spécifique obtenue par la méthode ADNe est significativement supérieure ou égale à celle de la méthode traditionnelle sur 100 % des stations.

Pour les crustacés, la richesse spécifique obtenue par la méthode ADNe est significativement supérieure ou égale à celle de la méthode traditionnelle sur 80% des stations.

- **En termes d'assemblage des communautés aquatiques ?**

L'analyse de co-inertie montre que l'assemblage des communautés est statistiquement identique entre la méthode classique et la méthode ADNe que ce soit pour les poissons ou les crustacés.





- Combien de réplicats sont nécessaires pour l'application de la méthode ADNe aux Antilles ?  
2 réplicats sont nécessaires, ils ont été déterminés selon l'étude de Cantera et al. 2019 selon un compromis coût/bénéfice.
- A quelle période de l'année doit-on réaliser ce type d'inventaire ?  
Pour les poissons, la saisonnalité n'influence pas les résultats. Pour les crustacés, l'étude montre une meilleure détection en carême (février/mars) période de grainage des individus femelles
- La taille du système influence-t-elle la méthode ADNe ?  
Non la taille du système n'influence pas les résultats.
- Quelles sont les autres paramètres pouvant influencer la méthode ?  
La période de reproduction des espèces, la matière en suspension, le débit, l'amélioration de la base de données, la persistance du signal.

44

L'ensemble des documents de valorisation du projet sont disponibles sur : <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-actions/les-projets/projet-guad3e>.



# Protéger

Le génie des plantes en action !



## « PROTÉGER », UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DU GÉNIE VÉGÉTAL

### • Les objectifs du projet PROTÉGER - phase 2

Le projet « PROTÉGER » a pour objectif la promotion et le développement du génie végétal dans les rivières de Guadeloupe. Il vise ainsi à préserver la biodiversité des milieux aquatiques tout en protégeant la population et leurs biens des risques encourus lors des crues de rivière ou des événements cycloniques

La première phase du projet conduite par le Parc national de la Guadeloupe de 2016 à 2018, a permis de définir 12 types de ripisylves et de retenir 30 espèces à fort potentiel pour une utilisation en génie végétal.

**L'objectif de la phase 2 du projet « PROTÉGER » (2019-2022) vise à une caractérisation plus précise des espèces sélectionnées lors de la phase 1 et à une définition des techniques de génie végétal utilisables sur les berges de nos cours d'eau.**

### • Les partenaires et financeurs du projet

Cette seconde phase (2019-2022) est pilotée par le Parc national de la Guadeloupe, en partenariat avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), et l'Université des Antilles (UA).

**Ce projet de près d'un million d'euros est financée par l'Union Européenne via son Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 630 270€, par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) à hauteur de 150 000 € et par les 3 co-pilotes du projet sur fonds propres à hauteur de 194 819 €.**

### • Une gestion politique bien établie en 2020

La gouvernance du projet est assurée par deux instances : un Comité de pilotage et un Comité technique. Le premier regroupe annuellement les acteurs de la gestion et de la préservation des cours d'eau en Guadeloupe, ainsi que les financeurs, et propose des orientations stratégiques du projet.

Le Comité technique, est quant à lui composé des trois copilotes du projet. Il se réunit trimestriellement et s'occupe des aspects techniques et scientifiques du projet.



◀ Photographie de l'Expérimentation bouturage sur le site de l'INRAE Centre Antilles-Guyane (Crédit @ De Danieli - PROTEGER)

### • Un programme scientifique dense

Dans le cadre du projet protéger, une étude sur la rivière Lézarde a été initiée entre janvier et juin 2020. Elle consistait à mettre en œuvre un état initial du site sur les espèces végétales et animales aquatiques (poissons et crustacés) et à définir l'influence des différents cortèges floristiques de la ripisylve sur la composition des communautés aquatiques (poissons et crustacés).

Pour cela, le Parc national de la Guadeloupe a encadré un stage de Master 2 (Paul Colin - Université An-tilles). A cause de la crise sanitaire, seulement 6 réplicats sur 123 ont pu être réalisés.

L'étude montre que certaines associations sont possibles entre flore/faune comme entre *Mimosa pigra* et *Xiphocaris elongata*.

Mais au vu des autres résultats, la plupart des autres associations semblent être dues aux variables environnementales elles-mêmes.

En effet, la présence de la ripisylve influence les paramètres environnementaux comme l'ombrage, la température de l'eau, l'oxygénation, le PH.

Pour conclure et au vu des données récoltées sur 6 réplicats réalisés sur 12, les cortèges floristiques influent sur les variables environnementales créant des micro-habitats, qui eux-mêmes attirent des espèces en fonction de leur besoin pour former une communauté aquatique spécifique.

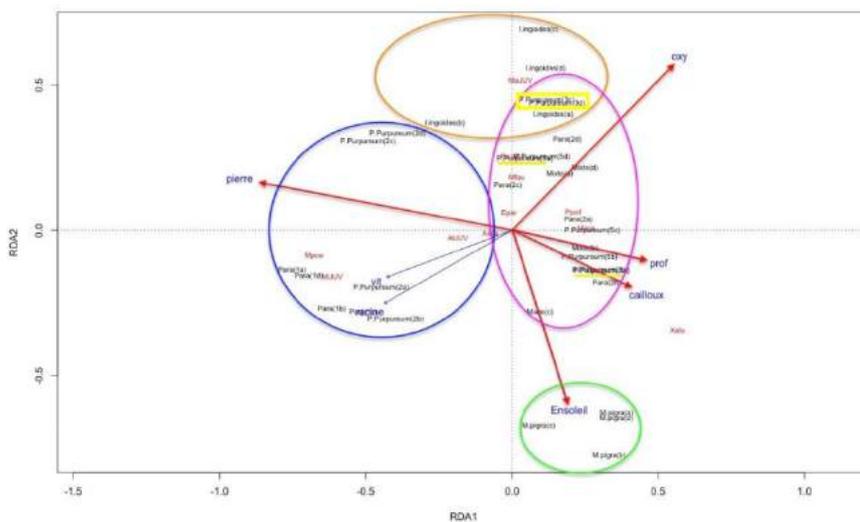


Figure 17 : Analyse de redondance associant la matrice de données faunistique des cortèges et la matrice de données des variables environnementales des différents cortèges floristiques

L'étude est disponible sur :

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/les-rapports-scientifiques>,

L'année 2020 a donné naissance à une expérimentation de grande ampleur sur la multiplication végétative d'espèces indigènes. Les capacités de bouturage de 23 espèces ligneuses, semi-ligneuses et herbacées qui se sont enracinées lors des expérimentations préliminaires ont été testées.

Ainsi, près de 400 boutures ont été collectées sur le terrain entre les mois d'août et novembre 2020 ! Les excavations auront lieu au cours du 1er semestre 2021 qui permettront de mesurer différentes caractéristiques morphologiques des boutures (masse racinaire, etc.).



▲ Photographie Expérimentation bouturag

### • Vers les premiers chantiers en génie végétal de Guadeloupe !

Des chantiers pilotes, d'abord de petite taille puis plus ambitieux, sont programmés dans le cadre du projet « PROTÉGER », en partenariat avec la Région Guadeloupe, dans le cadre de son programme pluriannuel de travaux. Ils permettront de tester en conditions réelles les espèces et techniques retenues pour mettre en œuvre le génie végétal en Guadeloupe.

L'équipe du projet « PROTÉGER » a pu apporter son expertise et accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la conception des premiers chantiers en amont de la rivière Lézarde, qui verront le jour au cours du premier semestre 2021.

### • Les partenaires et financeurs du projet

La stratégie de Communication du projet se décline autour de la problématique suivante : Comment faire prendre conscience de la nécessité d'utiliser le génie végétal auprès des décideurs politiques ?

Le site internet du projet a été lancé mi 2020 (<https://genie-vegetal-caraiibe.org>) et a engendré en 6 mois plus de 2700 vues. Le projet est également représenté sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, où il compte respectivement 145 et 155 abonnés.

Le projet devait être présenté lors de deux conférences qui ont été reportées en 2021 (5ème conférence internationale sur le génie végétal, Bern, Suisse et 3ème congrès sur la restauration, la réhabilitation et la re-naturation, à Québec - Canada).

Un article scientifique a par ailleurs été accepté dans la revue Journal of Tropical Forest Science ; il porte sur « Control of native species asexual propagation for soil bioengineering applied to riverbank protection in the west Indies » et devrait être publié en 2021.

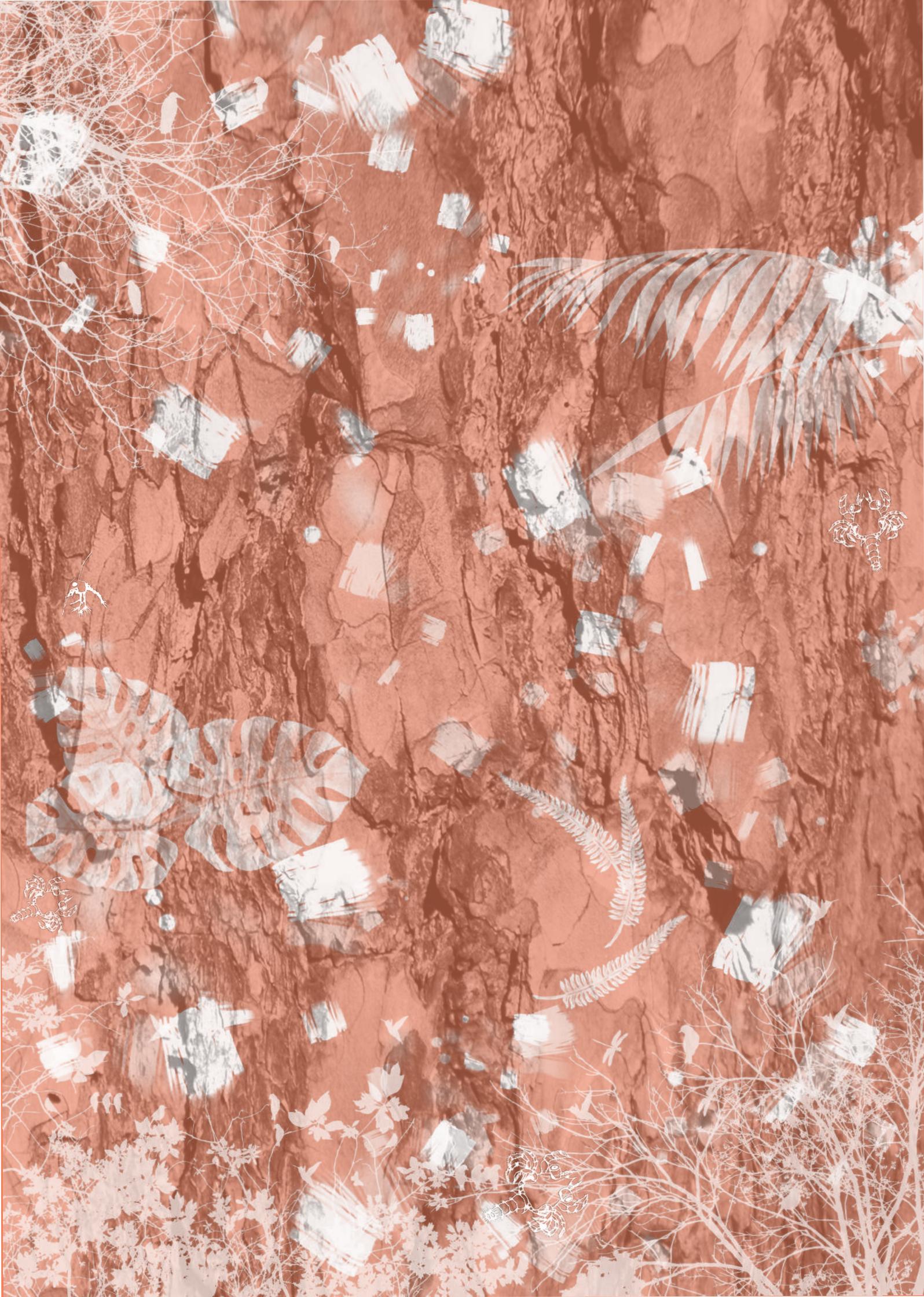
### • Perspectives 2021

L'année 2021 permettra la fin des expérimentations ex-situ, le lancement des premiers chantiers pilote réalisés en utilisant des techniques de génie végétal, et la mise en œuvre d'opération de formation à ces techniques sous la forme de « chantier-école », dans le cadre des fiches actions des chartes de territoire.

## 2.3 Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

INDICATEURS 2-2	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>2-2 (indicateur libre) :</b> Nombre d'actions de gestion et de restauration écologique en faveur des milieux prioritaires (terrestre et marin)	5	4

INDICATEURS 2-3	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>2-3 (indicateur libre) :</b> Nombre d'éléments gérés et restaurés du patrimoine paysager et culturel	4	4



3.

# ACCOMPAGNER

- P.50** *Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles*
- P.50** *Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature*
- P.54** *Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin*
- P.54** *Autres accompagnement des acteurs*



## 3.1 Accompagner des acteurs

sur l'agriculture et les filières agricoles

Des organisations professionnelles agricoles (ASSOFWI, Mon Panier Bio Guadeloupe, AP2A) ont bénéficié d'une mesure exceptionnelle dans le cadre du plan « Relance économique en Aire d'Adhésion » (cf. § 5.1) pour investir dans des équipements qui leur permettent de réaliser les adaptations nécessaires en matière de transition agroécologique ainsi que de relocalisation des systèmes alimentaires locaux.

Chaque organisation professionnelle a bénéficié de 7 000 € pour acquérir des matériels de transformation (moulins à farine par exemple) ou de conservation des productions (chambres froides en particulier).

Les dynamiques de développement agricole et rural engagées depuis 2016 ont été poursuivies malgré le contexte sanitaire, et la fête des pois a eu lieu en janvier 2020. Le travail autour des pois et protéagineux locaux a été approfondi par la commande d'une étude relative aux conditions d'émergence d'une dynamique territoriale au-delà des initiatives naissantes.

Cette étude aborde les aspects de production, de commercialisation et d'organisation des acteurs de la filière sur le territoire concerné. L'étude sera livrée en 2021 après une séance de restitution.

La participation du PNG au collectif VALAB (Valorisation écosystémique intégrée de l'AgroBiodiversité en forêt de Guadeloupe), qui recherche les conditions soutenables pour une activité agricole en sous-bois, est toujours active.

Outre la synthèse des travaux dans le cadre du projet VALAB, la suite (RAKOON) a été formalisée et déposée à l'autorité de gestion pour une demande de co-financement au titre du FEADER.

▼ Photographie de chambres froides achetées par ASSOFWI dans le cadre du plan de relance. Crédits : YATALYS



Le PNG, au même titre que d'autres partenaires, investira la coordination du projet et se retirera de l'expertise écologique qui reviendra à un prestataire bien ancré sur le territoire. La présence du James Hutton Institute dans le consortium est renforcée dans cette partie du projet.



▲ Photographie de "paniers bio" lors d'une animation avec les agents du PNG. Crédits : A.LARADE/PNG

## 3.2 Accompagner des acteurs

sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

(hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3)

### MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL

Dans le cadre du plan « Relance économique en Aire d'Adhésion », le PNG a acheté des produits et des prestations aux entreprises qui bénéficient de la Marque *Esprit Parc National* afin de les mettre à disposition gratuite des Centres Communaux d'Actions Sociales des communes composant l'Aire d'Adhésion (50 produits et 40 prestations par commune).

Ce sont 84.000,00 € qui ont pu participer au maintien de la trésorerie de ces entreprises.

Ces dernières ont également eu la possibilité de mobiliser 1.000,00 € chacune pour optimiser et mettre à jour leurs outils numériques de promotion et de vente à distance. Cette opportunité a été saisie par 22 entreprises bénéficiaires de la Marque *Esprit parc national*.

En octobre et décembre 2020, s'est tenu un shooting photo des bénéficiaires de la Marque *Esprit parc national*, une courte interview et des prises de vues de leurs activités dans le cadre d'une campagne promotionnelle. Cette action s'inscrit dans le plan de relance post-covid, elle vise à valoriser la marque et par conséquent permettre de relancer l'activité des bénéficiaires.

Ce sont 32 bénéficiaires sur 45 qui ont été mobilisés pour le shooting photo, qui s'est déroulé au Jardin d'eau. La diffusion des photos et vidéos réalisés permettront de faire la promotion de la marque *Esprit parc national* à travers les réseaux sociaux du Parc national ou encore à travers les médias. La campagne promotionnelle se poursuit en 2021.

## SCHÉMA D'INTERVENTION OPÉRATIONNEL (SIO) DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN

La phase opérationnelle du schéma repose en grande partie sur le partenariat entre le PNG et les communes. En complément des rencontres en 2019, nous avons poursuivi nos échanges sur le schéma avec les communes du GCSM, en même temps que le travail sur les mouillages qui font partie des actions à mettre en œuvre.

La baisse importante de fréquentation des espaces maritimes par les acteurs professionnels en lien avec la crise COVID a fait passer les actions du SIO au second plan des priorités.

Certaines actions des plans de relance post-covid pourraient contribuer à renforcer la dynamique du SIO comme les projets de plateformes flottantes du Cluster maritime.

L'implication constructive des EPCI, en Grande-Terre principalement, permet d'enrichir les échanges mais augmente également le temps de la concertation sur les opérations à mettre en œuvre.

## REDEVANCES

Au terme d'une concertation entre avril et septembre 2018, un groupe de travail, constitué d'Administrateurs du Parc national de la Guadeloupe, de membres du CESC (Conseil Économique Social et Culturel), de représentants des services de l'État et de représentants des prestataires touristiques, a fait la proposition suivante au bureau du Conseil d'Administration pour l'instauration d'une redevance pour les activités commerciales en cœur de Parc marins (à l'exclusion de celles payant la taxe Barnier) :



◀ Photographie de l'intervention d'un agent du PNG dans le cadre de la mise en place d'une taxe environnementale (Taxe Barnier).  
Crédits : M.JEAN/PNG

- Tarif de la redevance de 1 € par sortie ou par plongée. Exonération pour les groupes scolaires.
- Déclaration journalière avec un paiement mensuel 30 jours fin de mois.
- Date de mise en application au 1er janvier 2020.

Suite à ces propositions, par délibération du 9 novembre 2019, le bureau du Conseil d'Administration avait décidé de :

- La mise en place d'une redevance de 1€ par sortie ou par plongée.
- La mise en place d'une redevance de 0,50 € pour les groupes scolaires.
- Une déclaration journalière avec un paiement mensuel 30 jours fin de mois sera effectuée par les prestataires concernés par la redevance à l'agent comptable du Parc national de la Guadeloupe.
- La mise en application de ladite redevance au 1er janvier 2020.

Au cours d'une réunion de présentation du dispositif aux prestataires touristiques le 27 janvier 2020, ces derniers ont contesté les décisions du groupe de travail.

Les prestataires ont posé de nombreuses questions comptables et fait valoir des observations de nature juridique susceptibles de fragiliser la position du Parc national de la Guadeloupe.

Par prudence, le Directeur a suspendu la mise en place de la redevance le temps de procéder aux expertises juridiques nécessaires et nous avons missionné un cabinet d'avocats.

Il ressort des principales conclusions du cabinet que :

1. Le Parc national peut instituer une redevance pour les activités commerciales exercées dans les cœurs marins.
2. Cette redevance pour service rendu devrait correspondre à la contrepartie d'un service identifié par le Parc bénéficiant aux opérateurs touristiques et ne relevant pas d'une mission incombant par nature à l'État. L'absence d'identification d'un véritable service rendu exclurait toute possibilité d'instaurer une redevance à ce titre.
3. Le montant de la redevance doit correspondre à la juste valeur du service rendu au regard des avantages tirés par le bénéficiaire, à savoir notamment les avantages économiques
4. Suspendre la mise en place de la redevance telle que prévue initialement a été une décision raisonnable pour éviter un contentieux avec les prestataires.

En conséquence, une nouvelle proposition pour information a été présenté au bureau du CA le 11 décembre 2020.

Pour valider et appliquer le nouveau dispositif, il est préférable d'attendre le retour à la normale de la situation économique.

## FORMATION

Le PNG a participé à deux sessions du Brevet d'Aptitude à la Conduite des Petits Navires (BACPN) en janvier et en mai. BACPN organisé par l'entreprise TOP 50 SAS à la marina de Pointe-A-Pitre représentée par Luc COQUELIN.

L'intervention du PNG de 4 heures avait pour but de présenter la gestion de l'espace portuaire et du littoral, la prévention des conflits liés aux différents usagers en mer ainsi que les arrêtés préfectoraux en vigueur. Le nombre total de candidats était de 23 pour les deux sessions.

*Le BACPN permet d'exercer la fonction de capitaine ou matelot sur des navires à moteur de moins de 12 mètres, effectuant une navigation à moins de 6 milles du point de départ en transportant au plus 12 passagers.*

### • Réorganisation du cadre de délivrance des autorisations et du mode de gestion administrative des dossiers d'activités commerciales en cœur

Cette année nous avons engagé une refonte totale du mode de gestion des autorisations d'activités commerciales en cœur de parc. La baisse d'activité économique des acteurs marins liée à la COVID-19 a permis de proposer la création d'une base réglementaire qui comprend les éléments suivants :

- Arrêté de la directrice du PNG concernant les « Modalités de délivrance et de gestion des autorisations d'activités commerciales dans les espaces marins classés en cœur de Parc national »
- Document de constitution de demande d'autorisation transmis lors de la demande d'instruction
- Grille d'évaluation de l'activité qui doit être validée par un agent du PNG lors de la période d'essai d'1 mois avant délivrance officielle de l'acte d'autorisation.

En conséquence, en 2021, toute autorisation d'activité commerciale en cœur de parc sera donc instruite selon les règles édictées ci-dessus.

En outre, un outil de gestion informatisé accessible sous intranet pour gérer les demandes d'autorisations sous format de base de données proposé par le pôle marin et développé par le SI du PNG.

Cette application accessible à tous les agents du pôle marin offre de nombreuses possibilités pour la consultation des dossiers existants, la saisie des nouvelles demandes et le traitement cartographique en cas de besoin sous SIG.

*Elle permet des recherches par mots clés et offre une rapidité de traitement, de contrôle et de suivi de chaque prestataire. L'application sera accessible sur la tablette numérique mise à disposition dans les navires du Parc ce qui facilitera le travail des agents en cas de contrôle sur le terrain.*

## 3.3

### Accompagner des acteurs

*sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme*

*(y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)*

Confère 1.1

## 3.4

### Accompagner des acteurs

*sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale*

Du fait de la gestion de la pandémie, l'appel à projets Laliwondaj' ainsi que les projets dits « récurrents » n'ont pu être programmés en 2020, le report des fonds alloués à ces projets ont été consacrés au plan de relance post Covid.

## 3.5 Accompagner des acteurs

sur la pêche professionnelle en milieu marin  
(y compris pisciculture)

En 2020, le Parc national de la Guadeloupe (PNG) en partenariat avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Îles de Guadeloupe (CRPMEM-IG) a poursuivi la distribution des bagues et des bouées initiée en 2019.

A la différence de 2019, nous nous sommes rendus dans les communes pour remettre les bouées non récupérées par les pêcheurs en 2019.

Ainsi, 18 marins pêcheurs ont reçu chacun 20 flotteurs de couleur jaune et 40 bagues immatriculées. Cette action permet une meilleure reconnaissance des engins de pêche déclarés et évite la destruction des engins par les gardes.



◀ Photographie d'une  
Sortie des ilets de  
Sainte-Rose. Crédits :  
D.BALTIDE/PNG

## 3.6 Autres accompagnement des acteurs

(gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...)

### • **Projet MELIGUA (accompagnement apiculteurs) :**

En Guadeloupe, le miel de *Melipona* était bien connu des anciens. Ils l'appelaient « Myel ti poban ». Cette petite abeille endémique produit peu de miel, mais de très haute qualité, très parfumé, qui est connu pour ses propriétés thérapeutiques.

Le projet Méligua « Écologie et biologie du Po' Ban de Guadeloupe, *Melipona variegatipes* Gribodo, 1893, et potentialités de développement de la méliponiculture en Guadeloupe », en partenariat avec l'association APIGUA et soutenu par l'Europe via le FEDER, consistait à étudier la faisabilité de l'exploitation mellifère de cet insecte endémique.



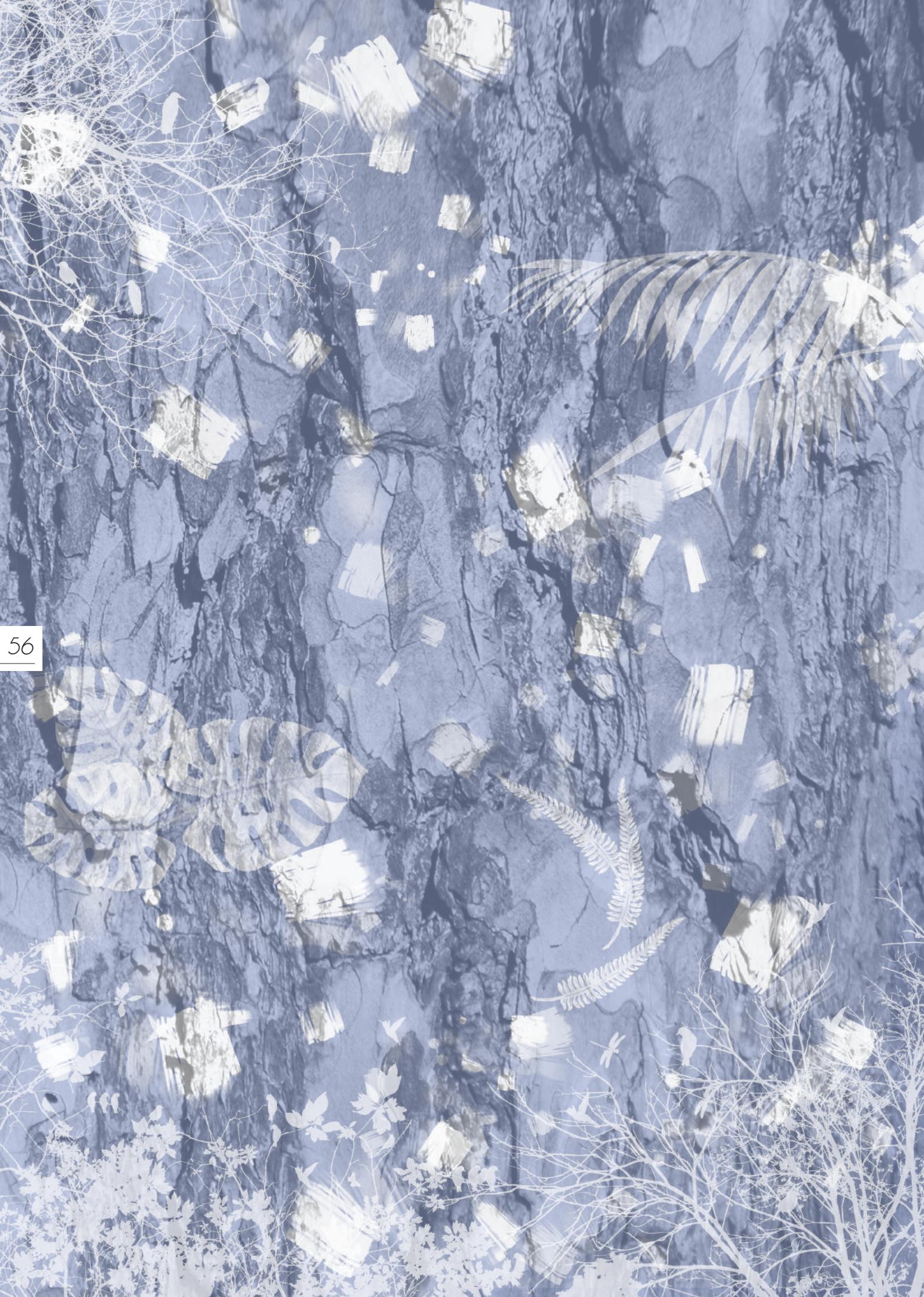
▲ Photographie d'une abeille mélipone Crédits : P. et C. Guezennec

La présence de cette espèce et la collecte de miel dans les colonies sauvages sont attestées depuis 1630 en Guadeloupe.

Malheureusement, si l'écologie et la biologie de cette espèce ont pu être améliorées grâce à ce projet, de nombreux problèmes persistent quant à la possibilité de développer la méliponiculture en Guadeloupe, et notamment la division des colonies. Le guide technique prévu n'a pour l'instant pas été édité.

En 2020, notre actions s'est concentrée sur la récupération des résultats, et l'accompagnement de l'association partenaire dans la production des justificatifs pour le FEDER.

INDICATEURS GLOBAUX 3-1 À 3-9	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>3a1 - Agriculture :</b> Nombre d'action d'accompagnement de projets d'agro-écologie	3	4
<b>3a2 - Tourisme :</b> Nombre d'action de sensibilisation des acteurs du tourisme durable	7	1
<b>3a3 - Aménagement et urbanisme :</b> Nombre d'ABC réalisés	5	0
<b>3a4 - Culture et savoir-faire :</b> % d'action culturelle porté par l'appel à projet « laliwondaj »	18	0
<b>3a5 - Pêche professionnelle :</b> Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la convention avec le CRPMEM	4	1
<b>3b :</b> Nombre de contrat de partenariats signés correspondant à la marque <i>Esprit parc national</i> tous domaines confondus	40 produits	166





# SENSIBILISER

- P.58** *Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire*
- P.59** *Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire*
- P.64** *Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public*
- P.67** *Outils de communication de l'EPPN*



◀ Photographie d'une animation à la plage de Babin - Crédits : D.BALTIDE

## 4.1 *Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires - public scolaire (dont scolaires résidents hors périmètre du parc)*

**La crise due à la COVID 19 a fortement impacté les actions pédagogiques dès le mois de Février 2020.**

**En effet, toute sortie scolaire a été annulée dès cette date. Celles-ci n'ont pu reprendre qu'à la rentrée de septembre 2020.**

Le PNG intervient auprès des scolaires de deux manières distinctes :

- par le financement de projets pédagogiques
- par l'intervention en classe et sur le terrain en animation des projets de classe ou d'école.

Les deux dispositifs peuvent être cumulés pour la réalisation d'un projet.

L'arrivée du nouveau référent pédagogie dans l'établissement en lien avec la réorganisation H2020 a permis de redynamiser le financement de projets et les conventions liant le PNG aux établissements scolaires. Cette année l'établissement aura ainsi financé 17 projets portant sur la biodiversité marine et terrestre.

Au total, cette année ont été accueillis 200 élèves sur la participation à 6 projets pédagogiques (1 classe de maternelle, 8 classes de primaire, 2 de collège). Pour la première fois, le parc national de la Guadeloupe a également accompagné un hôpital de jour lors d'une découverte de la mangrove avec des enfants autistes.

L'année 2020 a également été l'occasion du renouvellement de la convention liant le Parc national de la Guadeloupe et le rectorat dans le cadre du forum de l'Environnement et du Développement Durable.

A cette occasion, les agents du Parc national auront sensibilisé environ 240 élèves du collège Lamatelière de Goyave.

Des scolaires de 3ème ont été accueillis en stage d'immersion professionnelle pour une découverte des métiers de l'établissement.

### LE PROGRAMME D'ANIMATION :

Les restrictions dues à la pandémie limitant les possibilités de réaliser des animations vers le Grand public, le parc national de la Guadeloupe a adapté son offre vers les scolaires.

Ainsi, l'animation Mythes et Croyances traditionnellement réalisée à la maison de la forêt en octobre a été réalisée dans une école de la commune de Capesterre Belle Eau.

Après un atelier de fabrication de « Chaltouné » les 40 élèves ont été sensibilisés à l'utilisation traditionnelle du bambou et à son aspect envahissant.

Un conteur est également venu présenter l'aspect culturel de la manifestation en contant les personnages mystiques et mythiques (ti sapotiy, la diablès et autres...).

*La période des fêtes de fin d'année est traditionnellement marquée par une animation à la Maison de la Forêt "Noël en Guadeloupe".*

*Là encore, l'animation s'est reportée sur des scolaires où une matinée d'animations autour des jeux d'autrefois réalisés avec des matériaux recyclés a été proposée. 138 élèves ont pu profiter de cette manifestation.*

## 4.2

### Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Le 22 février 2020, dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) nous avons organisé une présentation des actions du PNG dans le GCSM en particulier sur Christophe et Fajou autour des problématiques de gestion et de préservation de l'avifaune. 5 rotations de 2 heures environ avec un navire du PNG pour 36 visiteurs au total.

#### NCD : LA DÉCOUVERTE DES PATRIMOINES

En favorisant une découverte des patrimoines : naturel et culturel, « Nature et Culture en Découverte » participe à la mission des Parcs nationaux de sensibiliser le tout public à son environnement et aux problématiques afférentes.

Généralement ce programme a lieu toute l'année avec un temps fort pendant les grandes vacances scolaires des mois de Juillet et Août. L'objectif est d'inciter le grand public à une découverte singulière et authentique grâce à :

- Des animations proposées par l'équipe des agents d'accueil et d'animations sur les sites d'accueil du parc. Cela peut-être des jeux, dans animations-nature, des expositions et aussi des activités faisant appel à des prestataires du domaine culturel.
- Des activités réalisées par des professionnels ou des personnes ressources dans leur champs de compétences.

Ces activités ont lieu dans l'aire d'influence du PNG : en cœur de parc national bien sûr, mais également dans les communes ayant adhéré à la charte de territoire.

#### PROGRAMME HORS VACANCES :

L'année 2020 fut particulière, et le programme n'a pas dérogé à la règle.

Nous avons dû l'adapter face à la situation sanitaire sur le territoire. Nous avons opté pour multiplier les interventions au sein des établissements scolaires autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable, sans délaisser l'aspect culturel.

Les activités présentées lors de ce programme d'animation sont donc présentées en 4.1.

*Photographie de l'animation Mythes et Croyances à l'école de l'Habituée. Crédits : PNG*



## LA THÉMATIQUE.

La programmation de « Nature et Culture en Découverte », singulièrement pendant le temps fort des grandes vacances est conçue autour de thématiques faisant le lien entre la Nature et la Culture.

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, si particulière, nous avons choisi la thématique suivante : **Nature et Culture en découverte « Notre Essence..ciel ! »**. A travers cette thématique, l'objectif affiché était de permettre à tout un chacun de s'adonner à la joie de découvrir ce qui caractérise le territoire et celui qui y vit.

En effet, après analyse, nous avons voulu sensibiliser les participants de ce programme à ce qui fait la singularité de notre archipel à travers la mise en place d'ateliers artistiques, culturels, mais également à la découverte de ce patrimoine naturel et des paysages.

Le terme Essence renvoie à la nature profonde des choses, et l'interjection Ciel !!! est là pour marquer la détermination, et l'engagement véritable dont devrait faire preuve tout guadeloupéen.



Photographie observation des lucioles  
Crédits : A.MERLE/PNG ▲

## LES ANIMATIONS : LES CHIFFRES-CLÉS

Cette période post-covid, est marqué par la volonté de l'établissement d'être présent dans l'offre de loisirs des grandes vacances à travers son programme d'animations. Dans son élaboration, l'accent a été mis dans le respect des consignes inhérentes à la crise sanitaire (ateliers limités en nombre de participants), mais aussi de permettre à tous les visiteurs du Parc, de profiter de ce retour à la nature, au plein air à travers la mise en place de la « chasse aux trésors Esprit parc national ».

A noter afin d'avoir tous les éléments d'analyse des chiffres ci-dessous, que le programme était plus court (3 semaines au lieu de 5), et soumis à la limitation du nombre de participants.



Photographie de plantation d'arbres  
intergénérationnelle aux Abymes - Crédits :  
J.BAJAZET/PNG ▲



Photographie d'une animation bleu nature  
découverte du milieu marin Crédits :  
E.DELANNAY/PNG ▲

Le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend donc des activités réalisées par des prestataires. Elles se déclinent en 3 types : les sorties naturalistes en milieu terrestre « Vert Nature », en milieu marin « Bleu Nature », et les activités culturelles « Culture ».

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, peinture, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes.

Les prestataires œuvrent en général dans la valorisation des patrimoines naturel et culturel et nous travaillons avec eux en amont afin que l'activité qu'ils proposent soit la plus en adéquation possible avec le thème développé par la programmation.

Pour cette édition, sur 51 créneaux d'activités, 27 prestataires sont intervenus et une liste d'une vingtaine de marqués « Esprit parc national » à laquelle nous avons acheté des lots et récompenses. L'objectif étant d'offrir une visibilité à nos partenaires, mais aussi à contribuer à notre échelle à leur relance économique. En partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles, 7 artistes (peintres, maquettistes, céramistes) ont pu proposer des ateliers initiatiques dans le cadre du dispositif vacances apprenantes.

Notons que 14 communes de l'aire d'adhésion ont accueilli ces activités.

#### • **Fréquentation et satisfaction**

*6666 personnes ont fréquenté les sites d'accueil durant la période du programme :*

5021 personnes sur le site des chutes du carbet, ... à la Maison de la Forêt.

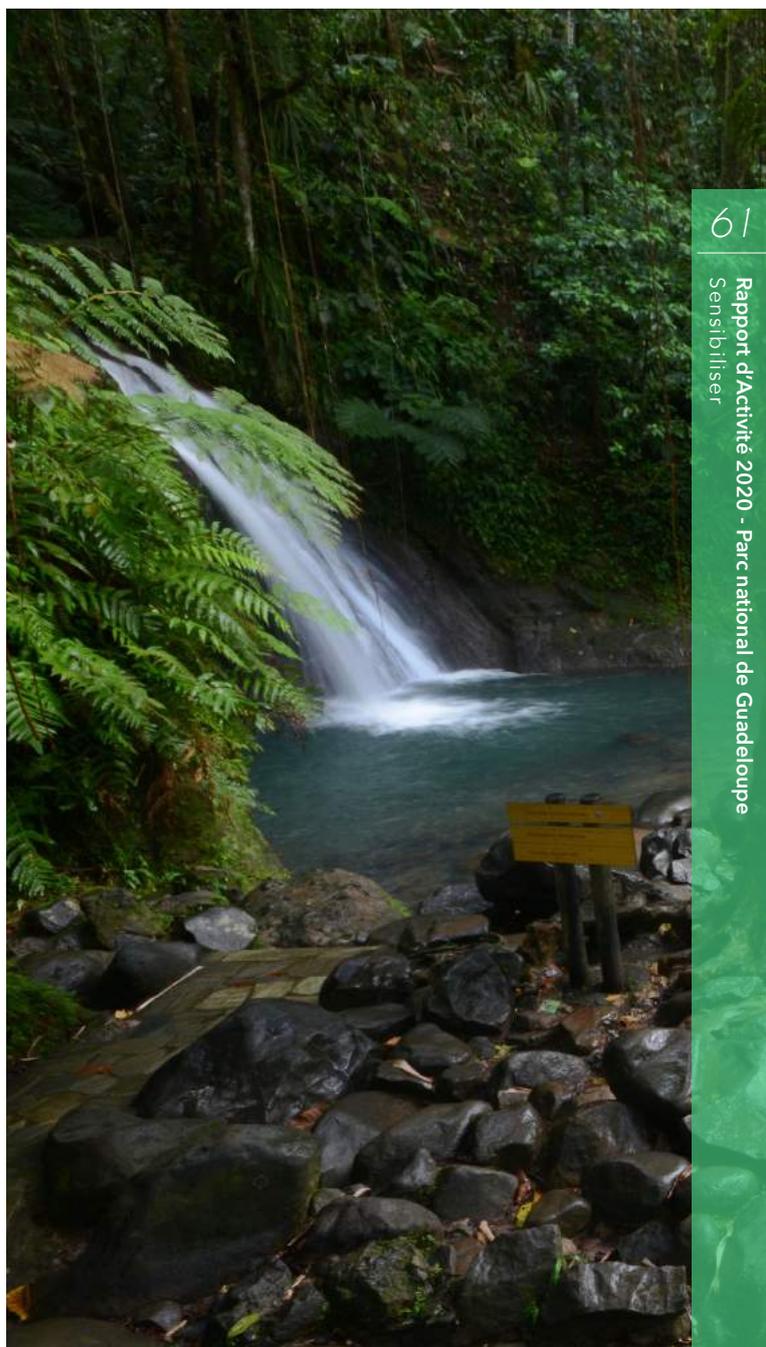
On constate une diminution des chiffres qui est le résultat de situation sanitaire difficile.

Cependant, il est à noter que la mise en place de l'animation intitulée « la chasse aux trésors Esprit parc national » a contribué à augmenter la fréquentation de certains sites de randonnée tels que :

- le grand étang
- la cascade paradis
- les bains chauds de Matouba
- la mamelle pigeon

En effet, le nombre de participants et de retours de « chasseurs de trésors » via les réseaux sociaux du parc, témoigne de l'engouement suscité par cette activité.

*Photographie de la cascade aux écrevisses.  
Crédits : J.P. VANTIGHEM*



• Activités « Prestataires »

CHIFFRES CLES	VERT NATURE	BLEU NATURE	CULTURE	TOTAL
Nombre de prestataires	16	2	9	27
Nombre de prestations*	28	3	28	51
Nombre de Places Département	30	12	15	57
Nb de créneaux accessibles aux PSH	7	11	4	22

Sur l'ensemble du programme, nous avons eu plus de 737 personnes pré-inscrites aux activités via la plateforme PNG : 248 masculin (33,7%), 489 féminin (66,3%).

Sur les 51 activités proposées, 45 ont été complètes, 3 avec un taux de remplissage de plus 97 %. Le faible taux de remplissage sur les activités bleu nature s'explique par leur faible nombre durant le programmes (2 séances).

Ainsi, l'absence de peu de participants inapte fortement le taux qui nest pas représentatif du taux normal de participation.

Trois activités ont été malheureusement annulées pour des raisons liées à la météo (vigilance orange). En résumé, nous avons eu un taux de participation aux animations de 86% soit 509 participants sur 589 places disponibles.

Quand nous faisons l'analyse par thèmes, nous retrouvons le tableau suivant :

	VERT NATURE	BLEU NATURE	CULTURE	Global
Effectif maximum	247	58	284	589
Nombre d'inscrits	236	56	281	573
Taux d'inscription	96%	97%	99%	97%
Nombre de participants	204	37	268	509
Taux de participation	83%	64%	94%	86%

Par ailleurs, l'analyse effectuée par le biais d'un questionnaire remis aux participants à l'issue des activités, permet de mettre en évidence certaines données (voir tableau ci-dessous).

En effet, nous remarquons que la grande majorité des participants de ce programme d'animations sont originaires de la Guadeloupe soit 87,13 %. Nous constatons également que nous possédons une belle marge de progression en terme de satisfaction au niveau de l'accueil, car seuls 76,95 % des sondés en sont satisfaits.

A contrario, le choix des animations recueille l'adhésion des participants, avec une satisfaction globale de l'ordre de 91,92 %.

Originaire de Gpe	112	28	151	291
%	84,21%	100,00%	87,28%	87,13%
Originaire Hx	12	0	9	21
%	27,27%	0,00 %	5,20 %	6,29%
Famille	63	21	84	168
%	47,37%	75,00 %	48,55 %	50,30%
Satisfaction globale Accueil	107	24	126	257
%	80,45 %	85,71 %	72,83 %	76,95 %
Satisfaction globale Animation	120	27	160	307
%	90,23 %	96,43 %	92,49 %	91,92%
Enrichissement Connaissance de la Gpe	132	28	163	323
%	99,25 %	100,00 %	94,22 %	96,71%
Découvertes des missions PNG	99	23	114	236
%	74,44 %	82,14 %	65,90 %	70,66%
Ne connaissaient pas le prestataire	107	23	144	274
%	80,45%	82,14%	83,24%	82,04%

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

### • Les moyens humains

Les moyens humains étaient constitués :

- 1 équipe de personnels permanents : 6 agents d'accueil et d'animation et 1 responsable d'accueil et d'animation. Ils étaient sur les sites d'accueil et encadraient les activités « prestataires » ;
- 1 équipe de 2 saisonniers pour 1 mois, ils assuraient l'encadrement des animations, la gestion des participants (inscriptions, présences...), mais également la présentation de l'établissement et ses missions.
- 1 stagiaire qui a participé aux d'inscriptions.
- 1 assistant de communication, qui avait la charge d'alimenter les différents réseaux du parc en contenu, mais également de répondre aux différentes sollicitations des participants à la chasse aux trésors Esprit parc national.

Cette année, nous avons fait le choix de recruter des saisonniers formés spécifiquement au tourisme et à l'accueil, et ayant une bonne connaissance de l'établissement et de ses missions. Cependant, le manque de moyens nous a pas permis d'avoir une formation complète en amont du programme, les permettant de répondre de manière optimale à toutes les sollicitations du public.

### • Les réservations

La centrale de réservation s'est organisée autour de 5 postes (3 pour les inscriptions et 2 pour la gestion des confirmations) utilisant un logiciel de réservation réalisé en interne répondant aux exigences du programme. Ce logiciel a globalement bien fonctionné.

Néanmoins, de manière exceptionnelle, en raison du nombre de places réduit, le public pouvait s'inscrire uniquement par téléphone, afin de permettre à ceux qui sont moins à l'aise avec l'outil informatique de pouvoir le faire et donc de participer. Seule la pré-inscription était possible via la plateforme externe du logiciel de réservation.

### • Communication

16 790,44€

ont été dédiés à la communication avec, entres autres, la réalisation d'un spot publicitaire passant sur Guadeloupe la 1ère télévision, des spots radios sur RCI, l'achat d'espaces sur le quotidien France-Antilles.



◀ Spot publicitaire Programme d'animation - Guadeloupe la 1ère

## 4.3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

### MILIEU TERRESTRE

Dans le cadre de la convention du 24 janvier 2020 entre le Conseil départemental de la Guadeloupe et le Parc national, l'établissement public a assuré l'entretien et l'aménagement de sentiers situés dans la forêt départementalo-domaniale classée en cœur du Parc national de la Guadeloupe.

L'entretien de ces sentiers permet aux randonneurs de découvrir cette forêt, et de préserver ce patrimoine exceptionnel.

Dans un but de participer au développement de l'activité économique liée à la randonnée, et au tourisme.



#### • L'ENTRETIEN DES SENTIERS - présentation générale

La prestation d'entretien courant des sentiers, en priorité les sentiers promus par le topo-guide, a été réalisée par l'équipe d'ouvriers du Parc national de la Guadeloupe.

Les travaux réalisés sont : du débroussaillage, tronçonnage, élagage pour le maintien en état de propreté des sentiers, la reprise de marches, des balisages, des rigoles, des gardes corps et l'entretien des équipements d'accueil.

L'objectif est d'assurer une sécurité et un confort pour les randonneurs tout en préservant l'intégrité du milieu qu'ils parcourent.

◀ Photographie des travaux de la trace des Ruisseaux  
Crédits : J. TOMPOUCE/PNG

L'organisation de l'entretien des sentiers et des sites repose sur une équipe d'ouvriers travaillant en régie au sein du pôle terrestre.

Toutefois, un renfort ponctuel plurimensuel de saisonniers permet de contribuer à répondre à une réfection d'ouvrage en bois de petite dimension.

Afin de remplir leur mission un véhicule utilitaire et de petits matériels ( téléphones portables, débroussailluses, souffleurs, tronçonneuses, coutelas, ...) sont détenus au Parc national de la Guadeloupe. Les agents bénéficient d'équipement adaptés et de formations de remise à niveau régulières pour les techniques indispensables au respect des normes de sécurité en vigueur.

Un planning mensuel est établi et prévoit les jours de passage ainsi que l'effectif. Celui-ci évolue en fonction des imprévus (chute d'arbres sur un sentier, un air d'accueil, une voie d'accès ou un glissement de terrain selon son importance...) qui sont signalés par les agents de terrain ou des visiteurs et guides de randonnées.

Durant la période des grandes vacances, quatre saisonniers ont été recrutés pour renforcer les équipes permanentes.

- 137 jours de travail soit 268 jours /h correspondant à 358 336,73€  
(Convention CD971/PNG Topoguide et Hors topoguide confondus)
- 15 jours de travail soit 147 jours /h correspondant à 30 573,07€  
(Hors Convention CD971/PNG Topoguide et Hors topoguide confondus)
- 103 jours de travail soit 244 jours /h correspondant à 73 445,79 €  
(Sites: Aire de pique-nique et maison d'accueil)
- 27 jours de travail soit 117 jours /h correspondant à 42788,24 €

Ainsi , un nombre de 282 jours de présence d'ouvriers a été atteint durant cette année hormis les jours fériés, chômés et de week-end.

L'effectif maximal était de 11 ouvriers avec les saisonniers et hors saisonniers de 07. Afin de répondre aux sollicitations hebdomadaires d'intervention terrain , une multiplication de moyens humains pouvait s'opérer quotidiennement de deux à trois équipes de deux ou trois agents.

A cela, il ne faut pas négliger qu'en raison de la crise du COVID-19 et du confinement, un faible taux de présence d'ouvriers a pu être réalisé entre mars et juin de cette même année.

La conséquence de cette situation de pandémie d'une part et de risques pour la sécurité des usagers d'autre part aura limité l'accès à certains sites comme le Bassin paradis, l'accès à la 2ème chute du Carbet et la chute Moreau.



Photographie des Travaux sur l'observatoire du Grand étang  
Crédits : A.DURAND/PNG ▲

En effet, un éboulement survenu pendant la période de confinement sur le col de l'échelle fait peser un risque d'embâcle sur tous les sites en aval de la Rivière Grosse Corde. Ainsi, les sites de Grosse Corde Est et Bassin Paradise ont dû être interdits à la fréquentation.

Ces interdictions ont été conseillées par le BRGM suite à une reconnaissance de terrain au mois de juin. Une autre intervention est prévue début 2021 afin de savoir si le risque d'embâcle rocheux est toujours réel.

Parallèlement aux travaux effectués en régie, des travaux sous-traités par entreprises ont été réalisés sur les équipements ci-dessous :

- Trace de la 1ère chute du Carbet : 136 465,48€ pour la sécurisation de la trace d'accès (risques d'éboulements) et facilitation de la randonnée avec la mise en place de platelages en bois et de câbles souples pour faciliter la progression sur certaines portions du sentier.
- Trace de la chute de Moreau : 7 300,31€ travaux de sécurisation de la trace réalisés par la société Poko Bat.
- Trace 1 et 2 de la Maison de la forêt : 74 923,77€ Mise en place de platelage pour faciliter la randonnée.
- Trace des Ruisseaux 74 923,77€ : Mise en place de platelage.
- Bains chauds de Matouba : 115 127,19€. Les travaux ont été réalisés en deux phases : la trace d'accès (création de platelages en bois, sécurisation de la traversée de la ravine) et le bassin.



▲ Photographie des élèves de SEGPA lors des Travaux bains chauds Matouba. Crédits : A.DURAND/PNG

Le projet de la réfection des bains chauds de Matouba devait faire office d'un partenariat avec les jeunes de la section SEGPA 3ème du collège Rémi Nainsouta. Ceux ci devaient intervenir sur les travaux au niveau des bains proprement dits, en partenariat avec l'entreprise mandatée pour le projet et qui avait donné son accord.

En raison des grèves puis de la pandémie, les élèves n'ont finalement pu intervenir que deux fois sur le chantier. Le site a été remis à neuf, avec la création de deux douches d'eau chaude soufrée.

Une maintenance régulière est réalisé par le PNG.

## MILIEU MARIN

### • **Projet mouillages**

Le projet des 150 mouillages dans l'espace maritime du PNG a pris du retard par rapport aux prévisions initiales. Les travaux programmés pour fin 2020 seront terminés fin juin 2021. En 2020, nous avons lancé la consultation et choisi les 2 entreprises pour les travaux.

Après une longue phase d'instruction administrative au titre de l'Évaluation Environnementale, des demandes d'Autorisations d'Occupation Temporaire du DPM, de la loi sur l'Eau et du passage en Commission Nautique Locale, nous achevons actuellement avec la Direction de la Mer la rédaction de la réglementation des zones de mouillages.

### • **Entretien des Mouillages**

Les 35 mouillages du Parc national (31 en CSV et 4 dans le GCSM) sont entretenus en régie par les plongeurs du PMM. Tous ces mouillages sont contrôlés régulièrement et les travaux nécessaires sont fait immédiatement par les plongeurs. Cette pratique permet une réactivité immédiate et contribue à la sécurité des utilisateurs.

Ce travail représente 16 ETP de plongeurs réalisé par les plongeurs professionnels du PNG.

## 4.4 Outils de communication de l'EPPN

### SUPPORTS VISUELS ET AUDIOVISUELS

#### • **Film des vœux du Parc national:**

Reprenant des visuels du paysages, des agents en action et des moments forts des 30 ans du PNG, ce film a permis de souhaiter une bonne année aux partenaires et grand public.

*Il a été visualisé plus de 17000 fois.*

#### • **Spot publicitaire pour le programme d'animations :**

Le service communication a également participé à la mise en place d'un spot publicitaire pour la valorisation du programme d'animations du PNG et notamment de la Chasse aux trésors.

Celui ci a été diffusé sur la chaîne Guadeloupe la 1ère aux horaires de grande audience et diffusé sur nos réseaux sociaux.





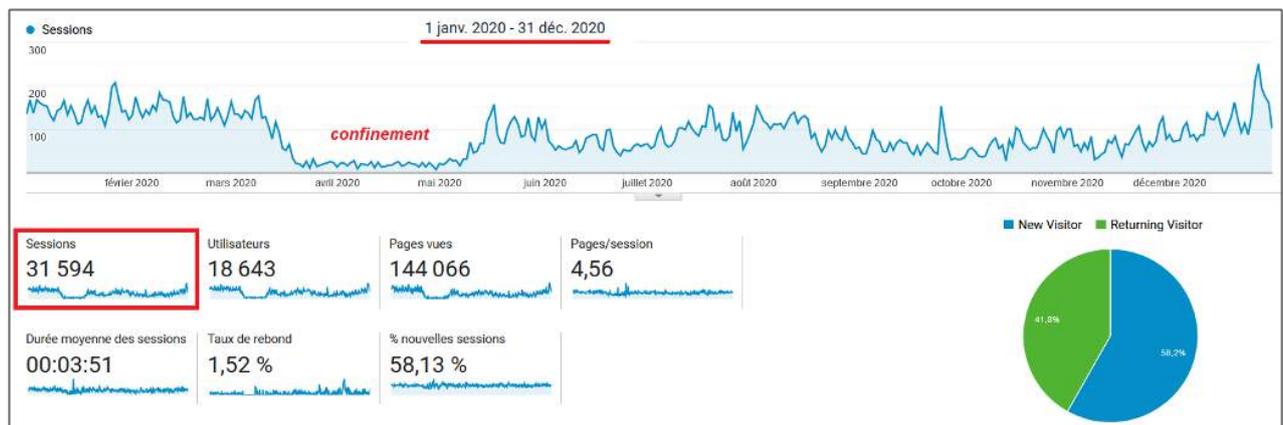
• **Rando Guadeloupe/Geotek**

Des prestations de montée technique des logiciels Geotrek et du site RandoGuadeloupe ont été effectuées. Il y a également eu une amélioration technique de l'application.

Environ 30 mails de demande d'informations complémentaires ont été envoyés à l'adresse contact du site WEB. Les réponses ont été effectuées par le service communication et/ou la responsable du projet.

STATISTIQUES DU SITE RANDO GUADELOUPE	2020	2019	2018
<b>Sessions</b>	31.594 (moy. 2632/ mois)	45.229 (moy. 3769/mois)	38.337 (moy. 3194/mois)
<b>Utilisateurs</b>	18.643 (moy. 1553/ mois)	28.172 (moy. 2347/mois)	23.986 (moy. 1998/mois)
<b>Pages consultées</b>	144.066	202.888	164.567

▲ *Suivis fréquentation du site internet via Google Analytics*



*2019 : Provenance des connexions : 52% Guadeloupe, 34% métropole, 2% Canada, 1% Belgique, 1% USA...*

Pays	Sessions	% du total
<b>provenance des connexions 2020</b>	<b>31 594</b>	<b>% du total: 100,00 % (31 594)</b>
1. Guadeloupe	16 488	52,19 %
2. France	11 522	36,47 %
3. Canada	788	2,49 %
4. Belgium	583	1,85 %
5. United States	466	1,47 %
6. Germany	322	1,02 %
7. Martinique	262	0,83 %
8. Switzerland	131	0,41 %
9. China	93	0,29 %
10. United Kingdom	80	0,25 %

Une réunion a été menée avec la mairie des Abymes pour la création d'un projet de randonnée sur leur territoire dans le cadre de la convention d'application de la charte sur leur territoire communal.

Rando Guadeloupe a été valorisé à travers le Programme d'Animations PNG 2020 par l'organisation de la chasse aux trésors (cf.4.2). La gestion de l'outil est assurée par le technicien de sports nature du pôle terrestre.

## • Réseaux sociaux

La période de confinement a permis de mettre en place une stratégie de communication digitale bien plus efficace pour nous permettre d'accroître notre influence sur les réseaux sociaux.

Avec d'autres établissements des Antilles, publics et associatifs (AGOA, PNA Tortues, PNA Iguanes, Association Kap Natirel), nous avons mis en place « Une info biodiversité par jour » qui a rencontré un vif succès sur Facebook. Bien que l'initiative commune ne se soit pas poursuivie après le confinement, le Parc national continue régulièrement à produire des informations biodiversité.

La page Facebook du Parc national de la Guadeloupe comptait 9800 abonnés, au 31 décembre 2020 soit 2800 de plus qu'en 2019 ce qui lui permet de mettre rapidement en valeur certaines des activités de l'établissement, ainsi que des messages de préventions.

Un compte Instagram a également été ouvert afin de toucher un public différent, plus jeune et d'aborder les thématiques chères au Parc national avec des visuels. Il compte en 2020, 1800 abonnés, soit 1000 de plus qu'en 2019.

## RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

20 communiqués de presse ont été envoyés par le service communication en 2020. Majoritairement, ces communiqués concernaient la réglementation spécifique à la fréquentation des sites en raison de la COVID 19. Toutefois, certains ont permis de mettre en avant l'action du Parc national de la Guadeloupe. Ci dessous quelques exemples :

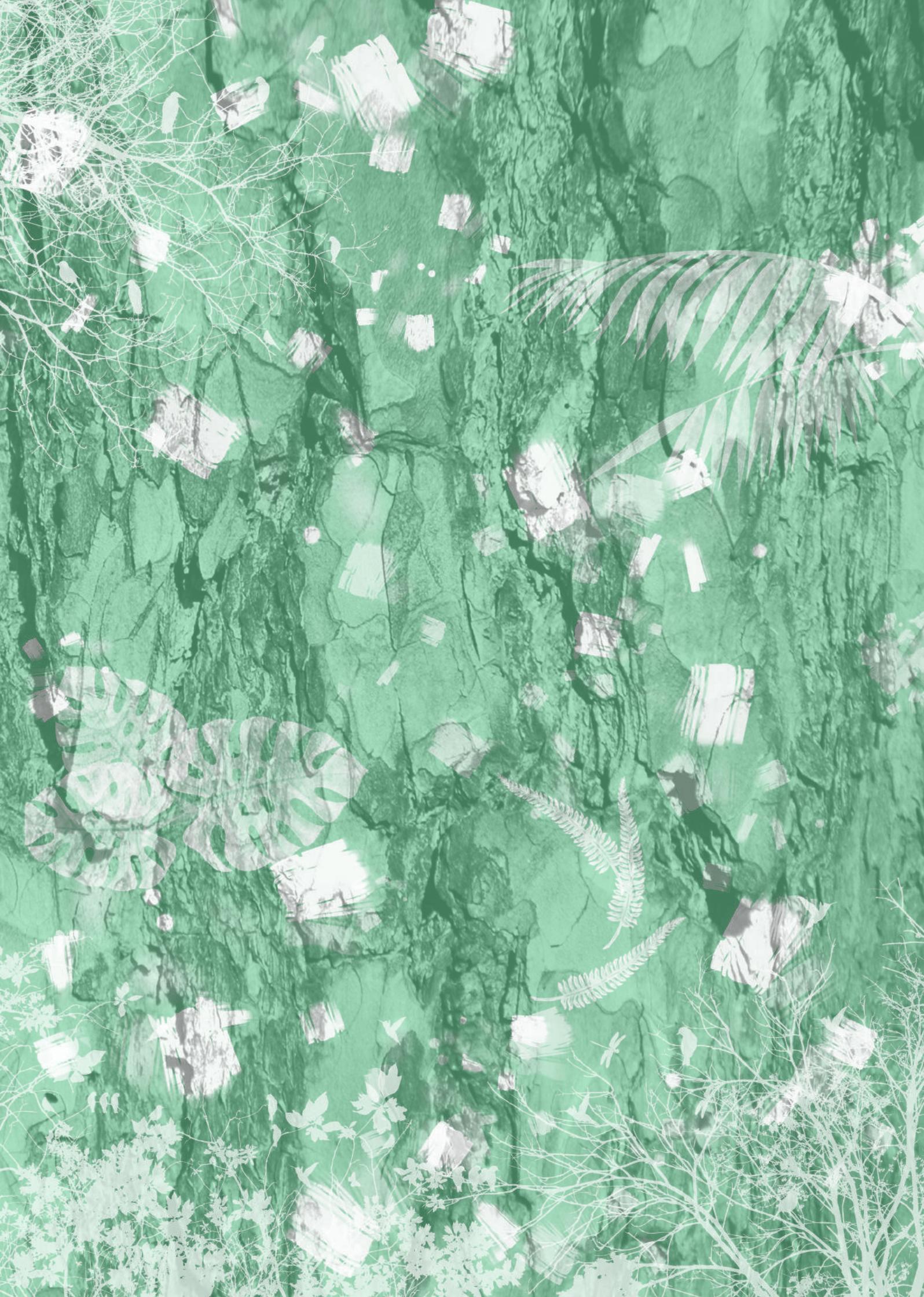
- Participation à la journée mondiale des zones humides
- Pleine page de France Antilles sur le plan de relance
- Le programme d'animations...

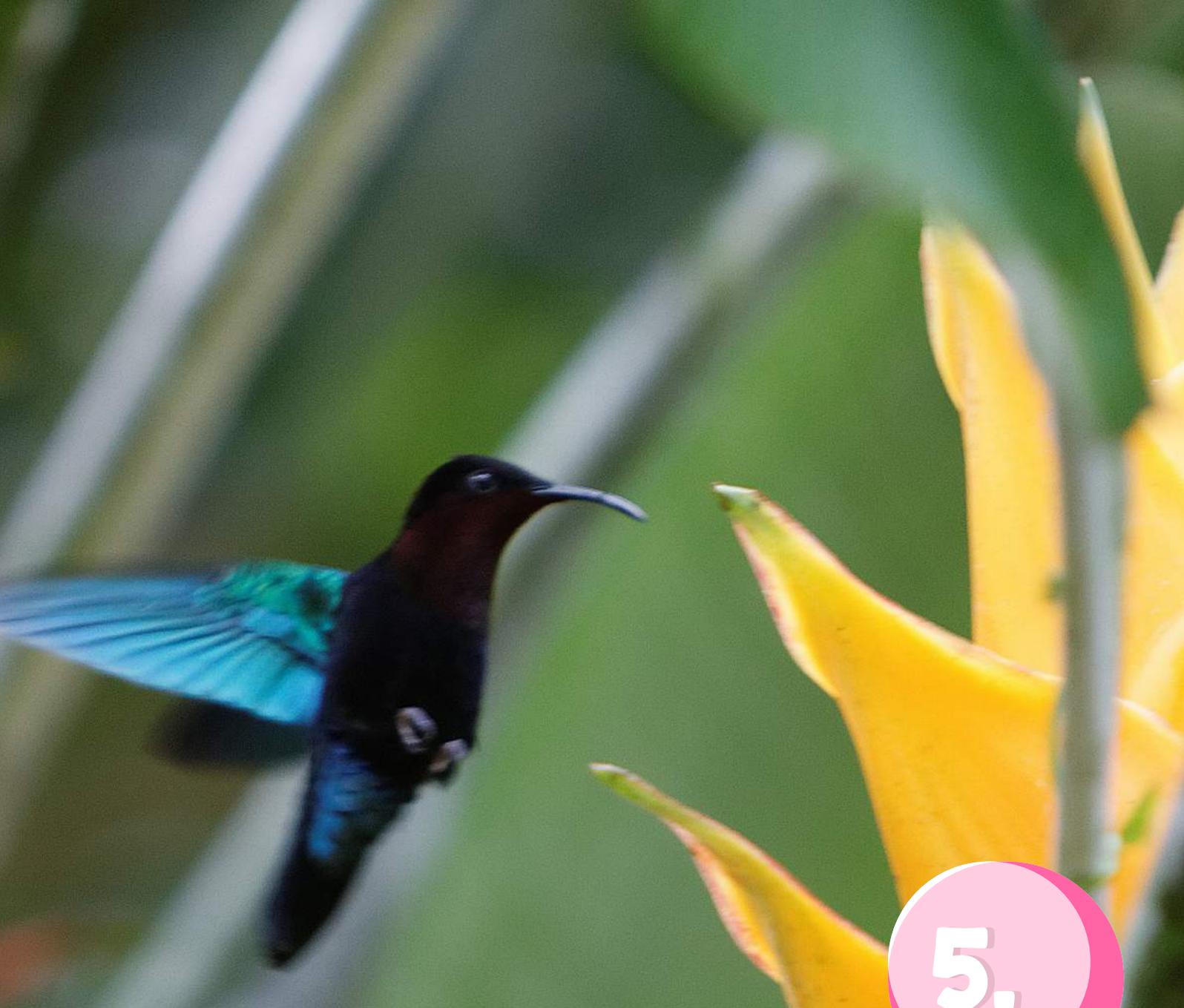
## ACCUEIL DE TOURNAGES

Les tournages ont été très fortement impactés par la pandémie. Beaucoup de reportages ont été à plusieurs reprises ajournés ou reportés en raison des diverses mesures liées soit au confinement, soit aux restrictions de voyage.

28 autorisations ont cependant été délivrés pour des émissions telles que « les témoins d'outre mer » ; « Meurtre au Paradis » ; « La Guadeloupe, le papillon d'émeraude »...

INDICATEURS 4	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>4-1a</b> : Nombre de scolaires ayant bénéficié des actions du parc (dont scolaires résidents hors périmètre du parc)	3600	618
<b>4-2a</b> : Nombre de visiteurs par an sur les sentiers en cœur de Parc et les sites d'accueil du PNG	500 400	376 880
<b>4-3a</b> : Kilométrage de sentier entretenu (par le PNG)	42	120
<b>4-4a</b> : Nombre de visites du site web du parc	41 000	103 265





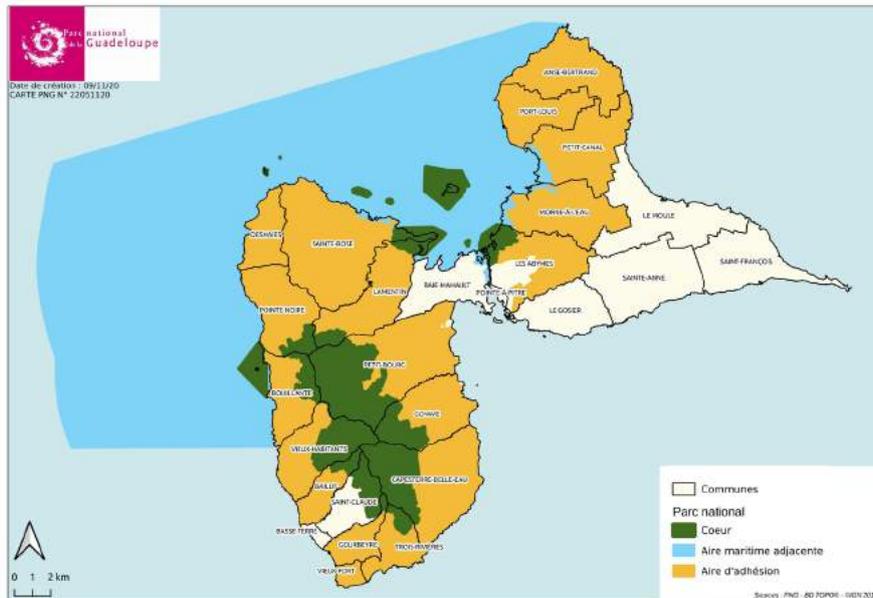
5.

# CONTRIBUER

- P.74** *Animation et évaluation de la charte*
- P.81** *Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines*
- P.82** *Contribution aux politiques européennes et internationales*
- P.82** *Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'AFB*
- P.83** *Mise en œuvre d'actions au service de l'Inter-Parcs*

## 5.1 Animation et évaluation de la charte

L'Aire d'Adhésion s'accroît au Parc national de la Guadeloupe. Deux nouvelles communes ont été accueillies en 2020 (Trois-Rivières et Bouillante) portant à 18/21 le nombre de communes composant ce territoire périphérique aux cœurs de parc. Deux autres communes ont pris une délibération municipale favorable à l'adhésion. Leurs candidatures seront prises en compte au premier conseil d'administration de l'année 2021.



### ÉVALUATION DE LA CHARTE

L'embauche d'une chargée de mission en juin 2020 lance la mise en œuvre du dispositif de suivi et d'évaluation de la Charte au sein de l'EPPNG. L'activité de suivi s'effectuera au moyen du logiciel EVA, qui à l'instar de l'ensemble des parcs nationaux, est en cours de déploiement au sein du PNG. L'objectif étant, au travers d'une compréhension commune du logiciel, de faire le lien, d'une part, entre les activités des agents du PNG organisées en projets et les différents référentiels (Charte, COP, CETD...) et d'autre part, de suivre les indicateurs qui permettront de répondre aux questions évaluatives exploitées dans les monographies thématiques (activité d'évaluation).

L'activité d'évaluation aura pour sa part pour but de « vérifier que les orientations, objectifs et mesures sont mises en œuvre efficacement et qu'ils produisent les effets attendus ». Elle a pour enjeux majeurs de montrer localement en quoi le Parc national fait la différence sur le territoire, notamment en matière d'efficacité environnementale et de conforter son rôle comme outil de conservation dans le grand ensemble auquel les parcs nationaux sont rattachés : l'Office Français de la Biodiversité (OFB). L'évaluation prendra la forme de **monographies thématiques** comme stipulé dans le **référentiel d'évaluation** approuvé par délibération N°D-18-01 du Conseil d'Administration de l'EPPNG dans sa séance du 26 février 2018.

Outre la pertinence et la structure des monographies, le référentiel prévoit également que l'écriture de celles-ci soit un exercice collectif visant à partager le processus et les résultats de l'évaluation. Aussi, une « Instance de suivi et d'évaluation » a-t-elle été constituée et approuvée par le Conseil d'Administration de l'établissement dans sa séance du 29 octobre 2020 par délibération N°D-20-21. Elle a pour objectif de co-construire l'évaluation afin d'« Aboutir à un jugement partagé sur l'efficacité de cette politique... ».

L'instance se compose du Président du Conseil d'Administration, du Président du Conseil Économique Social et Culturel, de la Présidente du Conseil Scientifique, de la Direction de l'EPPNG, du Directeur de la DEAL, d'une élue de la commune de Baie-Mahault et d'une personnalité exerçant une activité commerciale ou artisanale en cœur de parc.

Instance de partage, elle aura pour enjeu d'initier une vision concertée sur l'évaluation de l'activité et de ses partenaires associés. De cette lecture partagée pourra découler la diffusion des données et des connaissances acquises.

Instance de production, il s'agira de participer à la production de synthèse de données nécessaires pour nourrir les monographies thématiques et identifier les impacts des actions mises en place sur le territoire dans le cadre de projets partenariaux.

Instance de partage et de production, elle ambitionne ainsi d'apporter un regard critique au Conseil d'Administration et de faciliter de fait la prise de décision quant à la poursuite ou la mise en œuvre d'actions correctives sur les espaces jugés stratégiques.

Dans le cadre de l'animation de la Charte de territoire, l'accompagnement des collectivités a tourné autour de 2 axes :

1. l'appui à l'aide de la reprise économique
2. l'accompagnement autour de l'application de la convention de la charte de territoire.

## PLAN DE RELANCE POUR LES COMMUNES

L'année 2020 a également été marquée par les élections municipales. Les nouvelles équipes municipales élues en juin 2020 ont été approchées, sensibilisées et sollicitées pour un travail partenarial dès le mois d'août 2020 tandis que le travail s'est poursuivi avec les équipes réélues. Outre l'échéance des négociations et signatures des nouvelles conventions d'application (2021-2023) en juin 2021 ; les équipes du PNG et les équipes communales (les élus, les techniciens, les CCAS) ont travaillé ensemble pour faire bénéficier du plan « Relance économique en Aire d'Adhésion » aux populations les plus vulnérables.

Ce sont en premier lieu les 14 municipalités partenaires qui ont pu compter sur un fond de soutien d'urgence et de solidarité territoriale mis en œuvre par le PNG qui leur ont permis de programmer des sessions d'accompagnement scolaire et/ou de pédagogie à l'environnement ainsi que de remettre en état des espaces naturels ou publics enrichis par des semaines de confinement.

Les 14 Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) des communes engagées auprès du PNG par une convention d'application de la charte se sont vus remettre chacun une enveloppe contenant 50 produits (paniers de produits frais ou agrotransformés) et 40 prestations (découverte et loisir) marqués *Esprit parc national* pour une valeur totale de 84.000,00 euros et à destination des publics qui ont le plus souffert de l'isolement dû au confinement. Par effet simultané, les entreprises dont certains produits ou services bénéficient de la marque *Esprit parc national* ont pu amortir l'effet du confinement sur leurs trésoreries.

Les prestataires du secteur marin ont été accompagnés dans la remise en état et dans l'aménagement de leurs moyens nautiques. Après des semaines de confinement les matériels nécessitaient quelque entretien et la généralisation des gestes barrières certaines adaptations. Le PNG est passé une convention avec deux organisations professionnelles du secteur (COREGUA et Le Cluster Maritime).

Trois organisations professionnelles agricoles (AP2A, ASSOFWI, Mon Panier Bio Guadeloupe) ont pu investir dans du matériel de transformation des récoltes et de conservation des produits frais. Cela leur permet de valoriser une plus grande part de leur production et donc de diminuer la pression sur les ressources (en particulier du sol) pour générer un revenu suffisant. Dans le même temps, elle orientent les systèmes de productions de leurs adhérents vers des systèmes plus agroécologiques tout en intensifiant la dynamique de relocalisation des systèmes alimentaires.

Ce plan est valorisé par une action de communication d'ensemble.



▲ Photographie de la remise des lots au CCAS de Goyave - Crédits : IDLine Studio

## ACTIONS AVEC LES COMMUNES

### • Deshaies

Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement, cette commune est partagée par le pôle marin et le pôle terrestre dans l'animation de la charte de territoire.

Les activités principales ont été l'accompagnement de la collectivité et des marqués « *Esprit parc national* » de la commune dans le cadre de l'aide à la reprise économique (achat et distribution de prestations et produits marqués).

Nous avons également mobilisé des projets dans le cadre du fond de soutien d'urgence et de solidarité territoriale :

- Embellissement d'espaces verts (3 sites ciblés)
- Aide aux devoirs (CP au CM2) aux élèves de la commune
- Le gaspillage alimentaire dans le cadre d'un projet de Jardin créole
- Découverte des sites forestiers du Gros Morne et de Caféière : il s'agit d'une mise en valeur du site, interface entre la forêt sèche et la baie du Bourg
- Connaissance de la rivière de Ferry : des repérages ont été effectués dans le cadre de la nidification du Martinet sombre sur le site.

Sur le volet de Convention d'application de la Charte de territoire, l'exercice d'évaluation des actions 2016 à 2020 a été réalisé avec la commune. Pour les actions génériques, la réalisation est complète. Leur renouvellement dans le projet de convention est acté.

Dans le cadre des actions spécifiques la commune oriente ses projets vers la valorisation patrimoniale de son littoral (itinéraire randonnée et pédagogie / maîtrises des rejets des déchets en mer / étude faisabilité d'une réserve marine de Gros Morne).

### • *Sainte-Rose*

Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement, cette commune est partagée par le pôle marin et le pôle terrestre dans l'animation de la charte de territoire.

Plusieurs mouvements de grèves ont paralysé la mairie et la police municipale au cours de l'année. La collectivité présente d'importants problèmes budgétaires qui bloquent tout investissement.

Notre partenariat a ainsi été axé sur l'accompagnement de la collectivité à la reprise économique mais également sur la mise en place d'un fond de soutien d'urgence et de solidarité territoriale :

- Amélioration des pratiques d'entretien des espaces verts du port de Sainte-Rose aide aux devoirs (CP au CM2) aux élèves de la commune
- Animation pédagogie à l'environnement (CP au CM2)

L'exercice d'évaluation de la charte 2016 à 2020 a été réalisé avec la commune. Les conclusions de celui-ci sont que les actions génériques (création d'un film de valorisation, mise en place d'animations lors du programme d'animations...) ont contribué à renforcer les liens entre la commune et le parc.

Ce territoire accueille de nombreux usagers de la nature. La commune et le Parc s'attacheront dans les projets à venir à améliorer l'accueil du public dans les espaces naturels et d'équilibrer les charges de fréquentation en phase avec les capacités d'accueil.

### • *Anse-Bertrand*

La réalisation de la journée des pois le 12 janvier 2020 a été l'évènement marquant dans le cadre de la convention. Cette action est précédée d'un long travail d'accompagnement des acteurs du projet « pois ».

Dans le cadre de la convention « post Covid19 », la collectivité a choisi l'aide aux devoirs des élèves de la commune. Cette action est en cours de réalisation.

Un projet de réhabilitation écologique le long de la route de la Grande Vigie (D122) est également en cours de réflexion avec la commune et la CANGT.

### • *Port-Louis*

Le programme d'animation devait s'ouvrir dans cette commune dans le cadre de la « Quinzaine du littoral ». En raison des restrictions sanitaires, cette action n'a pu être réalisée.

Dans le cadre de la convention post covid 19, l'action prévue le Parc national a financé la remise en état des espaces naturels de la commune et leur embellissement Le Parc est également partenaire du projet Renaturation du littoral de Port Louis nord porté par l'ONF.

### • *Morne-à-l'Eau*

Pour la convention post covid 19, une action prévue et préparée en 2020 concerne l'entretien des espaces naturels de la commune qui sera réalisée en 2021. La mise en œuvre d'actions pédagogiques pour les publics jeunes est en cours de réalisation.

Dans le cadre de la réalisation des ABC, un important travail de préparation et d'animation a été réalisé avec la commune.

Une phase de transition avec la nouvelle équipe municipale (Commission Environnement) sous forme de réunions et de visites sur le terrain a permis de relancer le partenariat dans le cadre de la charte.

### • Les Abymes

Plusieurs actions réalisées en 2020 concernent la convention de mise en application de la charte de territoire : les vœux au personnel le 17 janvier, la visite du site de Golconde, le projet « Ptérocarpus » avec la plantation de 1200 arbres et la préparation de la convention 2021-2023

Dans le cadre de la convention post covid 19, la collectivité a choisi l'aide aux devoirs des élèves de la commune et l'embellissement des espaces naturels de la commune qui seront réalisés en 2021.

Pendant le confinement : préparation de fiches bilan des différentes actions spécifiques sur les 6 communes et bilan des actions génériques transversales, en vue d'«EVA» et travail avec la nouvelle chargée de mission "évaluation" et dans l'optique des conventions v2 nouvelle génération.

### • Capesterre-Belle-Eau

Une nouvelle équipe municipale a été élue dans cette commune qui avait préalablement adhéré à la charte de territoire en 2016, sans pour autant signer de convention d'application. Plusieurs réunions de travail ont donc été menées afin de bâtir cette convention partenariale qui devra être signée en 2021.

Les projets pressentis sont la valorisation du site de l'Habituée/Carbet, la valorisation de sites patrimoniaux culturels (cimetière des esclaves et roches gravées de Pérou) ou l'embellissement du cadre de vie (parc Paul Lacavé et square Ch. Colomb + H.Rollin).

Dans le cadre de la valorisation du site Habituée/Carbet la création d'un GT a été décidée en CA, dans le contexte du renouvellement de la concession de l'accueil Carbet/Grand Étang. Une réunion de lancement s'est déroulée en décembre 2020. Le GT est porté par le pôle terrestre.

78



▲ Photographie d'une sortie terrain avec le maire de Capesterre-Belle-Eau Carbet. Crédits : C.LESPONNE/PNG

### • Goyave

La commune faisait partie de celles ayant signé une nouvelle convention d'application valable jusqu'en 2023. Elle comprend plusieurs fiches actions qui seront à développer :

- **fiche action n°1** : participation à l'aménagement et à la valorisation de la plage de Sainte-Claire. Dans ce cadre, en lien avec le service Communication, 3 fiches espèces ont été réalisées suite au travail de la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier en 2019, en vue de la valorisation pédagogique des richesses patrimoniales sur site.

- **fiche action n°2** : participation à la valorisation de sites patrimoniaux
- **fiche action n°3** : participation à la promotion du site des chutes de Moreau : Dans ce cadre, des travaux de sécurisation ont été réalisés par le pôle terrestre. Des panneaux d'avertissement ont également été posés au niveau rambarde avec pour objectif la réouverture du sentier de randonnée au public aujourd'hui fermés par arrêtés municipal et préfectoral.
- **fiche action n°4** : participation au festival de la goyave et du coco (déc.2019 et 2021)

Le projet des ABC a été présenté lors d'une réunion de travail avec la mairie.

*Photographie de la présentation des ABC à Goyave. Crédits : A.LARADE/PNG* ▶



#### • Petit-Bourg

La convention d'application est à rédiger et signer en 2021.  
Plusieurs réunions de travail se sont tenues afin de définir les actions.

Les projets pressentis sont essentiellement la poursuite de l'action engagée sur la "Valorisation de la vallée de la rivière Lézarde" (ex-fiche action n°2 «Valoriser le potentiel écotouristique de la commune de Petit-Bourg»). Un lien avec l'AMO a été sollicité par la commune.

#### • Lamentin

La convention d'application est à rédiger et signer en 2021.  
Plusieurs réunions de travail se sont tenues afin de définir les actions.

Les projets pressentis sont :

- la réhabilitation de l'ancienne usine de Grosse Montagne : plusieurs réunions se sont tenues dans ce cadre avec la mairie et des associations naturalistes et patrouille de police inter-services a été effectuée sur site en décembre 2020 dans le cadre de la protection des Chiroptères
- la valorisation d'un parc urbain et un projet de jardins partagés
- la poursuite de l'action de valorisation du sentier de randonnée de Bois Banane (ex-fiche action n°1)

#### • Pointe-Noire

Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement, cette commune est partagée par le pôle marin et le pôle terrestre dans l'animation de la charte de territoire.

Une nouvelle équipe municipale a été élue, plusieurs réunions de travail ont donc été menées afin de bâtir la convention partenariale qui devra être signée en 2021. Dans le cadre de la convention post covid 19, la collectivité a choisi l'aide aux devoirs des élèves de la commune.

### • Baillif

La convention d'application est à rédiger et signer en 2021. Plusieurs réunions de travail se sont tenues afin de définir les actions qui y seront développées.

Dans le cadre du plan de relance post confinement il était prévu une remise en état de la trace des Roches Gravées de Plessis mais cette action n'a pas débuté.

A la demande de la mairie, une présentation du PNG et de la Charte a été effectuée aux nouveaux élus en conseil municipal.

### • Vieux-Habitants

Une nouvelle équipe municipale a été élue, plusieurs réunions de travail ont donc été menées afin de bâtir la convention partenariale qui devra être signée en 2021.

### • Gourbeyre

Une nouvelle équipe municipale a été élue, plusieurs réunions de travail ont donc été menées afin de bâtir la convention partenariale qui devra être signée en 2021.

Dans le cadre du plan de relance post COVID, une journée de nettoyage a été réalisée sur le littoral de Rivière-Sens ainsi que de la coupe d'arbres afin de sécuriser certains sites accessibles au grand public.



Photographie Journée nettoyage à Gourbeyre. ►  
Crédits : ville de Gourbeyre

### • Vieux-Fort

Une nouvelle équipe municipale a été élue, plusieurs réunions de travail ont donc été menées afin de bâtir la convention partenariale qui devra être signée en 2021.

Dans le cadre du plan de relance post COVID, du ramassage de déchets verts a été effectué suite à une action citoyenne de nettoyage.



◀ Photographie de la signature de la convention avec le CCAS de Vieux-Fort  
Crédits : ville de Vieux-Fort

- **Basse-Terre**

Une nouvelle équipe municipale a été élue, et à sa demande, le Parc national est venu présenter la charte de territoire en conseil municipal. A la suite de celui ci, une délibération a été prise en faveur de la charte fin décembre.

L'adhésion a la commune a été validée en CA de décembre. La convention d'application est désormais à bâtir avec l'équipe en place.

- **Trois-Rivières**

Une nouvelle équipe municipale a été élue, et à sa demande, le Parc national est venu présenter la charte de territoire en conseil municipal.

A la suite de celui ci, une délibération a été prise en faveur de la charte fin décembre.

L'adhésion a la commune a été validée en CA de décembre. La convention d'application est désormais à bâtir avec l'équipe en place.

## 5.2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

- **Réunions plénières :**

Le SAT a représenté le PNG dans la CDPENAF par des contributions électroniques régulières. Les collaborateurs du service ont également représenté l'établissement au sein du GAL Leader Grand Sud Caraïbe .

Le PNG a également participé aux ateliers liste rouge sur la Faune qui se sont tenus en Guadeloupe en décembre. Dans ce cadre, il a contribué à la rédaction de la liste rouge UICN pour les espèces de poissons, de crustacés et sur l'avifaune marine et forestière.

Le Parc national a participé au colloque organisé par l'UICN sur les espèces exotiques envahissantes du 10 février au 14 février 2020

- **Documents structurants et instances :**

Le Parc national a participé aux ateliers de concertation pour la construction du SDAGE (post-révision 2019), du SRPNB et au Comité de l'eau et de la Biodiversité.

L'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) a réalisé en 2020, un bilan de santé des Récifs coralliens et des écosystèmes associés des Outre Mer Français. Ce bilan marque les 20 ans de l'IFRECOR et la fin de son 4ème plan d'actions.

Un chapitre par territoire, réalisé par des experts locaux, permet de valoriser les réseaux de suivis existants et les données acquises dans chacun des territoires. En Guadeloupe, les experts désignés sont Claude Bouchon de l'Université et Christelle Batailler (bureau d'étude Créocéan).

Claude Bouchon a proposé à IFRECOR d'intégrer le Parc national de la Guadeloupe dans cette démarche afin de valoriser les données acquises dans le cadre du réseau des Aires Marines Protégées de Guadeloupe. Le Parc est donc co-auteur de l'article.

Les critères retenus en ce qui concerne les communautés benthiques sont : le pourcentage de corail vivant, le pourcentage de couverture en macroalgues et la densité des recrues coralliennes.

Pour les communautés de Poissons, les critères étudiés sont : la biomasse totale, la biomasse des poissons herbivores et des poissons carnivores de second ordre et piscivores et l'abondance. Le document doit être livré au premier trimestre 2021

• **Jurys :**

Le Parc national était représenté parmi le jury des appels à projets de l'OFB et de la Région Guadeloupe (« Territoire engagé pour la nature ») et à participé à l'instruction des dossiers de l'appel à projet porté par la Région, « Un éco projet pour la Guadeloupe ».

Les rencontres nationales des Réserves de Biosphère devaient se tenir en 2020 en Guadeloupe. En raison de la pandémie, la manifestation a été annulée.

## 5.3 Contribution aux politiques européennes et internationales

Le Parc national de la Guadeloupe a été évalué à mi parcours pour le maintien du label "liste verte de l'UICN. L'établissement a été salué par la commission pour la qualité de son dossier.

Grâce au portage de plusieurs projets européens, l'établissement intervient dans la mise en oeuvre des politiques européennes sur le territoire.

En 2020, le parc national de la Guadeloupe devait participer au congrès mondial de l'UICN à Marseille. En raison de la pandémie, celui ci est reporté en 2021.

Une exposition a été coproduite avec les Parcs nationaux pour l'occasion.

## 5.4 Mise en oeuvre de la convention de rattachement à l'AFB

Des échanges avec le collège des directeurs ont régulièrement eu lieu afin d'évaluer la convention liant les Parcs nationaux à l'OFB et ainsi co-construire la nouvelle convention.

## 5.5 *Mise en œuvre d'actions au service de l'Inter-Parcs*

Le Parc national, a participé à la réunion des correspondants SINP à Paris en mars (avant le confinement) qui réunissait 14 régions de France et les représentants SINP régionaux dont la Guadeloupe avec la DEAL.

L'objectif de ses réunions visait à converger vers de l'OPEN Data, et la présentation du système d'information sur la biodiversité avec la présentation des texte structurants. Une journée a été consacrée aux aspects juridiques de la donnée dans le cadre d'un GT.

La démarche SINP locale a été relancée localement en lien avec la DEAL grâce à l'arrivée d'une chargée de mission qui a permis l'organisation des ateliers liste rouge faune. La DEAL est responsable de l'animation tandis que le PNG est chargée de la partie technique.

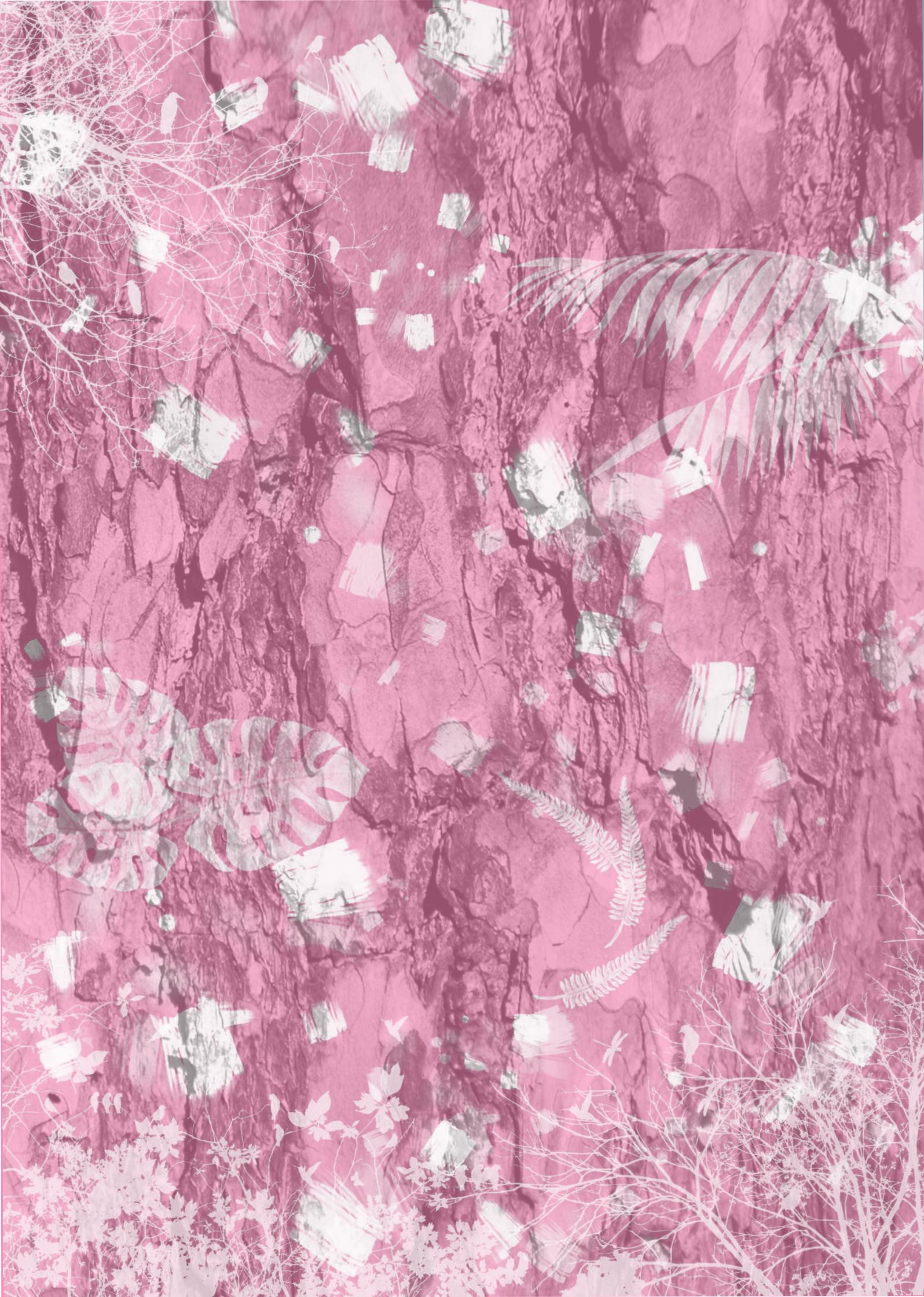
Le Parc national de la Guadeloupe a participé aux GT communication et marque organisé par les PNX.

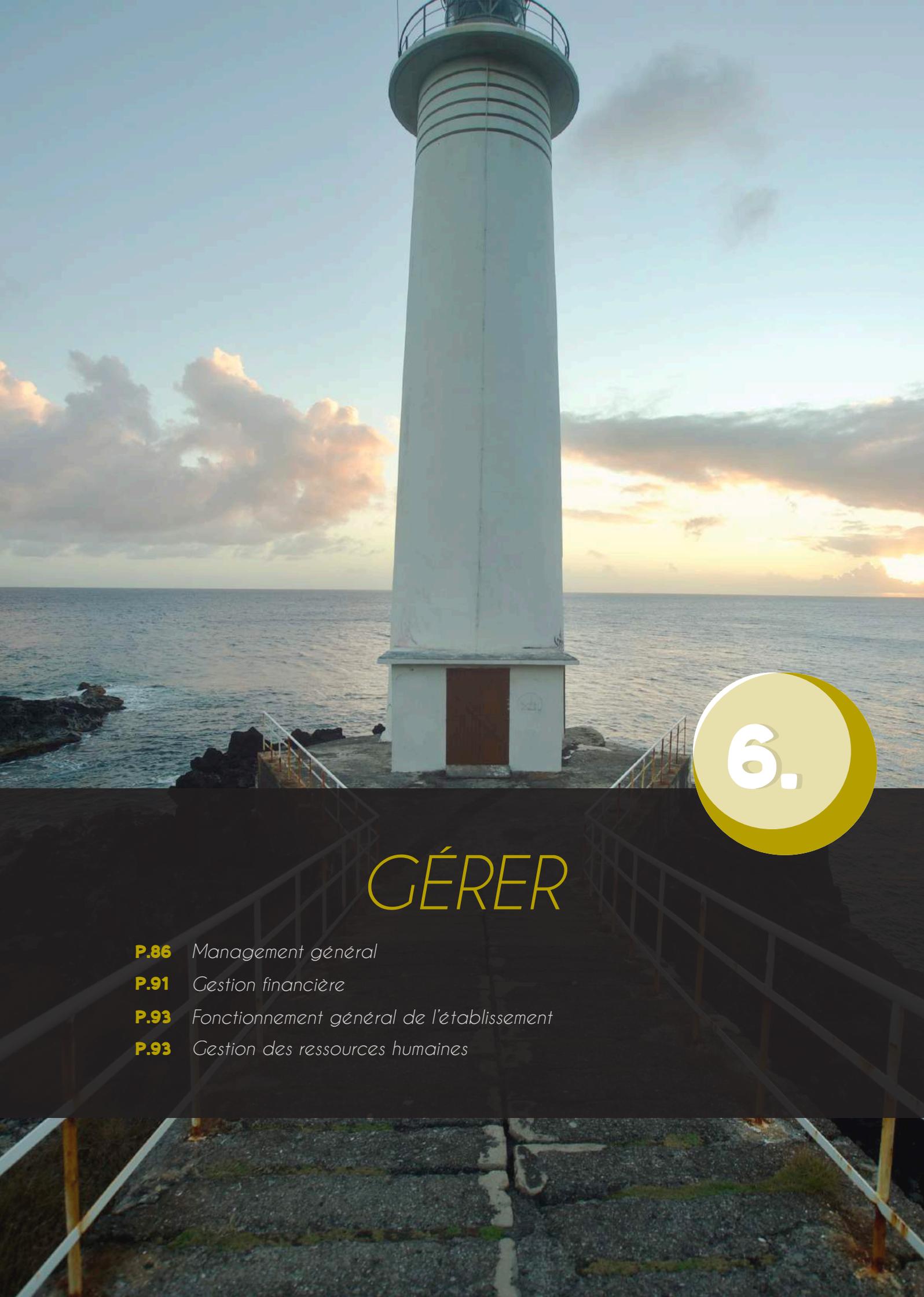
La direction a participé au collège des directeurs de Parc nationaux dans le cadre de visioconférences.

Le directeur Maurice Anselme était également référent du GT Tourisme interparcs. La fonction a été reprise par la directrice adjointe après son départ à la retraite.

INDICATEURS 5	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>5-1</b> : % d'actions mises en œuvre dans les conventions d'application de la charte	25 nouvelles conventions sur 5 ans	70
<b>5-2</b> : Nombre de participations aux commissions et événements régionaux et nationaux	8	6
<b>5-3</b> : Nombre de participation aux réseaux et événements européens et internationaux	3	0
<b>5-5</b> : Nombre de protocoles inter-parcs mis en œuvre	2	2







6.

# GÉRER

- P.86** *Management général*
- P.91** *Gestion financière*
- P.93** *Fonctionnement général de l'établissement*
- P.93** *Gestion des ressources humaines*

# 6.1 Management général

## INSTANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2020, le conseil d'administration du PNG s'est réuni 4 fois dont 2 en format dématérialisé suite à la pandémie et 2 en présentiel au gymnase de Goyave afin de respecter les gestes barrières. Il a pu délibérer sur les principaux sujets suivants :

- les différents documents budgétaires et comptables de l'établissement dont le compte financier, le budget initial et les budgets rectificatifs, la validation ou les modifications de plans de financement d'opérations bénéficiant des fonds européens
- l'attribution de la prime Covid aux agents mobilisés pendant le confinement
- la mise à jour du dossier de recouvrement de l'ARTG occupant le site de la Citerne
- le plan d'aide Post-covid pour la relance économique des partenaires du PNG
- le lancement du nouveau contrat de concession relatif à la gestion du site du Carbet puis le retrait du candidat suite à la pandémie
- le bilan du dispositif Karugéo et le transfert de l'outil au Conseil régional
- le programme d'animation adapté à la pandémie
- le rapport d'activité 2019

Le CA s'est en particulier prononcé le 2 juillet sur la liste des 3 candidats retenus par le jury de sélection pour le poste de directeur. La candidature proposée par le CA, Mme Valérie Séné a été nommée par la ministre du MTE, directrice du PNG le 1er décembre 2020

Suite aux élections municipales, le collège des élus du CA a accueilli 7 nouveaux maires pour les communes de Basse-Terre, Capesterre-Belle-Eau, Morne à l'eau, Pointe-Noire, Port-Louis, Vieux-Fort et Vieux-Habitants. Les agents de développement local des pôles territoriaux accompagnés de la direction ont effectué une présentation de la charte de territoire et des modalités de partenariat avec le PNG à ces nouveaux élus communaux.

▼ CA du mois de Novembre à Goyave en présence du préfet Crédits : L-G.HERMANN/PNG



Le dernier CA de l'année (fin octobre) a été marqué par l'adhésion de Bouillante et Trois-Rivières portant ainsi à 18/21 le nombre de communes adhérentes. Ces nouvelles adhésions valorisent le travail collectif des équipes qui contribuent à développer des actions de l'établissement répondant aux priorités des acteurs socio-économiques et institutionnels.

Ce fut également l'occasion de rendre hommage au directeur Maurice Anselme qui après 7 ans au sein du PNG a fait valoir ses droits à la retraite à compter de fin novembre.

Le bureau du CA s'est réuni 2 fois en examinant les principaux points suivants :

- choix de la structure de gestion pour le nouveau contrat de concession du Carbet
- plan de financement du programme d'aménagement et de rénovation des aires de pique-nique de la Traversée
- les résultats de l'étude juridique sur l'application de la redevance en cœur marin
- présentation de la nouvelle directrice Valérie Séné
- la convention OFB/PNG pour la mise en place du service facturier

## STRATÉGIE HORIZON 2020

La réorganisation des services issue de la « stratégie H2020 » a été mise en œuvre en février 2020. Le nouvel organigramme fonctionnel de l'établissement est composé :

- deux pôles territoriaux : terrestre et marin
- deux services supports : le Secrétariat Général et le Service « Systèmes d'Information »
- deux départements transversaux : « Patrimoines et appuis aux territoires » et « Communication, accueil et pédagogie ».

Il résulte d'une large concertation menée pendant 2 ans avec les managers et les organisations syndicales, prenant en compte les besoins en compétences de l'établissement pour assurer la continuité du service public à travers ses missions fondamentales et répondre ainsi aux enjeux du territoire. Un séminaire des managers de février 2020 a permis de finaliser les aspects opérationnels ainsi que les liens transversaux entre les services pour rendre plus fluide ce nouveau fonctionnement.

Suite à l'appel à candidature interne et l'arbitrage réalisé fin 2019 pour l'attribution des postes, une campagne externe a été lancée entre février et mars 2020 pour les postes restés vacants. Le calendrier de recrutement a dû être reporté au mois de mai en raison du confinement.

La mise en œuvre de la stratégie H 2020 nécessitait par ailleurs un accompagnement spécifique des agents qui en complément des formations initiées en 2019 ont bénéficié de la formation « conduite de projet » pour les chefs de projets et la « communication non violente » pour l'ensemble du personnel. Un soutien psychologique est de plus mis en place avec l'écoute de l'assistante sociale qui assure désormais des permanences dans les locaux du Parc.

Enfin, des aménagements et déplacements de bureaux ont dû être réalisés pour rendre plus opérationnel par la proximité des équipes, la création des 2 départements. Cette réaffectation des bureaux a notamment permis d'instaurer des espaces « de passage » facilitant le respect des gestes barrières dans le contexte de crise sanitaire.

### • Cloture du LIFE SIRENIA

Suite à l'abandon du projet de réintroduction du lamantin (2019), la clôture administrative et financière du programme LIFE SIRENIA s'est poursuivie avec la fin de la justification des dépenses et des échanges avec l'EASME.

• **Unité Juridique**

En interne, les diverses sollicitations des départements, pôles et services pour un appui juridique (avis, relecture, validation, ...) portent sur les thématiques suivantes :

DÉPARTEMENTS, PÔLES ET SERVICES	OBJETS
Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fonciers du site de Blachon en vue d'une demande de réaffectation</li> <li>- règlement intérieur du Conseil d'administration : suppléance des maires et représentation du président du Conseil scientifique</li> </ul>
Secrétariat Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- délais de route applicables aux déplacements temporaires hors de l'archipel de Guadeloupe</li> <li>- prise en charge des frais de déplacements temporaires</li> </ul>
Service Systèmes d'Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avenant de prorogation du projet « base de données adresses » de Karugéo</li> </ul>
Département Patrimoines et Appui aux Territoires (DPAT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plaquette pédagogique des espèces exotiques envahissantes</li> <li>- règlement intérieur du Conseil scientifique du PNG</li> <li>- autorisation de prélèvement en zone de cœur à vocation de recherches scientifiques</li> <li>- convention de plan de relance économique avec les partenaires bénéficiaires de la marque <i>Esprit parc national</i></li> </ul>
Département Communication, Animation et Pédagogie à l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrat de concession de service public sur le site des Chutes du Carbet</li> <li>- tournage non autorisé en cœur de parc national</li> <li>- convention-cadre de partenariat multipartite relative à l'éducation au territoire et au développement durable</li> </ul>
Pôle Terrestre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- stratégie d'interprétation en cœur de parc national de la Guadeloupe</li> </ul>
Pôle Marin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activités commerciales en cœur de parc national dans le Grand Cul-de-Sac Marin et les Îlets Pigeon (redevance, renouvellement des autorisations)</li> </ul>

En externe, le Parc national de la Guadeloupe fait appel à deux cabinets d'avocats pour un appui juridique dans le cadre du renouvellement du contrat de concession de service public du site des Chutes du Carbet et de l'autorisation d'exercice d'activités commerciales en cœur de parc, notamment la mise en place d'une redevance ainsi que la mise en conformité de l'occupation du domaine public maritime.

Les correspondants juridiques de l'OFB sont également consultés pour un appui ou un avis tant sur la réglementation applicable aux parcs nationaux que dans d'autres domaines tels que les marchés publics et les ressources humaines.

• **Recours contentieux**

Le suivi des dossiers contentieux ouverts antérieurement se poursuivent au cours de l'année avec néanmoins la clôture du dossier de construction du siège.

Au 31 décembre, deux affaires sont en cours, l'une en juridiction de premier ressort et l'autre devant la plus haute juridiction administrative le Conseil d'État.

### • *Recours administratifs*

Deux recours gracieux sont formulés auprès de la direction de l'Établissement et portent sur des motifs relevant du domaine des ressources humaines

### • *Veille juridique*

Élaboration de deux numéros de Veille juridique interne.

### • *Activités annexes*

- rédaction de la note de procédure de déclaration des accidents et maladies professionnels des fonctionnaires (CITIS).
- pilotage et suivi du dispositif de travail d'intérêt général
- rédaction d'une note d'information sur le nouveau régime indemnitaire commun (RIFSEEP), notamment le CIA (complément indemnitaire annuel).

▼ *Photographie de la décoration lors du CA du PNG*



### • *Unité fonctionnement et moyens généraux :*

En 2020, l'unité à géré pour l'ensemble des sites de l'établissement du PNG, notamment les dépenses suivantes :

*- 72 000 € en AE pour les fluides,  
- 185 961€ en AE pour la gestion des bâtiments*

Ces dépenses concernent la mise en œuvre de l'ensemble des marchés et contrats d'entretien courant de l'établissement, les loyers payés ainsi que les dépenses liées aux contrôles de sécurité obligatoires.

Les investissements ont concernés :

- Les travaux urgents dans les commodités, les planchers du siège et le renforcement de la sécurité des accès et des bureaux.
- Des travaux d'urgence à la maison de la foret et sur le site de Baie-Mahault (entretiens des panneaux solaires, poignées des portes...).
- L'achat de matériel de jardinage et de maintenance.

• **Correspondant Marché Public**

Les diverses sollicitations des départements, pôles et services pour un appui marché (avis de publication, Passation de marché, Rapport d'exécution...) portent sur les thématiques suivantes :

DÉPARTEMENTS, PÔLES ET SERVICES	OBJETS
Secrétariat Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérim du Responsable des moyens généraux (juillet à septembre), divers travaux dans le bâtiment du siège, accompagnement du SG dans la gestion du Covid 19 (commande de masques, gel hydroalcoolique...)</li> <li>- Passation du marché Png_M2020_0002 : prestations de nettoyage et de fourniture de produits consommables pour les toilettes publiques du Parc national de la Guadeloupe situées à la Maison de la Forêt Route de la Traversée - Petit Bourg (97170). Prestation sur 4 ans avec un coût annuel de <b>8 275,85 €</b></li> <li>- Accompagnement du responsable juridique sur 2 dossiers en contentieux « Morne à Louis et KADHIMA »</li> </ul>
Département Communication, Animation et Pédagogie à l'Environnement (DECAP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat de concession de service public sur le site des Chutes du Carbet</li> </ul>
Pôle Terrestre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'exécution final dossier FEADER</li> <li>- Sécurisation passerelles en cœur de Parc</li> <li>- Rénovation toiture des aires de pique-nique de Corossol</li> <li>- Rénovation sentier de la 2<sup>ème</sup> chute du Carbet</li> </ul>
Pôle Marin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- passation du marché Png_M2020-001 : la fourniture et la pose de mouillages écologiques (bouées d'amarrage, lignes et systèmes d'ancrages) dans l'espace maritime du Parc national de la Guadeloupe (cœur et aire maritime adjacente).</li> </ul> <p><i>Lot n.1 : Baie du Grand cul-de-sac marin - 246 227,73€</i>  <i>Lot n.2 : Îlets Pigeon (Côte sous le vent) - 35 673,72 €</i></p>

## 6.2 Gestion financière

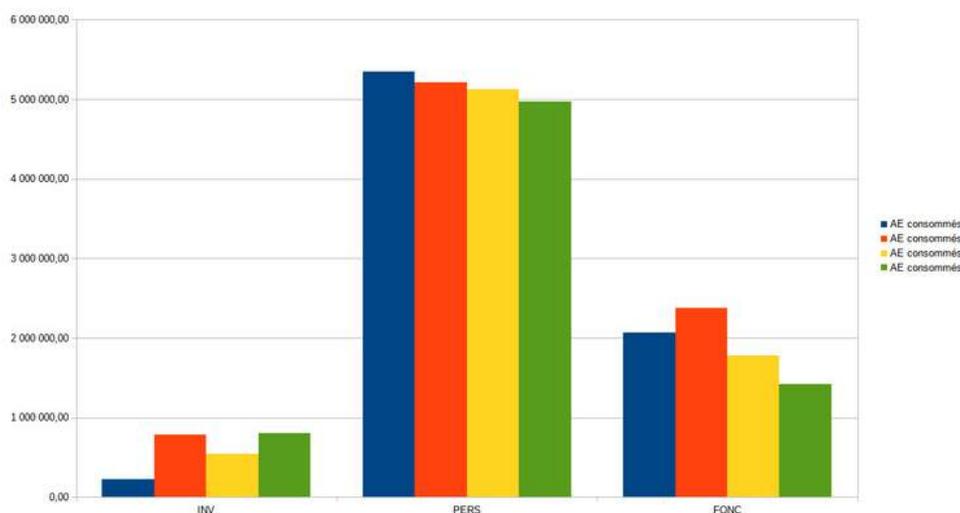
Les différentes dépenses pour l'année 2020 se répartissent comme suit :

- Personnel :	AE = 4 967 167,71 €	CP = 4 964 937,02 €
- Fonctionnement :	AE = 1 420 473 43 €	CP = 1 390 451,36 €
- Intervention :	AE = 107 830,50 €	CP = 77 434,40 €
- Investissement :	AE = 799 051,61 €	CP = 601 484,65 €

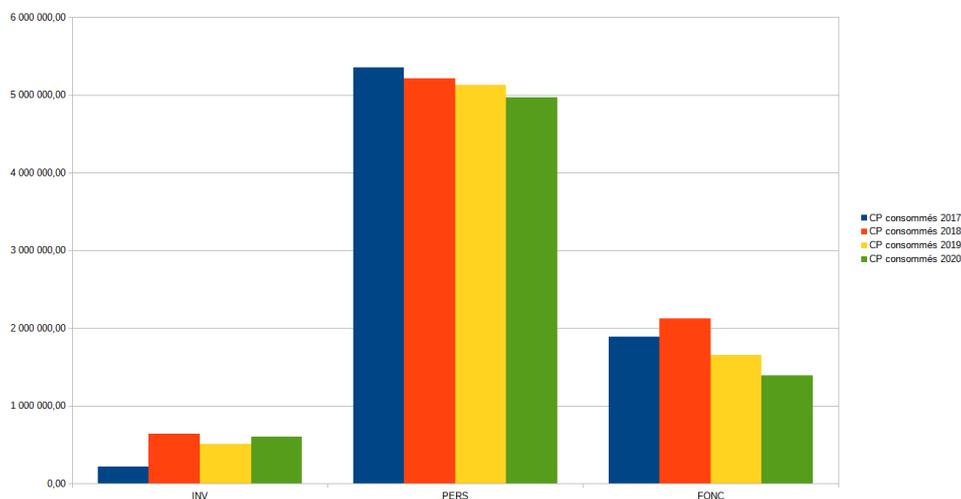
**Total : AE consommées = 7 294 487,25 € CP consommés = 7 034 307,43 €**

Ci-après vous trouverez l'évolution des principales consommations en AE (autorisations d'engagements) et en CP (crédits de paiement)

consommations en AE de 2017 à 2020



Consommations en CP de 2017 à 2020



### • Les recettes

Le PNG, en plus de la subvention du Ministère de la Transition Écologique fait appel à divers partenaires afin d'obtenir des fonds : collectivités locales, Secrétariat général de la Préfecture de région, la DEAL, ou autres établissements publics d'État, Office de l'Eau, Office Français de la Biodiversité, les fonds européens (FEAMP, FEDER, FEADER...)

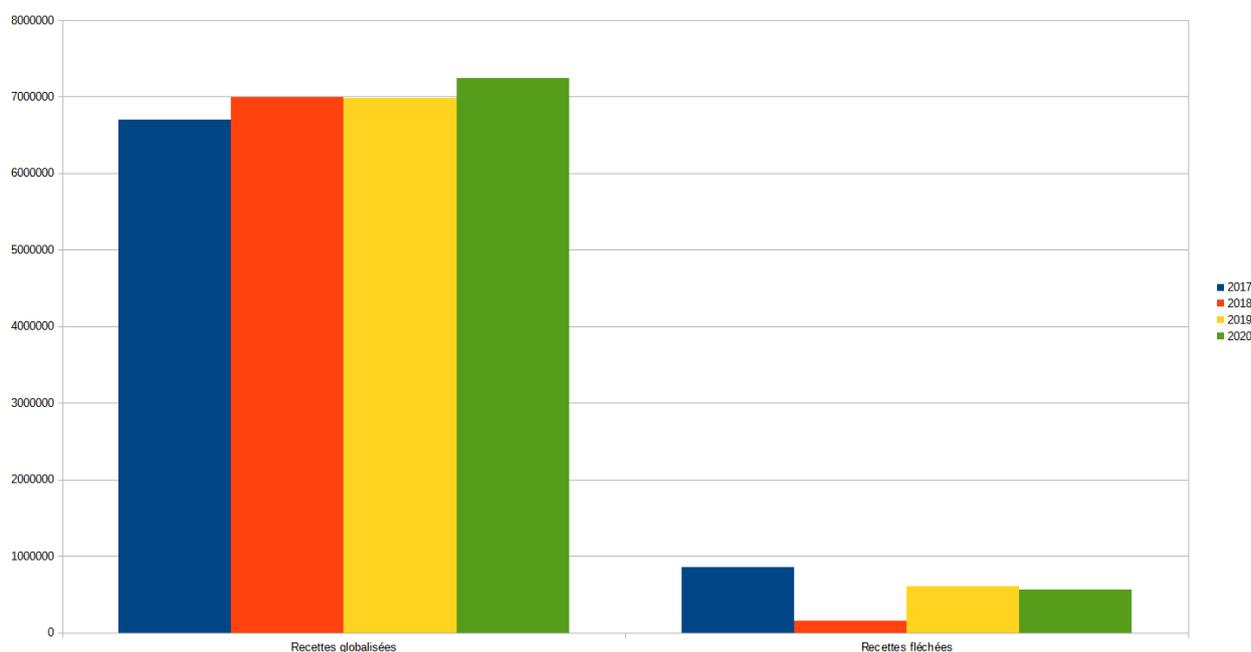
La diversité des sources de financements est bien ancrée dans les projets portés par le PNG.

*Les recettes inscrites au dernier budget rectificatif 2020 sont d'un montant total de 7 812 191,97 €*

*Les recettes réalisées sont à hauteur de 7 583 497,61 € soit un taux de recouvrement de 97,07 % dont 6 755 420 € représentent la dotation en subvention du Ministère de la Transition Écologique, soit 89,08 % des recettes réalisées.*

*Les recettes globalisées (sans destination spécifique), s'élèvent à 7 246 820€  
Les recettes fléchées s'élèvent à 565 371,97€*

### Exécution des recettes de 2017 à 2020



En conclusion, compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Parc national est contraint comme l'ensemble des établissements à revoir sa politique.

Certaines opérations seront reportées en 2021, d'autres se feront à minima, sous une forme adaptée à la situation (cas du programme d'animation).

## 6.3 *Fonctionnement général de l'établissement*

**Le CESC s'est réuni une unique fois en 2020. Il a acté la nécessité de réaliser un bilan partagé des activités depuis 2016 afin de redynamiser son animation interne.**

### • *Restauration des navires Ardéa et Chromis en service au Parc national*

Deux navires du PNG ont été construits localement au chantier FORBOAT (Jean FORBIN) et livrés en novembre 2016 au Parc national de la Guadeloupe.

Très polyvalents, ces navires fortement sollicités remplissent des missions telles que le retrait de filets et de casiers de pêche maritime, poses et déposes de bouées et de corps morts pour du balisage en mer, des missions de sensibilisations, des protocoles scientifiques, de la plongée sous-marine, visites du territoire dans le cadre de la charte, etc.

Après quatre années à représenter l'établissement Parc national de la Guadeloupe au travers de ses missions, les navires ont nécessité un entretien complet.

Pour l'année 2020, l'Ardéa et le Chromis ont pu bénéficier d'une remise au propre de l'intérieur et de l'extérieur (peinture, gelcoat, etc.). Pour distinguer en mer les navires PNG des autres acteurs publics, un marquage a été réalisé sur les boudins au nom de l'établissement et de ses missions. Les navires ont reçu aussi quatre nouveaux moteurs à l'identique de ceux d'origine.

Le remplacement de la motorisation apporte beaucoup de bénéfices :

- Utilisation des moteurs possédant les dernières normes anti-pollutions.
- L'assurance d'un maintien des moyens nautiques à la mer en permanence pour l'établissement PNG (absence de pannes).
- La garantie aux agents d'une motorisation efficace, fonctionnelle et respectueuse de l'environnement (absence d'éléments dégradés, usés ou présentant des fuites de fluides).
- Une baisse des coûts d'entretien annuels (réalisation de simples révisions).
- Permet une meilleure reprise des anciens moteurs pour l'achat des nouveaux ; après 3 ans, la valeur marchande des moteurs chute fortement et les premières pannes vont arriver ; après un calcul estimatif sur 10 ans, il est préférable de les remplacer tous les 3 ans révolus pour toutes les raisons évoquées ci-dessus.

## 6.4 *Gestion des ressources humaines*

### • *Dossiers stratégiques*

Comme de nombreux établissements publics, et autres services de la Fonction Publique, le PNG a rédigé en lien avec les autres Parcs Nationaux, des lignes directrices présentées aux membres du comité technique :

- pour la gestion de la mobilité et les futurs recrutements.
- pour les promotions et la gestion des parcours professionnels.

• **Gestion des emplois :**

Le plafond d'emploi notifié par le Ministère de la Transition Écologique s'élève pour l'année 2020 à : 68 ETP et 68,5 ETPT.

Au 31 décembre 2020, 67.71 ETPT ont été consommés.

Au cours de l'année 2020, l'ensemble des services du PNG ont fait appels à 20 contractuels : gestionnaires d'archives, assistants administratifs et de ressources humaines, animation, pédagogie, jardinier, entretiens de sites et de traces...

Au 31 décembre 2020, il ne restait plus que 6 de ses contractuels et l'effectif total du parc était composé de 74 agents.

Par ailleurs, les services et pôles de l'établissement ont accueilli 5 stagiaires et 8 volontaires de service civique, des personnels très qualifiés, recrutés sur des missions spécifiques, notamment dans le domaine scientifique. En 2020 le Parc national de la Guadeloupe a enregistré 5 départs à la retraite : 1 catégorie A, 2 catégories B et 2 catégories C. Ces emplois ont été remplacés pour la plupart par des fonctionnaires.

Afin de pallier le départ la retraite de certains agents titulaires, la réorganisation des services du Parc national - « horizon 2020 »- a privilégié dans une première phase, la mobilité inter services des agents du Parc. A l'issue de cette première étape, les postes de permanents vacants ont été pourvus essentiellement par des contractuels (des fonctionnaires détachés d'administration ou des contractuels quasi-statut).

• **Dialogue social :**

Au cours de l'année 2020, 12 instances dans le cadre du dialogue social se sont réunies au Parc national de la Guadeloupe :

**Comité Technique**

DATE	THÈMES PRINCIPAUX ABORDÉS
28/04/2020	- Thèmes principaux abordés
13/05/2020	- Plan de reprise d'activité
17/06/2020	- Réajustement du plan de reprise
14/09/2020	- Mise à jour du protocole sanitaire Covid-19 - Examen du règlement intérieur des aménagements de réduction du temps de travail (ARTT) - Désignation du nouveau référent armement - Information OFB - note de cadrage des principes de gestion de la promotion dans les corps de l'environnement et du processus de promotion - Projet de lignes directrices de gestion relatives à la mobilité - Modification fiche de poste « Assistant administratif spécialisé Marchés Publics » - Sécurité du siège

10/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du télétravail</li> <li>- Note sur les délais de route applicables aux déplacements professionnels hors Guadeloupe</li> <li>- Mise en œuvre lignes directrices de gestion de la mobilité</li> <li>- Mise en œuvre lignes directrices de gestion de la promotion</li> <li>- Rattachement du service facturier à compter du 01 Janvier 2021</li> <li>- Expérimentation du recours à un cycle de travail dédié aux nouveaux parents (mesure 26 du protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre homme et femme)</li> <li>- Modifications de la fiche de poste du Chef du PT et de celle de l'adjoint au Chef du PM</li> <li>- Mise en œuvre du régime indemnitaire RIFSEEP pour tous les corps techniques de fonctionnaire des PNX (Parcs Nationaux)</li> <li>- Décret de transfert de gestion des Adjoints Technique de l'Environnement et Techniciens de l'Environnement présenté au CTM du 19 Novembre 2020</li> <li>- Vote électronique des élections professionnelles 2022</li> </ul>
------------	---

### Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

DATE	THÈMES PRINCIPAUX ABORDÉS
17/03/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de l'établissement suite à la pandémie du Covid 19</li> </ul>
31/03/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de continuité des activités</li> </ul>
16/04/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur l'organisation de l'établissement suite au confinement</li> </ul>
13/05/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de reprise des activités</li> <li>- Projet de séance de TIR au stand</li> </ul>
17/06/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur l'organisation de l'établissement suite au confinement</li> </ul>
10/09/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre de missions du nouveau conseiller en prévention et du nouveau assistant en prévention</li> <li>- Validation de la fiche entreprise rédigée par Dr BADAOUÏ du CIST pour la Maison de la Forêt</li> <li>- État des accidents de services et maladies professionnelles 2019 et 1er semestre 2020</li> <li>- Examen des registres de santé et sécurité au travail</li> <li>- Examen du règlement intérieur ARTT</li> <li>- Mise à jour du protocole sanitaire Covid-19</li> <li>- Sécurité du siège</li> </ul>
18/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des Registres d'Hygiène et de Sécurité</li> <li>- Risques Psychosociaux</li> <li>- Plan d'action du CHSCT du 10 Septembre 2020</li> <li>- Nomination de l'inspecteur ISST en charge du Parc</li> <li>- Vote électronique dans le cadre des élections professionnelles 2022</li> <li>- Calendriers 2021 des réunions et des visites sur sites</li> </ul>

## Comité Technique

DATE	VISITE DU SITE
06/11/2020	- Baie-Mahault

Des visites sur site avaient été programmées pour Vieux-Habitants, Saint-Claude et Blachon. Cependant, pour des raisons de contexte sanitaires, ces visites ont été reportées en 2021.

### • *Frais de déplacement*

Le site FRED a été mis en place au sein de l'établissement pour la gestion des frais de déplacement.

### • *L'Épidémie COVID-19 : Instauration du télétravail*

Face à l'épidémie de Covid-19 et suite aux mesures gouvernementales de confinement à compter du 16 mars 2020 jusqu'à la reprise normale des activités en septembre 2020, des moyens ont été mis en place afin de pouvoir assurer la continuité du service.

La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes de travail. Les instances du dialogue social ont été renforcé. Pas moins de 5 CHSCT se sont réunis tout au long de cette période pour mettre en œuvre des mesures exceptionnelles d'organisation du travail.

Durant cette crise sanitaire certains agents dits « vulnérables » ont été mis soit en arrêt maladie, soit placés en autorisation spéciale d'absence.

Afin de maintenir le fonctionnement de certains services et de limiter au maximum le contact physique, certains agents ont été placés en télétravail et d'autres mis à temps partiel de manière à réduire le nombre d'agents présents dans les locaux.

Pour pouvoir réduire la propagation du virus des ressources immatérielles, matérielles et technologiques ont été mis à disposition des agents.

Durant cette période, et encore au début d'année 2021, les services des ressources humaines remplissent l'enquête (à l'aide des déclarations des managers) sollicitée 2 fois par semaine par la Direction générale de la fonction publique permettant de recenser l'évolution de l'épidémie au sein de la fonction publique, et les organisations mises en place.

Au 31 décembre 2020 tous les agents ont repris leur activité en présentiel grâce notamment à l'achèvement des travaux de réaménagements des bureaux dans le cadre de la stratégie H2020. Les bureaux du secrétariat général ont été rapprochés et le Département Communication Accueil et Pédagogie a emménagé dans l'aile nord du bâtiment dans les anciens bureaux du CAR-SPAW.

### • *Formation*

Les formations programmées en 2020 découlent des orientations stratégiques de l'établissement, des actions de formation sollicitées par les agents et validé au comité formation du 30 avril 2020.

*Elles ont été organisées avec un budget alloué de 51 120 €.*

### • *Les formations réalisées visaient trois objectifs principaux :*

- La conduire au changement
- La Sécurité des agents
- Formations transversales

## I. LA CONDUITE DU CHANGEMENT

Dans la continuité des objectifs qui ont été fixés dans le cadre de la stratégie -Horizon 2020, l'établissement a mis en place deux formations :

- **Communication Non Violente (Agents - Managers)**
- **Conduite de projet (Agents)**

### • *Communication Non Violente*

La Formation « Communication Non Violente » consistait à :

- **Résolution de conflits entre deux personnes ou au sein de groupes**
- **Améliorer la qualité des relations avec les autres et avec nous-mêmes**
- **Améliorer l'efficacité de la relation d'aide et des accompagnements**

### • *Contenu du stage et thèmes abordés :*

- Présentation des principes et idées fortes de la CNV
- Présentation du processus - Échanges
- Détail : Observation, Sentiment, Besoin, Demande - Échanges
- Mise en pratique dans la structure

La formation a été mise en place pour l'ensemble des agents (**agents managers et agents**), elle était composée de **7 groupes de 11 à 13 participants**, organisée sur **2 jours sur une base de 7 heures/jour soit un total de 14 heures**.

Le nombre d'heures total de formation est de : **98 heures** - Nombre d'agents formés : **65**.

Le coût pédagogique est de **6 300 €**, autre coût lié à la formation : **82,34 €**.

**Le coût total de la formation s'élève à : 6 382,34 €.**

**Le taux agents formés par rapport à l'effectif de l'établissement est de 86%.**

### • *Évaluation de la formation*

Certains agents ont fait ressorti de ne pas avoir constitué des groupes mixtes, mélangeant les managers aux agents, pour créer du lien et se mettre à l'écoute des besoins de tous.

Le format est apparu, pour certains trop dense et trop théorique. Il serait très intéressant, voir indispensable, de poursuivre cette découverte de la CNV par la mise en place d'un groupe de pratique au sein du PNG.

Cette formation a représenté un intérêt pour la majorité des participants. La plupart des agents ont pris conscience qu'un autre mode relationnel était envisageable pour vivre plus de collaboration au sein de l'établissement.

### • *Conduite de projet*

La formation conduite de projet est la continuité de la session qui avait été mise en place en 2019 pour l'ensemble des managers.

La session de 2020 a été réservée aux autres agents, tous corps et grades confondus (administratifs, techniques, cadre technique, cadre administratif).

A cause de la pandémie Covid 19 toutes les demandes n'ont pas été satisfaites, le nombre de participants étaient limités à **10**.

*L'objectif : Clarifier la méthodologie de la conduite de projet*

• **Thèmes abordés :**

- Qu'est ce qu'un projet ,
- De l'idée à la réalisation du projet
- Piloter le projet
- Manager l'équipe projet
- Évaluation : Capitaliser les connaissances du projet

La durée de la formation : **3 jours sur une base de 7 heures/jour** , soit un nombre d'heures total de **21 heures** - **Coût : 1 055,25 €.**

## **II. SECURITE DES AGENTS**

Différents types de formation relevant de la sécurité des agents ont été effectués :

- **Gestes Techniques et Tirs** : **15 agents ont été formés** ce sont des inspecteurs de l'environnement, cette formation s'effectue annuellement dans le cadre des entraînements qui sont liés au poste qu'ils occupent - **Coût : 1 120,00 €** - **Durée : 6 jours** - Elle a été assurée par un formateur interne PNG.
- **Sécurité des interventions - Formation initiale** : **1 agent (Inspecteur de l'environnement ) a été formé dans le cadre de son adaptation au poste** - **Durée de la formation : 15 jours (dont 3 sessions).**

**Coût : 1918,61 €**, (ce coût est lié aux frais de déplacement - Billets d'avion associés aux autres frais) La formation a été assurée par des intervenants de l'OFB au Centre de formation du Bouchet.

- **Recyclage de Plongée** : **3 agents formés** (des inspecteurs de l'environnement) cette formation s'effectue annuellement dans le cadre de leur mission. - **Durée : 3 jours** - Elle a été assurée par un formateur interne PNG.
- **Formation pour les membres du CHSCT** : **9 agents formés dont : ( 7 membres du CHSCT - 1 Conseiller de prévention - 1 Assistante de Prévention)** - **Durée : - 3 jours** - **Coût : 2363,00 €.** La formation a été assurée par un intervenant extérieur.
- **Prévention et secours civiques** : **1 agent formé** - **Durée : 2 jours** - Cette formation a été mise en place en interministériel par la PFRH- Préfecture
- **Formation : Formateurs SST** : Cette formation a été effectuée dans le cadre du recyclage des formateurs SST qui se tient tous les 3 ans - **4 agents formés (formateurs SST)** - **Durée : 3 jours** - **Coût : 2 400,00 €.** La formation a été assurée par un intervenant extérieur.



### III. FORMATIONS TRANSVERSALES

Autres formations mises en place par l'établissement :

- **Formation informatique** : « Libre office Calc et Libre office Writer » 4 agents formés (dont 3 agents chargés d'entretien des espaces naturels et 1 agent d'accueil standardiste).  
Durée : 3 jours - Coût : 3 220,00 €.  
La formation a été assurée par un intervenant extérieur.
- **Formation Frais de déplacement** : « FRED » Cette formation a été mise en place dans le cadre des frais de déplacement liés aux missions, des taux de repas (tournées...) pour l'ensemble du personnel (Managers - Agents) - 58 agents formés - Durée : 1/2 journée.  
La formation a été assurée par le personnel de l'unité comptabilité du PNG .

Diverses formations ont été effectuées en interministérielles :

- **Rédaction des actes administratifs** : 2 agents formés - Nombre de jours : 4
- **Devenir Assistant de Prévention** : 2 agents formés - Nombre de jours : 4
- **Initiation à la pratique créole** : 1 agent formé - Nombre de jours : 2
- **Lecture rapide** : 1 agent formé - Nombre de jours : 2
- **Savoir gérer son temps et ses priorités** : 1 agent formés- Nombre de jours : 2
- **Prise de la parole en public** : 1 agent formé - Nombre de jours : 2

Pour conclure :

**72 agents** tous domaines confondus ont été formés en 2020 ce qui représente 95 % de l'effectif de l'établissement au 1er janvier 2021 (76 salariés).

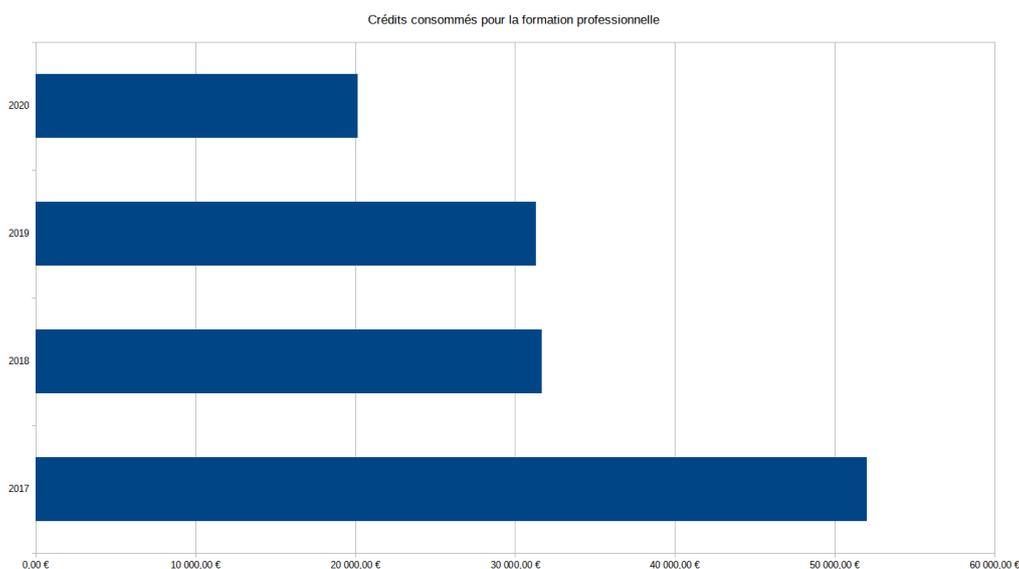
Il a été mobilisé en total **441 jours de formation, soit environ 6 jours de formation par agent pour un coût total de 20 153,43 euros.**

Dont la répartition est le suivant :

CATÉGORIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
A	9	6	15
B	17	13	30
C	16	11	27
			<b>72</b>



L'évolution du budget formation entre 2017 et 2020 est la suivante :



• **Médecine du travail**

29 agents ont été convoqués en visite médicale, 27 ont été examinés.

• **Les examens médicaux réalisés se répartissent ainsi :**

- Examen périodique : 3
- Examen d'embauche : 14
- Examen à la demande : 5
- Examen de reprise du travail : 2
- Examen de plongée : 3
- Examen de pré-reprise du travail : 0

4 agents ont été vaccinés contre la leptospirose.

• **Conclusions sur l'aptitude au travail :**

- Nombre inaptitudes totales temporaires : 1
- Nombre de visite sans aptitude (pré-reprise) : 0
- Nombre aptitudes avec réserves : .(Aménagement de poste) : 2

INDICATEURS 6	CIBLE 2020	ATTEINTS 2020
<b>6-1</b> : % de marchés mutualisés (AFB ou local)/au nombre total de marchés réalisés par le PNG seul	29 %	75.41%
<b>6-2a</b> : % d'opérations cofinancées/Nombre d'opération sur ressources propres du PNG hors management	60 %	48.65%
<b>6-3</b> : % des charges fixes permanentes dans le budget fonctionnement du parc (part restante pour l'action sur le terrain des parcs) Cf annexe 4 avec liste des charges fixes	50 %	47.67%
<b>6-4</b> : Nombre moyen de jours de formation continue par agent et par an	7	6.12

# CONCLUSION

*Ce rapport d'activités témoigne du travail fourni par les agents au cours de l'année 2020, année particulière s'il en est. Il illustre la diversité des actions menées par l'établissement, de l'inventaire scientifique aux missions partenariales pour le développement économique du territoire.*

*Plus que jamais, en cette année 2020, le Parc national devient un établissement incontournable de Guadeloupe, reconnu pour son action auprès des communes et divers partenaires.*

*En 2021 il poursuivra son action, notamment dans le cadre de la deuxième génération des conventions de la Charte de territoire qui compte désormais 21 communes adhérentes.*



Parc national  
de la Guadeloupe

Montéran  
97120 SAINT-CLAUDE  
Tél : 0590 41 55 55  
Fax : 0590 41 55 56

43 rue Jean Jaurès  
97122 BAIE-MAHAULT  
Tél : 0590 26 10 58  
Fax : 0590 60 17 33

47 boulevard Arnaud Nicolas  
Marigot  
97119 VIEUX-HABITANTS  
Tél : 0590 94 89 12  
Fax : 0590 94 41 80

Maison de la Forêt  
RD 23  
97170 PETIT-BOURG

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

# Organigramme du Parc national de la Guadeloupe

## DIRECTION

**Ferdy LOUISY**  
*Président du Conseil d'administration*

**Claudie PAVIS**  
*Pdte du Conseil scientifique*

**Jules OTTO**  
*Pdt du Conseil économique, social et culturel*

**Valérie SÉNÉ**  
*Directrice*  
  
**Mylène MUSQUET**  
*Directrice adjointe*  
  
**Carole LÉTIN**  
*Assistante de direction*

## PÔLE TERRESTRE

## PÔLE MARIN

**Antoine DURAND**  
*Chef de Pôle*

**Christelle BARUL**  
*Adjointe au Chef de Pôle*

Assistants administratives

**Evely FATTORE**

**Liliane CIMBER**

**Patrice SEGRÉTIER**

*Technicien "Sports et nature"*

Agents du développement local

**Philippe VIGIER** - *Sud Basse-Terre et Côte sous le vent*

**Céline LESPONNE** - *Nord Basse-Terre et Côte au vent*

**Georges PETIT-LE-BRUN**

*Responsable des gardes moniteurs*

Gardes-moniteurs

**Harry AZÈDE**  
*Soufrière*

**Félix BASTARAUD**  
*Traversée*

**André GALAYA**

*Responsable des ouvriers  
Aménagements travaux*

Chefs d'équipe - chargés d'entretien

**Alain ANDYPAIN**

**Sébastien ÉVUORT**

Chargés d'entretien des espaces naturels

**Dario GÉLAN**

**Steeve GAMIETTE**

**Thierry RAMASSAMY**

**Jimmy TOMPOUCE**

**Erwan REDUIT**

**Xavier DELLOUE**  
*Chef de Pôle*

**Didier PUJO**

*Adjoint au Chef de pôle  
"Appui aux politiques publiques"*

**Liliane CIMBER**

*Assistante administrative*

**Alan LE BOUT**

*Chargé d'appui aux acteurs du territoire*

Agents du développement local

**Sébastien RIVES**

*Agent du développement local*

*Nord Basse-Terre et Côte sous le vent*

**Modeste SALIGNAT**

*Baie-Mahault et Grande-Terre*

Gardes-moniteurs

**Laura FLAMME** - *Référente biodiversité*

**Didier BALTIDE** - *Référent pédagogie*

**Dianik BLOU**

**Céline LÉMONON**

**Mickaël VINGADASSALON**

**Noémie LEGER**

Marie Pierre TROPLENT  
Secrétaire Générale

Bernadette GUILLET  
Secrétaire Générale adjointe et  
responsable unité comptabilité et finances

Marie-Victoire DE BOISROLIN  
Gestionnaire comptabilité et finances

Hélène CHRISTOPHE  
Chargée du contrôle et de l'exécution  
de la dépense

Joël JEANNETE  
Responsable unité de fonctionnement  
et moyens généraux

Philippe VAITILINGOM  
Assistant administratif spécialisé  
"marché public"

Jacqueline NANDAN  
Assistante administrative

Patricia IBO  
Responsable unité Ressources humaines

Maggy ASDRUBAL  
Gestionnaire Ressources Humaines

Anise RÉGENT  
Assistante chargée de la formation

Snésia DUNTER  
Assistante Ressources humaines

Annyssa VERGE-DEPRE  
Assistante Ressources humaines

Bernadine JEAN-DE-DIEU  
Responsable Juridique

Alain FERCHAL  
Chef de service

Noël MARTINON  
Administrateur réseaux  
Adjoint au chef de service

Hélène CHRISTOPHE  
Assistante administrative

Philippe MOREAU  
Chargé de projet TIC

Rudy MUSQUET  
Géomaticien

XXX  
VSC Moyens informatiques

## DÉPARTEMENT COMMUNICATION ACCUEIL ET PÉDAGOGIE

Maitena JEAN - Chef de Département  
Responsable Service Communication

Carole LÉTIN - Assistante de direction

Louis-Guy HERMANN  
Assistant de communication  
XXX - VSC Support pédagogique

XXX - VSC Appui à la coopération

Joël BAJAZET - Resp. du service accueil et  
pédagogie - Adjoint au chef du département  
Agents d'accueil et d'animation

Suzy LAPIERRE DE MÉLINVILLE

Pierre JUSTINE

Abdul MARÉGA

Peggy VADIMON

Murielle GOMBAULD - Agent d'accueil  
Appui administratif

Marie-Anise BERVIN - Agent d'accueil Standardiste

Matthieu PETIT - Chargé d'appui EDD

## DÉPARTEMENT PATRIMOINES ET APPUI AUX TERRITOIRES

Sophie BÉDEL  
Chef de Département  
Responsable du service patrimoines naturel,  
paysager et culturel

Assistants administratives

Évely FATTORE

Liliane CIMBER

Chargés de mission

Xavier KIESER - "milieux forestiers"

Marie ROBERT - "milieux aquatiques"

Simone MÈGE - "milieux marins"

Lucie LABBOUZ  
Resp. projet PROTÉGER

Barthélemy DESSANGES -  
VSC Vulgarisation scientifique

Joévin MARQUES -  
VSC appui au projet GUAD-3E

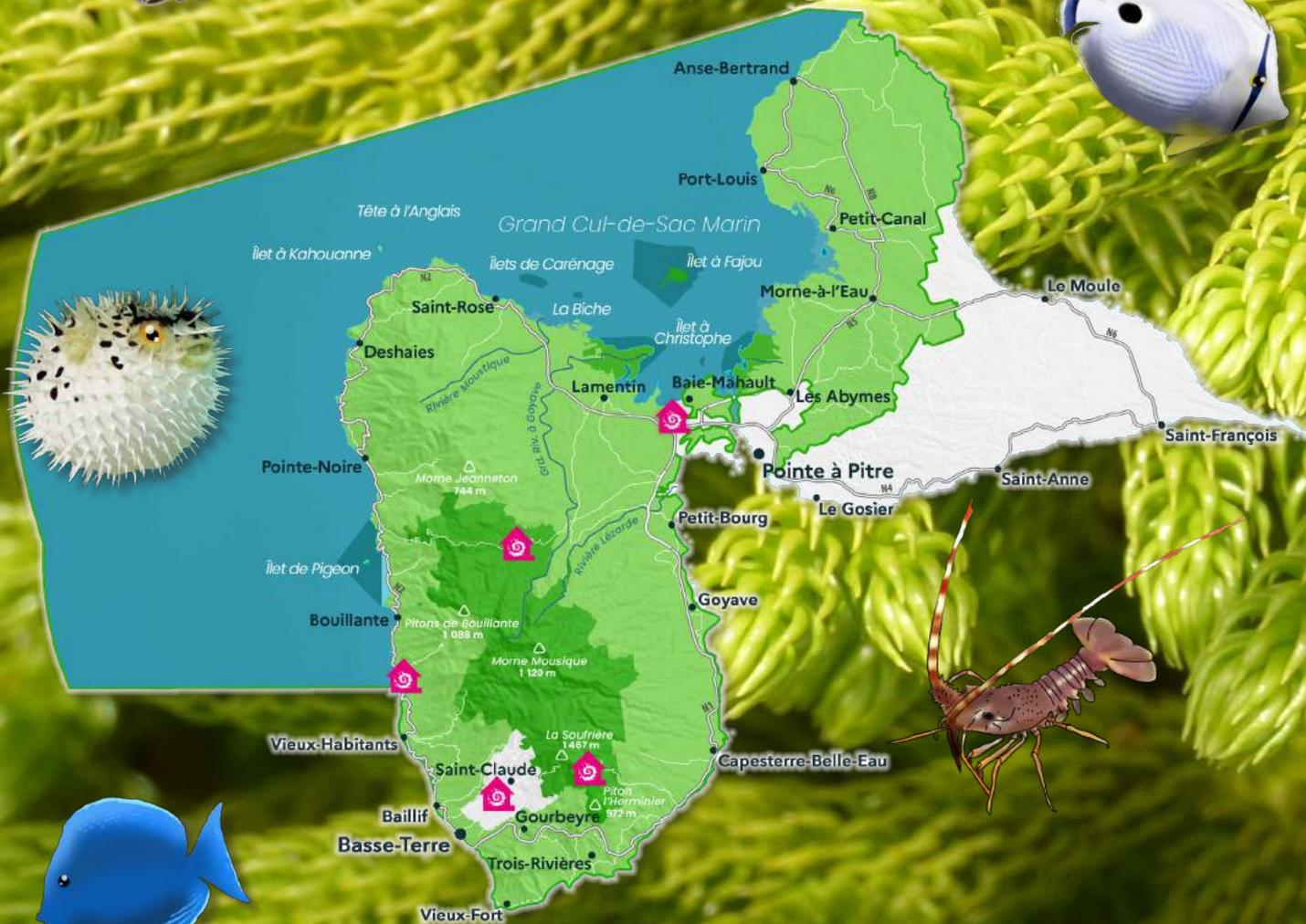
Arnaud LARADE  
Responsable service appui aux territoires  
Adjoint au chef de département

Sarah BOUCARD  
Chargé de mission suivi et évaluation de la charte

Jocelyn THRACE  
Chargé d'appui stratégie police  
Daniel SILVESTRE  
Chargé de mission culture et paysages

Marie-Denise LEMOYNE  
Chargée d'appui porteurs de projets

Anaïs ABATAN  
VSC Marque Esprit Parc



- Cœur terrestre
- Cœur marin
- Aire d'adhésion
- Aire marine adjacente
- Périmètre d'étude de la charte
- 🏠 Maison du Parc national